



Oxalis Ouest SCOP SA

11 square de Galicie

35 200 Rennes

Tel : 02 99 67 09 18

www.oxalis-scop.org

Dominique COTTEREAU

dc@echos-dimages.com

Yvan LE GOFF

yvan.legoff@oxalis-scop.org

**ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT DES
LIEUX NATIONAL DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT
ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

RAPPORT FINAL

Maître d'ouvrage :

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Commissariat général au développement durable

Délégation développement durable

Espace National de Concertation

Le 4 juin 2012

SOMMAIRE

Préambule	6
1.1 Contexte de l'étude	6
1.2 Objectifs généraux.....	6
1.3 Phasage de l'étude	7
SYNTHESE DE L'ETUDE	8
1 Introduction	9
1.1 Contexte de l'étude	9
1.2 Objectifs généraux.....	9
1.3 Méthodologie poursuivie et calendrier	10
1.4 Comité de pilotage de l'étude	10
2 Synthèse de la phase 1 : enquête	11
2.1 Une unanimité en faveur d'un état des lieux	11
2.2 Le champ de L'EEDD	11
2.3 Situation actuelle en termes d'état des lieux	12
2.4 Besoins et souhaits par rapport à un état des lieux national de l'EEDD.....	12
2.5 Les dynamiques internationales d'état des lieux.....	13
2.6 Conclusion de la phase 1	14
3 Synthèse de la phase 2 : analyse	15
3.1 Quelques points d'analyse.....	15
3.2 De la vastitude du travail aux lignes de tension émergentes	17
4 Synthèse de la phase 3 : scénarios	18
4.1 Des invariants pour l'état des lieux.....	18
4.2 Anticiper les suites de l'état des lieux.....	18
4.3 Axe 1 de l'état des lieux : le paysage de l'EEDD	19
4.4 Axe 2 de l'état des lieux : la qualité de l'EEDD.....	21
4.5 Scénarios pour un état des lieux national de l'EEDD.....	24
5 Nos préconisations	25
6 Préconisations du comité de pilotage	26
7 Eléments de discussion en plénière ENC du 31 mai	27
PHASE 1: RECUEIL DES PRATIQUES ET DES BESOINS PRIORITAIRES EN MATIERE D'OBSERVATION, EVALUATION, SUIVI DES STRATEGIES OU ACTIONS D'EEDD	28
1 Introduction	29
1.1 Objectifs de la phase 1	29
1.2 Méthodologie.....	29

2	Avis général sur la mise en place d'un état des lieux.....	30
2.1	Que pensez-vous de la mise en place d'un état des lieux de l'EEDD ?	30
3	Le champ de l'EEDD pour les 15 personnes interrogées en entretien approfondi	31
3.1	Introduction.....	31
3.2	Résultats d'Enquête.....	31
3.3	Conclusion	33
4	Situation actuelle en termes d'état des lieux	34
4.1	Introduction.....	34
4.2	Résultats de l'enquête	34
4.3	Conclusion	35
5	Besoins et souhaits par rapport à un état des lieux national de l'EEDD.....	36
5.1	Introduction.....	36
5.2	Pourquoi faire un état des lieux national de l'EEDD ?	36
5.3	Sur quoi devrait-il porter (items)/ ne pas porter ?	38
5.4	Sur quel périmètre de l'EEDD ?	39
5.5	Sur quelle échelle de temps ?	40
5.6	Sur quelle échelle géographique ?	40
5.7	Pour en faire quoi ? Quels usages et quelles valorisations ?.....	41
5.8	Comment cela pourrait-il s'organiser ?	42
5.9	Quelles sont les conditions de réussite ?	44
5.10	Quelles difficultés devront être levées, obstacles contournés ?	45
6	Contributions et mobilisation	46
7	Conclusion de la phase 1	47

PHASE 2 : ANALYSE ET INTERPRETATION PERMETTANT LA DETERMINATION DES OPPORTUNITES, DES CONTRAINTES, DES POINTS DE CONVERGENCE OU DE DIVERGENCE SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD..... 48

1	Introduction de la phase 2.....	49
1.1	Objectif de la phase 2.....	49
1.2	Méthodologie	49
2	Le champ de l'EEDD, entre vastitude et concept flou	50
2.1	Retours de phase 1	50
2.2	Discussion	51
2.3	Le Champ de l'EEDD, en vue des scénarios	54
3	Le sens d'un état des lieux national de l'EEDD	55
3.1	Les motivations pour faire un état des lieux	55
3.2	Les finalités et objectifs	58
3.3	Le périmètre de l'état des lieux	62
3.4	L'objet de l'état des lieux	64
3.5	En vue des scénarios	65
4	La diversité des formes d'état des lieux	67

4.1	Retours de phase 1	67
4.2	De la métaphore à l'outil pour un état des lieux	68
4.3	En vue des scénarios	70
5	Éléments d'organisation d'un état des lieux national	72
5.1	Introduction.....	72
5.2	La gouvernance et le partenariat	72
5.3	La méthodologie.....	73
5.4	L'organisation technique.....	75
5.5	En vue des scénarios	77
6	Conclusion phase 2 : en vue des scénarios.....	78
6.1	De la vastitude du travail aux lignes de tension émergentes	78
6.2	Deux axes à tramer	78
6.3	Mobiliser les territoires	79
 PHASE 3 : PROPOSITIONS DE SCENARIOS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD.		80
1	Introduction de la phase 3	81
1.1	Présentation de la phase 3	81
1.2	Rappel des conclusions de phase 2	81
2	Complément de phase 2 : Les dynamiques internationales d'état des lieux	83
2.1	En 2005 : un état de l'existant de l'EEDD dans la Francophonie.....	83
2.2	En 2009 : le rapport intermédiaire de la DEDD de l'UNESCO	84
2.3	A l'échelle européenne.....	86
2.4	Conclusion : s'inscrire dans une dynamique internationale ?	86
3	Des invariants pour l'état des lieux	88
3.1	Rédiger et partager un propos sur les enjeux	88
3.2	Elaborer des critères caractérisant l'EEDD	89
3.3	Animer une démarche participative mobilisant les territoires.....	90
3.4	Anticiper les suites de l'état des lieux.....	91
4	Axe 1 de l'état des lieux : rendre visible	92
4.1	Objectifs de l'état des lieux	92
4.2	Objets	92
4.3	Les outils.....	95
4.4	Mises en œuvre possibles	97
4.5	Conclusion	101
5	Axe 2 de l'état des lieux : rendre efficace	102
5.1	Objectifs	102
5.2	Objets	102
5.3	Les moyens.....	104
5.4	Mises en œuvre possibles	104

5.5	Conclusion	106
6	Scénarios	107
6.1	Scénario simple : un état des lieux des états des lieux et évaluations	108
6.2	Scénario ambitieux : cartographie et évaluation de dispositifs choisis	109
6.3	Scénarios intermédiaires	110
6.4	Scénario de plus longs termes.....	111
7	Suites à donner.....	112
7.1	Nos préconisations	112
7.2	Préconisations du comité de pilotage	112
7.3	Résultats de la plénière de l'ENC.....	113
 ANNEXES		 115
1	Questionnaire d'entretien rapide plénière ENC.....	116
2	questionnaire d'entretiens approfondis phase 1.....	117
3	Liste des personnes interrogées.....	119
4	Bibliographie	121

PREAMBULE

Il nous faut préciser en préambule que ce document utilise presque exclusivement l'acronyme « EEDD » comme une « commodité » de lecture et qu'il recouvre bien l'expression globale adoptée par les participants de l'ENC, à savoir « éducation à l'environnement et au développement durable ».

1.1 CONTEXTE DE L'ETUDE

L'Espace national de concertation (ENC) réunit depuis 2010, sur un principe de participation volontaire, une quarantaine d'organisations issues de six sphères d'acteurs concernés par les enjeux éducatifs pour un développement durable (services de l'Etat, établissements et organismes publics, collectivités territoriales, associations, syndicats d'enseignants, entreprises, plateformes ou espaces territoriaux pour l'EEDD). Il s'est organisé en 5 groupes de travail. Cette étude s'effectue dans le cadre d'une des actions engagées par le groupe « Etat des lieux national de l'EEDD¹ ».

Sous cette dénomination très transversale et très large d'éducation à l'environnement et au développement durable, une grande diversité et multiplicité d'actions sont mises en œuvre. Des initiatives multiples sont prises à toutes les échelles de territoires, en direction de tous les publics à tous les âges de la vie et dans toutes les sphères d'activité. Cet ensemble très hétérogène a conduit l'ENC à faire le constat d'une image peu précise de la situation réelle de l'EEDD en France. Son évolution ne fait actuellement pas l'objet de recueils ou de suivis quantitatifs et qualitatifs, structurés, synthétisés et rendus disponibles à tous.

Les échanges exploratoires, engagés au sein de l'ENC, sur les modalités à envisager pour progresser dans cet objectif de recueil, d'analyse et de suivi partagés des actions d'EEDD, ont produit des réponses diversifiées mais s'inscrivant globalement dans la perspective d'amorcer un travail d'état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable, « photographie/image de départ pouvant ensuite se transformer en film/observatoire ».

1.2 OBJECTIFS GENERAUX

L'étude de faisabilité constitue l'étape préliminaire exploratoire des conditions de réalisation et de mise en œuvre d'un travail d'état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Cette étude est conduite par le prestataire Oxalis sous la coordination d'un comité technique, assuré par la Délégation au développement durable (DDD) et en relation étroite avec un comité de pilotage de l'étude, constitué par un groupe de travail spécifique issu des six sphères de participants à l'espace national de concertation.

L'étude a pour finalité d'apporter des éléments d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un « état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable », d'en clarifier le ou les périmètre(s), d'en éclairer le cadre, les conditions de faisabilité, les modalités, les acteurs, les contenus potentiels... Elle doit permettre de mettre en évidence les attentes et objectifs communs aux diverses sphères d'acteurs participants à l'Espace national de concertation en matière d'état des lieux national de l'EEDD, de définir le cadre et les conditions favorables ainsi que des propositions pour la mise en œuvre d'une telle initiative.

¹ Le sigle EEDD résume l'expression « éducation à l'environnement et au développement durable » elle-même englobant une diversité d'intitulés utilisés par les différentes sphères d'acteurs participants à l'espace national de concertation : « éducation à l'environnement vers un développement durable », « éducation au développement durable », « éducation pour le développement durable »...

1.3 PHASAGE DE L'ETUDE

- ◆ **Phase 1** : Recueil approfondi des pratiques existantes et des besoins et attentes prioritaires de chacune des sphères d'acteurs de l'ENC en matière d'observation, d'évaluation et de suivi de leurs stratégies ou actions d'EEDD. Ce travail s'est effectué par enquête rapide menée par Pierre Feltz, sous la forme de trois questions posées à une trentaine de participants à l'ENC, suivie d'entretiens téléphoniques approfondis d'environ une heure trente auprès d'une quinzaine de personnes.
- ◆ **Phase 2** : Analyse et interprétation permettant la détermination des opportunités, des contraintes, des points de convergence ou de divergence sur la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD.
- ◆ **Phase 3** : Elaboration de recommandations méthodologiques et opérationnelles pour la mise en œuvre de tout ou partie de ce travail d'état des lieux national de l'EEDD.

SYNTHESE DE L'ETUDE

1 INTRODUCTION

Cette note de synthèse reprend les conclusions de chacune des trois phases de l'étude. Nous y avons également intégré les éléments de discussions qui ont eu cours lors des comités de pilotage.

1.1 CONTEXTE DE L'ETUDE

L'Espace national de concertation (ENC) réunit depuis 2010, sur un principe de participation volontaire, une quarantaine d'organisations issues de six sphères d'acteurs concernés par les enjeux éducatifs pour un développement durable (services de l'Etat, établissements et organismes publics, collectivités territoriales, associations, syndicats d'enseignants, entreprises, plateformes ou espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD). Il s'est organisé en 5 groupes de travail. Cette étude s'effectue dans le cadre d'une des actions engagées par le groupe « Etat des lieux national de l'EEDD² ».

Sous cette dénomination très transversale et très large d'éducation à l'environnement et au développement durable, une grande diversité et multiplicité d'actions sont mises en œuvre. Des initiatives multiples sont prises à toutes les échelles de territoires, en direction de tous les publics à tous les âges de la vie et dans toutes les sphères d'activité. Cet ensemble très hétérogène a conduit l'ENC à faire le constat d'une image peu précise de la situation réelle de l'EEDD en France. Son évolution ne fait actuellement pas l'objet de recueils ou de suivis quantitatifs et qualitatifs, structurés, synthétisés et rendus disponibles à tous.

Les échanges exploratoires, engagés au sein de l'ENC, sur les modalités à envisager pour progresser dans cet objectif de recueil, d'analyse et de suivi partagés des actions d'EEDD, ont produit des réponses diversifiées mais s'inscrivant globalement dans la perspective d'amorcer un travail d'état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable, « photographie/image de départ pouvant ensuite se transformer en film/observatoire ».

1.2 OBJECTIFS GENERAUX

L'étude de faisabilité constitue l'étape préliminaire exploratoire des conditions de réalisation et de mise en œuvre d'un travail d'état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Cette étude a été conduite par Dominique Cottureau et Yvan Le Goff (Oxalis) sous la coordination d'un comité technique, assuré par la Délégation au développement durable (DDD) et en relation étroite avec un comité de pilotage de l'étude, constitué par un groupe de travail spécifique issu des six sphères de participants à l'Espace National de Concertation.

Elle a pour but d'apporter des éléments d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable, d'en clarifier le ou les périmètre(s), d'en éclairer le cadre, les conditions de faisabilité, les modalités, les acteurs, les contenus potentiels... Elle doit permettre de mettre en évidence les attentes et objectifs communs aux diverses sphères d'acteurs participants à l'espace national de concertation en matière d'état des lieux national de l'EEDD, de définir le cadre et les conditions favorables ainsi que des propositions pour la mise en œuvre d'une telle initiative.

² Le sigle EEDD résume l'expression « éducation à l'environnement et au développement durable » elle-même englobant une diversité d'intitulés utilisés par les différentes sphères d'acteurs participants à l'espace national de concertation : « éducation à l'environnement vers un développement durable », « éducation au développement durable », « éducation pour le développement durable »...

1.3 METHODOLOGIE POURSUIVIE ET CALENDRIER

Cette étude s'est effectuée en trois phases :

- ◆ **Phase 1** : Recueil approfondi des pratiques existantes et des besoins et attentes prioritaires de chacune des sphères d'acteurs de l'ENC en matière d'observation, d'évaluation et de suivi de leurs stratégies ou actions d'EEDD. Ce travail s'est effectué par enquête rapide menée par Pierre Feltz, sous la forme de trois questions posées à une trentaine de participants à l'ENC, suivie d'entretiens téléphoniques approfondis d'environ une heure trente auprès d'une quinzaine de personnes. Les résultats furent présentés et discutés en comité de pilotage le 14 mars.
- ◆ **Phase 2** : Analyse et interprétation permettant la détermination des opportunités, des contraintes, des points de convergence ou de divergence sur la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD. Les résultats furent présentés et discutés en comité de pilotage le 5 avril.
- ◆ **Phase 3** : Elaboration de recommandations méthodologiques et opérationnelles pour la mise en œuvre de tout ou partie de ce travail d'état des lieux national de l'EEDD. Les résultats furent présentés et discutés en comité de pilotage le 10 mai.

1.4 COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE

Le comité de pilotage de l'étude est constitué par le sous-groupe de participants de la plénière de l'ENC qui se sont portés volontaires pour s'impliquer dans ce chantier :

- ◆ **Services de l'Etat** :
 - Catherine Larrieu et Michelle Jouhaneau (MEDDTL, CGDD),
 - Fabienne Coblence (M. Sports),
 - Thérèse Giordano (Ademe).
- ◆ **Associations** :
 - Thierry Lerévérénd (of-FEEE, CFEEDD),
 - Roland Gérard (Réseau Ecole et Nature, CFEEDD),
 - Michel Hortolan (IFREE).
- ◆ **Collectivités** :
 - Olivier Martel (CU Grand Lyon).
- ◆ **Entreprises** :
 - Brigitte Fargevieille (EDF),
 - Dominique Héron (Veolia).
- ◆ **Syndicats** :
 - Guillaume Touzé (SGEN Cfdt, CFEEDD).
- ◆ **Espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD**
 - Frédéric Villaume (Graine Rhône Alpes).

2 SYNTHÈSE DE LA PHASE 1 : ENQUÊTE

L'objectif de la phase 1 était de « *recueillir les pratiques existantes et les besoins prioritaires dans chacune des sphères en matière d'observation, d'évaluation et de suivi des stratégies ou actions d'EEDD* ». Nous y avons croisé les résultats d'une enquête rapide auprès de trente participants de l'ENC et une enquête qualitative par entretiens approfondis de 1 à 2 h auprès de quinze personnes (listes dans le rapport complet).

2.1 UNE UNANIMITÉ EN FAVEUR D'UN ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux **provoque beaucoup d'attendus et porte de grandes ambitions**.

- Un état des lieux apporterait pour tous une vision globale, objective et partagée de l'EEDD, et permettrait à l'ENC de poursuivre son travail.
- On ne repère pas de tendances particulières aux différentes sphères d'acteurs.
- Cette unanimité peut s'expliquer par le cheminement déjà réalisé par l'ENC, le besoin de clarifier les positions des uns et des autres pour pouvoir progresser.

2.2 LE CHAMP DE L'EEDD

Les entretiens révèlent l'étendue du périmètre de l'EEDD recouvert par les différents champs d'interventions des organisations auxquelles appartiennent les participants. Tous s'accordent sur une vision très vaste et très large de l'EEDD, qui concerne toutes les sphères de la société, tous les publics, à tous les âges de la vie - « *Il faut que tout le monde s'y mette* » - avec quelques nuances :

Items	Convergences	Divergences	Commentaires
Le champ recouvert par l'EEDD	Vision très vaste et très large de l'EEDD, qui concerne toutes les sphères de la société, tous les publics, à tous les âges de la vie.	Différences (plutôt que divergence) sur les champs recouverts par les pratiques de chacun.	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de principe sur l'étendue du champ, de ses acteurs, de ses publics, de ses stratégies pédagogiques, chacun n'intervenant que sur l'une de ses parties. - Une définition qui reste floue cependant. - Cet accord donne le sentiment que la diversité des postures et des approches est entendue et légitime par tous, rendant de fait le dialogue possible.
Les finalités de l'EEDD	Tout le monde s'accorde sur le changement comme finalité de l'EEDD.	Mais les changements visés ne sont pas les mêmes pour tous pouvant s'étirer entre transformation culturelle de la société d'un côté, et changement de comportement des citoyens pour faire face aux enjeux, de l'autre.	<ul style="list-style-type: none"> - Ces divergences renvoient au débat de fond sur l'éducation en tension entre « transmission » et « émancipation ».
L'objet « DD »	L'EE a partie liée avec la notion et les enjeux du DD.	Mais de différentes façons : <ul style="list-style-type: none"> - Majoritairement, c'est une nouvelle éducation à inventer, celle du DD en intégrant les champs environnemental, social et économique. - L'EEDD se concentre sur sa spécificité environnementale mais dans la perspective du DD. - L'EE n'est qu'un volet d'une éducation plus vaste au DD. - L'EE se saisit du DD comme il le ferait d'autres questions socialement vives (santé, démocratie, climat, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce consensus apparent pourrait cacher des divergences plus importantes autour de ce qu'englobe le DD. - Il ne correspond pas au champ de l'EEDD étudié par Sauvé et Girault qui ont relevé des postures plus distinctes de mise en relations de l'EE et du DD.

Toutes les personnes interrogées ont prononcé le mot de « changement » comme finalité à l'EEDD. Mais les changements visés ne sont pas les mêmes pour tous. Ils s'étirent entre deux pôles :

- d'un côté il s'agit d'aider à la transformation culturelle de la société,
- et à l'autre bout de changer les comportements des citoyens pour faire face aux enjeux.

Cette divergence renvoie à plusieurs débats :

- Un débat ancien, mais qui reste prégnant dans l'actualité, celui d'une éducation transmission en tension avec une éducation émancipation.
- Un débat au cœur même de l'EEDD autour de deux de ses courants : le courant de la critique sociale et le courant positiviste.
- Un débat sur le champ sémantique de l'éducation au sein de l'EEDD : fait-on de la sensibilisation, de l'information, de la formation, de la didactique, de l'éducation ?

De même la notion de développement durable, si elle apparaît au centre du projet éducatif, des nuances autorisent à distinguer trois positionnements de l'environnement au regard du développement durable :

- L'environnement est un des piliers du développement durable, les deux autres piliers (social et économique) devant être intégrés aux préoccupations éducatives. C'est la posture majoritaire, représentée dans l'expression « *éducation au développement durable* ».
- L'environnement est l'axe à privilégier dans des finalités plus larges constituées par les enjeux du développement durable, ou « *éducation à l'environnement pour un développement durable* ».
- L'environnement permet de saisir le concept de développement durable et de le mettre en critique, ou « *éducation à l'environnement* ».

2.3 SITUATION ACTUELLE EN TERMES D'ETAT DES LIEUX

De **nombreuses pratiques de suivi et d'évaluation sont mises en œuvre** dans les structures interrogées. Elles sont assez diverses, facilement accessibles en cas de besoin, plus quantitatives que qualitatives, porteuses de lisibilité, de valorisation et de mobilisation.

Néanmoins, chacun établit ses protocoles en fonction de ses propres besoins. Ce qui rend les informations difficilement exploitables dans un état des lieux transversal car **elles sont très disparates, multifformes**, peu comparables entre elles, d'autant qu'elles sont souvent sous la forme de matière brute. La plupart des acteurs déplore le manque de moyens et de temps pour faire ces états des lieux qui pourtant les aident à piloter leurs actions.

Notons que les termes utilisés pour nommer ces actions de suivi (tableaux de bord, évaluation, suivis d'activités, bilans et rapports...) semblent comporter des acceptions différentes et qu'il sera nécessaire de définir ce qu'ils recouvrent.

2.4 BESOINS ET SOUHAITS PAR RAPPORT A UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD

Pourquoi faire un état des lieux national de l'EEDD ?

Les **sept souhaits formulés** par les uns et les autres pourraient devenir les objectifs à atteindre :

- Rendre visible et peser dans la société.
- Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD.
- Définir le champ de l'EEDD.
- Faciliter les collaborations.
- Observer les effets de l'EEDD.
- Améliorer les pratiques d'EEDD.
- Mobiliser de nouveaux acteurs.

Parmi ces attentes, certaines dépassent le cadre d'un état des lieux et pourraient être de l'ordre du travail plus global de l'ENC.

Sur quoi devrait-il porter (items)/ ne pas porter ?

- Qui fait quoi, où, comment ? (Cartographie de l'EEDD).
- Les pratiques éducatives et actions menées (innovantes, efficaces).
- Les effets de l'EEDD (ce qu'elle provoque comme changements).

- Les conditions de développement de l'EEDD.
- Les besoins des acteurs en matière de formation, d'outils, d'informations.

Ces **cinq critères à renseigner** sont complémentaires, combinant le quantitatif et le qualitatif. Mais ils peuvent aussi faire l'objet chacun d'un état des lieux particulier.

Sur quel périmètre de l'EEDD ?

Une option étendue en termes d'acteurs, de thématiques et d'approches constituent le périmètre à observer. Celui-ci devra être mis en regard de la notion de champ de l'EEDD. Il faudra peut-être d'abord s'accorder sur ce qu'est le champ de l'EEDD, avant que de cibler tout ou partie du champ à observer, débat qui sera sans doute complexe, puisqu'une grande majorité privilégie un périmètre le plus large possible à sonder. Le choix du périmètre dépendra des objectifs choisis.

Sur quelle échelle géographique ?

Les territoires sont aussi au cœur du processus, ce sont eux qui, par leur somme, font l'échelle nationale, et c'est aux actions et acteurs de terrain qu'il faut donner de la visibilité au travers de cet état des lieux. Il faudra s'accorder sur l'échelon auquel il devra se limiter, tout en ouvrant le regard sur ce qui se fait en dehors de nos frontières. De façon réciproque, nous pourrions aussi montrer ce que nous faisons en France. L'échelle européenne est dite incontournable.

Pour en faire quoi ? Quels usages et quelles valorisations ?

Stratégies de développement de l'EEDD, boîtes à idées, organisations collectives, observatoire constituent les quatre propositions faites pour donner suite à l'état des lieux. Là encore elles ne sont pas antinomiques les unes des autres, bien qu'elles soient dépendantes des choix réalisés en termes d'objectifs attribués à l'état des lieux.

Comment cela pourrait-il s'organiser ?

On pourrait résumer l'organisation de l'état des lieux de la façon suivante : il pourrait s'agir d'une **structuration fine, complexe, partenariale et participative entre les différents acteurs**. L'implication de l'Etat y est considérée comme importante, en particulier pour répondre à l'ambition de dimension nationale attendue pour l'état des lieux et pas seulement pour des raisons financières. L'ENC serait le pilote de l'ensemble du travail. La méthodologie serait basée sur des démarches scientifiques et animée avec des scientifiques.

Il faut être à l'écoute des différences entre les territoires, veiller à construire une **démarche ascendante**. Il faudra bien combiner le vertical et l'horizontal, la place de l'Etat et celle des territoires, dans une appréhension dynamique des choses.

Implications

L'ensemble des personnes interrogées se disent **prêtes à se mobiliser**. Quelques conditions sont exprimées : au minima que chacun se mobilise à la même hauteur, et de façon plus personnelle, le travail doit être intégré à la mission, avoir un intérêt direct pour sa structure, et une organisation anticipant longtemps à l'avance les calendriers.

2.5 LES DYNAMIQUES INTERNATIONALES D'ETAT DES LIEUX

Il a été souligné l'importance que l'état des lieux puisse se situer dans la perspective plus large des relations internationales en matière d'EEDD. Nous avons pu repérer quelques bilans et rapports qui révèlent une dynamique d'état des lieux amorcée au niveau international :

- En 2005, un état de l'existant de l'EEDD dans la Francophonie³.
- En 2008, une synthèse d'études européennes, réalisée par André Giordan⁴.
- En 2009, le rapport intermédiaire de la DEDD⁵ de l'UNESCO.

Cette investigation, qui ne se prétend pas exhaustive, révèle que :

- Peu d'acteurs praticiens, ou contributeurs ont connaissance des chantiers internationaux,
- Leurs résultats sont souvent restés sans suite,
- Ils ont peu de visibilité,
- Ils ne sont pas clairement reliés entre eux,
- Ils ont peu d'effets en matière de stratégies développées de façon collective, sauf peut-être en interne (comme pour l'UNESCO).

S'inscrire dans une dynamique internationale d'état des lieux rejoindrait les objectifs posés par le groupe de travail « articulation avec la CNFU – Volet International ». C'est aussi ce que propose l'ENC dans son cahier d'acteurs - « les pratiques à mutualiser en vue de Rio plus 20 ». Cela donnerait un poids supplémentaire indéniable à l'état des lieux ainsi qu'à l'EEDD.

Néanmoins, il faudrait être vigilant à ce que les résultats n'en restent pas à des déclarations d'intention. De nombreux rapports restent sans suite car d'une ambition dépassant les possibilités de mise en œuvre. La gouvernance et la mobilisation internationale sont difficiles.

Il faudrait aussi s'articuler étroitement avec les dynamiques existantes. Ce qui renvoie, là aussi, au problème de l'échelle internationale à choisir, et du nombre de pays à associer. Les questions de périmètre et de cultures partagées qui ont été posées dans cette étude seraient à explorer pareillement à cette échelle plus ample.

Une première approche, légère, pourrait consister à rechercher et réunir les différents états des lieux existants, à les synthétiser et à les rendre accessibles.

2.6 CONCLUSION DE LA PHASE 1

Le recueil d'informations auprès des participants à l'ENC révèle combien un état des lieux est attendu. Il témoigne aussi d'un flou sur la délimitation du champ de l'EEDD, d'un éclectisme en matière de suivi des actions, d'une grande ambition sur ce que doit être l'état des lieux. Il révèle également un manque parmi les acteurs interrogés pour dresser un portrait plus proche de la réalité. Nous devons également définir plus précisément le champ sémantique de l'état des lieux pour opérer des choix adaptés aux attendus. Cette phase révèle la nécessité pour l'ENC de poursuivre et d'approfondir ces échanges pour lever des implicites et construire un point de vue commun sur le projet d'état des lieux.

³ Gérard R., 2005, *Etat de l'Existant de l'Education à l'Environnement en vue du Développement Durable dans la Francophonie : Outil pour l'action vers une stratégie francophone pour le développement de l'EEDD*, CFEEDD/UNESCO juin 2005, http://www.planetere.org/IMG/pdf/Rapport_Unesco_EEDD_juin_2005.pdf

⁴ Giordan A., 2008, L' Education pour l'Environnement en Europe, <http://www.ldes.unige.ch/publi/vulg/EEE.htm>

⁵ Arjen Wals, *Apprendre pour un monde durable : contextes et structures de l'Éducation pour le développement durable*, Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD 2005-2014) <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001877/187757f.pdf>, 2009.

3 SYNTHÈSE DE LA PHASE 2 : ANALYSE

Cette seconde phase avait pour objectif « l'analyse et l'interprétation permettant la détermination des opportunités, des contraintes, des points de convergence ou de divergence sur la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD ».

3.1 QUELQUES POINTS D'ANALYSE

Le champ de l'EEDD, objet hybride et flou

L'exploration du champ de l'EEDD, chez les participants de l'ENC interrogés, met en lumière moins des divergences fondamentales que des disparités issues des différentes cultures de l'EEDD. Rendre lisible l'EEDD commence par se rendre lisible à soi-même et au groupe restreint qu'est l'ENC qui a, notamment, pour objectif d'être « force de proposition pour la définition d'une stratégie nationale de l'EEDD ». C'est un chantier parallèle mais articulé à celui de l'état des lieux :

- *S'il est commencé avant*, il nourrit la réflexion sur le périmètre que pourra couvrir l'état des lieux.
- *S'il se met en œuvre après l'état des lieux*, alors c'est l'état des lieux qui sert de base aux échanges, avec comme objectif non seulement de rendre compte de ce qui se fait sur les territoires, mais aussi de préciser la culture commune à l'ENC. Mais reste à délimiter un périmètre clair pour l'état des lieux.
- *S'il se met en œuvre pendant*, c'est sans doute là qu'il trouvera sa plus grande efficacité. On pourra imaginer des passerelles articulant ces deux travaux qui sont intimement liés.
- Enfin, il pourrait se faire *en associant la réflexion sur le champ de l'EEDD et l'élaboration du périmètre de l'état des lieux par le même groupe de travail*. Ce serait une façon d'aborder ce qu'est l'EEDD, tout en le circonscrivant de façon explicite au champ que l'état des lieux devra rendre visible.

Le sens d'un état des lieux national de l'EEDD

◆ Les motivations pour faire un état des lieux

L'unanimité favorable à la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD nous semble recouvrir plusieurs sentiments :

- L'envie de mettre en œuvre un état des lieux suffisamment détaillé pour piloter l'action globale d'EEDD et la rendre plus crédible et plus efficace.
- L'envie d'élaborer un état des lieux simple et rapide afin de passer à l'action.
- Le besoin d'un état des lieux poussé par des nécessités de politique publique et de gestion de l'argent public.
- Des craintes sur des effets induits de cet état des lieux en termes d'instrumentalisation et de surveillance.

Les finalités et objectifs

Les approches sont diverses, certaines sont bien du ressort de l'état des lieux, d'autres sont des effets à moyens et longs termes, qui entrent dans le chantier global de l'ENC :

◆ Chantier global de l'ENC : l'état des lieux apparaît comme un moyen au service des projets de l'ENC. Au côté d'autres actions et dispositifs, il va permettre de :

- Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD.
- Rendre l'EEDD visible et peser dans la société.
- Faciliter les collaborations.
- Améliorer les pratiques d'EEDD.
- Mobiliser de nouveaux acteurs.
- Définir le champ de l'EEDD : préciser de quoi on parle, se donner des références communes, se donner une identité, repérer les limites du périmètre.

◆ Objectifs de l'état des lieux commençant à se préciser :

- Rendre visible l'EEDD de façon générale.
- Rendre visible ce que chacun fait en matière d'EEDD au sein de l'ENC.
- Observer les pratiques et les actions, identifier les freins et les leviers.
- Contribuer à la clarification du champ de l'EEDD : identifier les limites et les marges, repérer les actions qui ne se disent pas d'EEDD mais qui en sont.
- Observer les effets de l'EEDD : évaluer l'impact de l'EEDD sur les publics, sur les territoires, et sur les changements de société.
- Repérer les manques en termes d'actions, de territoires couverts, de thématiques, de publics.
- Collecter les besoins des acteurs en matière de stratégie de développement.

Il semble que ces objectifs s'organisent autour de deux formes d'état des lieux :

- d'un côté, révéler ce qui se fait dans les territoires, dessiner le portrait de l'EEDD, ce qui nous rapproche des outils « tableau de bord » et « observatoire » ;
- de l'autre, mesurer l'impact de l'EEDD sur les publics, les territoires, les politiques, les changements de société, ce qui nous rapproche de la démarche « évaluation ».

Cette géométrie variable dans les finalités et objectifs exprimés, qui naviguent entre chantier global de l'ENC, chantiers qui pourraient être portés par d'autres sous-groupes de travail et chantier de l'état des lieux, positionne l'état des lieux comme un moyen permettant à l'ENC de définir, d'appuyer et de suivre sa politique. L'état des lieux ne peut être déconnecté des ambitions générales de l'ENC.

Le périmètre d'investigation de l'état des lieux

Pour être efficient, l'état des lieux doit être suffisamment étendu pour être légitime, et valorisable ensuite en tant qu'outil de description de la réalité de l'EEDD. D'un autre côté, la réalité est si vaste, si complexe qu'il faudrait des moyens démesurés pour la révéler dans sa totalité. Il faudra, pour dresser le périmètre d'investigation de l'état des lieux, procéder à des choix :

- Stratégiques.
- Géographiques.
- Thématiques.

L'objet de l'état des lieux

Les propositions faites s'étalent du paysage global aux effets sociétaux de l'EEDD en passant par des analyses qui permettraient de comprendre les mécanismes de développement et d'organisation. Ces différents critères à renseigner sont complémentaires, combinant le quantitatif et le qualitatif. Mais ils peuvent aussi faire l'objet chacun d'un état des lieux particulier. Ils s'organisent selon trois axes :

- Le paysage de l'EEDD.
- Les effets et impacts de l'EEDD.
- Les analyses à mener.

La diversité des formes d'état des lieux

L'observation de la réalité n'est jamais complète et impartiale. La forme choisie révèle et détermine en partie ce que l'on cherche à observer. On pourrait les classer selon un ordre progressif allant de la seule mise en lumière des éléments existants dans les territoires jusqu'à l'analyse et à la production d'une connaissance scientifique et sociale. Ils peuvent s'emboîter les uns dans les autres, chacun révélant un pan de la réalité utile à la mise en œuvre de l'instrument dans lequel il est inséré :

- *La cartographie* : dressage d'une carte matérielle ou abstraite permettant la mise en relation d'informations collectées.
- *Le tableau de bord* : Instrument de mesures permettant de piloter une action.
- *La plateforme d'échanges de savoirs* : espace d'émergence, à partir des récits de chacun, d'un savoir construit sur un pan de la réalité.
- *L'évaluation* : attribution d'une valeur à un objet ou un phénomène en fonction d'un certain nombre de critères déterminés par avance.
- *L'observatoire* : espace construit pour durer permettant d'observer un champ de la société et son évolution au fil des ans.

3.2 DE LA VASTITUDE DU TRAVAIL AUX LIGNES DE TENSION EMERGENTES

Les envies et besoins exprimés ouvrent un horizon très vaste. Certaines attentes sont davantage de l'ordre des missions de l'ENC que spécifiques à l'état des lieux. Ce qui fait envisager le besoin au sein de l'ENC de se donner une culture commune de l'EEDD, sans uniformiser les positionnements des acteurs. Cela permettrait de circonscrire le champ de l'EEDD, et définir le périmètre de l'état des lieux. Ces deux chantiers, peuvent se mener conjointement.

L'état des lieux doit être à la fois simple de mise en œuvre et suffisamment détaillé pour apporter un minimum d'information, sans tomber dans l'instrumentalisation des actions. Il doit permettre de se rendre visible entre soi et à l'extérieur, observer les pratiques et leurs effets, contribuer à la définition du champ de l'EEDD, repérer forces, faiblesses, difficultés, et besoins des acteurs. Tous ces objectifs sont réalisables si l'on procède à des choix en termes : de périmètre, de thématiques, de stratégie.

Tout se passe comme si les attentes se distribuaient sur des lignes de tension :

- Entre rendre visible et rendre efficace,
- Entre visée socio-économique et visée socio-écologique,
- Entre accompagnement des politiques publiques et actions de la critique sociale,
- Entre champ historique de l'EEDD et marges,
- Entre grand angle à observer et zoom à effectuer,
- Entre recueil statistique et expérimentation,
- Entre cartographie et évaluation,
- Entre quantitatif et qualitatif.

Ces lignes de tension ne sont pas nécessairement contradictoires, pourtant l'ambition et les attendus sont si vastes qu'il va falloir procéder à des choix afin de rester dans le réalisable.

Deux axes à tramer

Si nous tirons les fils des deux objectifs qui nous semblent chapeauter les autres - « rendre visible » et « rendre efficace » (les deux sont liés bien sûr mais ils peuvent constituer deux angles d'entrées pour l'état des lieux) - voici au milieu de quoi nous pourrions tramer les scénarios :

	AXE 1 : Rendre visible « le paysage de l'EEDD »		AXE 2 : Rendre efficace « La qualité de l'EEDD »
Objectifs	Montrer et valoriser ce qui se fait.	↔	Définir et vérifier l'efficacité de l'EEDD.
Objets	La présence sociale, politique, culturelle, économique de l'EEDD.	↔	La capacité socio-écologique de l'EEDD à faire émerger les changements attendus au regard des enjeux du DD
Outils	La cartographie, le tableau de bord, les plateformes d'échange de savoirs.	↔	Les plateformes d'échanges de savoirs, l'évaluation, la recherche scientifique.
Méthodologie	L'enquête quantitative et/ou statistique	↔	L'enquête qualitative par zoom.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Un tableau de bord a été testé par les réseaux associatifs d'EEDD. - Utile au champ actuel de l'EEDD pour s'autoréférencer et contribuer à sa définition. - Repère les manques et besoins en termes d'actions, de territoires couverts, de thématiques, de publics. 	↔	<ul style="list-style-type: none"> - Répond à l'une des finalités fondamentales de l'EEDD : accompagner le changement. - Débusque les innovations. - Identifie freins et leviers. - Diffuse les actions efficaces. - Participe à l'amélioration de la pertinence de l'EEDD.
Points de vigilance	Difficile de mobiliser les acteurs. Ne présuppose pas de l'utilité sociétale de l'EEDD.	↔	Ne pas tomber dans le contrôle et l'instrumentalisation. Ne pas tomber dans une logique de résultats immédiats. L'éducation doit rester ce système complexe et imprévisible d'accompagnement d'un individu ou d'un groupe.

4 SYNTHÈSE DE LA PHASE 3 : SCÉNARIOS

La phase 3 a pour objectif « *d'élaborer des scénarios hiérarchisés de propositions pour la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD* ». A partir des éléments de l'analyse et des échanges en comité de pilotage, nous avons suivi les deux axes qui se dessinaient et développé des scénarios susceptibles d'être mis en œuvre par les acteurs de l'EEDD pour un état des lieux national.

4.1 DES INVARIANTS POUR L'ÉTAT DES LIEUX

Rédiger et partager un propos sur les enjeux

Il a paru important de rappeler les enjeux portés par un état des lieux de l'EEDD. Cela pourrait se réaliser comme un préambule au texte présentant l'état des lieux, ses objectifs et sa méthodologie. Il permettrait d'argumenter sur la nécessité sociale de ce travail et de mobiliser ainsi à la fois les partenaires, les financeurs, les territoires et les participants.

Elaborer des critères caractérisant l'EEDD

Travailler à élaborer des critères caractérisant l'éducation à l'environnement et au développement durable en vue de mieux cerner le périmètre sur lequel se concentrera la première étape d'état des lieux.

Animer une démarche participative mobilisant les territoires et dans les territoires

Nous avons pu constater combien il est important d'engager une démarche mobilisant les territoires. La participation est un des principes du développement durable. Le défi 3 de la SNDD l'exprime en ces termes : « *La gouvernance qui doit faciliter notre adaptation aux changements, renforcer notre capacité à choisir des solutions adaptées aux défis de moyen et long termes et aider notre société à évoluer en associant tous les acteurs concernés (État, collectivités territoriales, entreprises, ONG, syndicats...)*. »

Comme le dit un participant du comité de pilotage de l'étude : « *avant de rendre visible et efficace, il faut rendre l'état des lieux faisable* ». Or les acteurs des territoires sont à la fois les garants de la réussite de l'état des lieux, les détenteurs des informations, et les acteurs qui se saisiront de ces résultats pour faire progresser l'EEDD dans la pratique. Ils devront donc non seulement faire circuler les informations mais aussi participer à la définition et à l'organisation de l'état des lieux.

4.2 ANTICIPER LES SUITES DE L'ÉTAT DES LIEUX

Prévoir la communication et la valorisation de l'état des lieux

Cet état des lieux doit servir les objectifs, à la fois, de l'ENC et des acteurs, contributeurs et praticiens, de l'EEDD. Il ne faudrait pas, comme c'est souvent le cas des études, qu'il reste sans suite. Il est donc nécessaire d'intégrer dès l'amont une réflexion sur les moyens de sa diffusion et de sa valorisation.

Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD

Anticiper aussi les suites à lui donner, non pas déjà en termes de stratégie, mais en termes d'espaces de réflexion, d'échanges, de création et d'innovation, et en termes de moyens qui le permettront. Il s'agit donc de prévoir en amont l'étape de redéfinition des objectifs, des plans d'action, des partenariats ...

Suivre, prolonger, mettre à jour

Il sera bon également de prévoir un espace-temps d'échanges pour faire le point sur cet état des lieux. Mesurer l'avancement qu'il a permis, vérifier son efficacité, et se demander s'il est possible de lui donner un caractère dynamique et donc une suite en termes de recueil d'informations : « transformer la photo en film », en faisant de cet état des lieux un premier niveau servant de base comparative à une évolution. Une

réflexion sur la création d'un observatoire pourrait être intéressante à mener alors.

4.3 AXE 1 DE L'ÉTAT DES LIEUX : LE PAYSAGE DE L'EEDD

L'éducation à l'environnement et au développement durable « n'existe » pour l'essentiel qu'au sein d'un cercle très petit d'acteurs sociaux. Même à l'intérieur du monde de l'EEDD, les actions restent encore cloisonnées au sein des services et des sphères. Le développement des réseaux et des plateformes de collaboration témoignent d'un besoin de faire ensemble et de faire poids dans la société. Rendre visible les acteurs, leurs organisations et leurs actions est un des moyens pour peser.

Cet axe 1 des attendus de l'état des lieux permettrait donc de dresser le paysage de l'EEDD en France, à partir duquel des décisions et orientations pourraient être définies. Cet axe est sans doute le plus facile à réaliser rapidement. Il faudra ajuster le niveau de précision souhaitée ainsi que le degré de mobilisation attendue dans les territoires et les sphères.

Objectifs de l'état des lieux

- Identifier le paysage actuel de l'EEDD :
 - o donner une image : qui est où, fait quoi, auprès de qui, comment.
 - o identifier les facteurs de réussite, les leviers, les manques, les besoins.
 - o Identifier les expériences à valoriser.
- Fournir des éléments de définition du champ.

⇒ En vue de mobiliser les acteurs, de construire des espaces d'échanges, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies collectives.

Objets

Dans le paysage de l'EEDD, nous devons pouvoir repérer deux instances d'actions :

- **Les praticiens** : ceux qui agissent en direct avec ou pour des publics (les pédagogues).
- **Les contributeurs** : ceux qui aident à la mise en œuvre des pratiques, donnent un cadre, définissent des orientations générales, apportent des contenus, dispensent des moyens....
- **Leurs interfaces** : espaces communs, partenariats, collaborations ...

Nous proposons ci-après des éléments pouvant être renseignés. Ils sont non exhaustifs et devront faire l'objet d'une définition plus rigoureuse lors de l'élaboration du protocole d'état des lieux.

	Cercle des contributeurs	Cercle des praticiens	Coopération d'acteurs
Données factuelles	Les contributeurs Les politiques et leurs moyens Les organisations d'acteurs	Les praticiens Leurs systèmes économiques Les métiers et les formations Les objectifs visés Les publics ciblés Les thématiques traitées Les formes pédagogiques	Forme de la coopération Facteurs de rencontre
Avis sur la situation	Pleins et manques Facilités et difficultés Besoins à combler Recommandations à partager	Résultats Expérience à valoriser Facilités et difficultés Besoins à combler	Facilités, difficultés, Expériences à valoriser Besoins à combler

Les outils possibles

- ◆ **Le tableau de bord à renseigner par les acteurs dans les territoires et dans chacune des sphères**
Le tableau de bord semble difficile de mise en œuvre pour un état des lieux national.

◆ **Les plateformes d'échange d'informations**

Les plateformes d'échange d'informations nous mettent dans le mode opératoire de l'estimation. On voit bien les difficultés soulevées par cette technique : tous les territoires ne sont pas munis d'espaces de concertation, ne réunissent pas les mêmes sphères d'acteurs, et ont leurs projets propres.

◆ **L'enquête externe**

Il s'agit d'un travail réalisé par un opérateur extérieur aux sphères de l'EEDD, probablement centralisé. Il dispose d'une grille d'enquête, qui peut être élaborée en démarche participative, et interroge les différents acteurs de l'EEDD puis synthétise les informations recueillies. Elle est rapide, mais peu mobilisatrice.

◆ **La cartographie pour mettre en forme les informations**

C'est un premier niveau de portrait qui permet de visualiser les uns par rapport aux autres et de donner une image globale du paysage.

C'est probablement en jouant avec ces différents outils, de façon complémentaire, qu'on réussira à mener un état des lieux à la fois efficace, participatif et mobilisateur.

Mises en œuvre possibles

Nous avons retenu trois formes complémentaires d'état des lieux permettant de dresser un paysage de l'EEDD :

1. En réalisant un état des lieux à partir des états des lieux existants.
2. En élaborant un état des lieux cartographique à partir d'une base de critères.
3. En élaborant un état des lieux à partir de critères et indicateurs croisés.

◆ **Forme 1 : un état des lieux à partir des états des lieux existants**

Un état des lieux à partir des états des lieux existants pourrait constituer un premier travail d'investigation permettant de dresser un portrait de l'EEDD. Il suivrait la procédure suivante :

- Rassembler les différents documents de suivis d'actions d'EEDD auprès de chacune des sphères.
- Faire apparaître les critères communs aux différents documents en effectuant une première lecture rapide et déterminer le niveau de précision souhaité.
- Renseigner chaque critère.
- Interpréter les résultats.
- Dresser ce premier portrait de l'EEDD.

Cette forme d'état des lieux permet d'obtenir une première vision globale, mais partielle, du paysage de l'EEDD. Les enseignements qu'il en serait tirés, et les manques observés, serviraient alors à définir les objectifs et la méthodologie d'états des lieux plus approfondis et au contact du terrain.

Implications

- Il peut constituer soit une version très légère de l'état des lieux, soit une première étape.
- il est simple de mise en œuvre et peut intégrer l'échelle internationale.
- Il peut avoir deux architectures :
 - L'une non participative, centralisée par un opérateur national.
 - L'autre impliquant les acteurs concernés au travers un premier inventaire.

Moyens nécessaires

- Une personne pendant quelques mois (stagiaire ou chargé de mission).
- Un groupe de pilotage et d'un référent technique.
- Budget estimatif de 10-20 000 euros⁶.

◆ **Forme 2 : un état des lieux cartographique à partir d'une base de critères**

Cette forme d'état des lieux va chercher les informations directement auprès des acteurs. La procédure

⁶ A ces estimations budgétaires il conviendra d'intégrer la valorisation du temps de travail.

est d'élaborer une liste de critères et d'indicateurs dont le niveau de précision est à définir selon les ambitions et les moyens disponibles. Les questions seraient majoritairement fermées pour gain de temps et facilité de traitement, sauf pour les avis et opinions sur la situation.

Implication

- Permet de maîtriser les critères de l'état des lieux, d'uniformiser la collecte et d'avoir des résultats plus propices à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies collectives.
- Elle implique plus largement les acteurs nationaux et territoriaux, plus ou moins selon la méthodologie de renseignement choisie.

Organisation

- Coordination nationale : groupe de pilotage + opérateur (chargé de mission ou prestataire).
- Coordinations territoriales : groupes de travail par territoire ; opérateurs (structure missionnée, chargé de mission ou prestataire).

Moyens nécessaires

- Temps de travail sur la base d'une investigation à partir d'un premier niveau d'indicateurs :
 - o Coordination sur une base de 26 territoires : 2-3 mois minimum.
 - o Recueil et synthèse des données par territoire sur la base d'un niveau régional et d'en moyenne 200 acteurs : 1 à 2 mois ETP pour l'opérateur.
- Budget estimé
 - o A un niveau régional : moyenne de 5 - 10 000 euros par territoire, pouvant associer des financements croisés nationaux (incitatifs) et territoriaux (si les acteurs sont bien mobilisés).
 - o Au niveau national : 20-30 000 euros minimum.
 - o Mise en forme et diffusion : 10-15 000 euros.
 - o Selon l'échantillonnage des zooms et le niveau de précision des indicateurs retenus, le budget peut augmenter de façon significative.

◆ **Forme 3 : un état des lieux à partir de critères et indicateurs croisés.**

L'état des lieux précédent ne croise pas les informations entre elles. Elle se contente de dresser un paysage par critère. Pourtant, tous les critères et indicateurs peuvent être croisés de façon à augmenter la précision des informations collectées, affiner l'analyse du paysage et orienter des stratégies plus fines.

Implications

- Cela nécessite de savoir ce que l'on cherche à approfondir et pourquoi on le cherche.
- Il serait trop ambitieux de faire ce travail pour la totalité des critères et indicateurs mais on peut faire des zooms selon les objectifs.
- Cette forme semble plus pertinente à mener après un premier état des lieux généraliste. Elle pourrait convenir dans une logique d'observatoire ou pour affiner des politiques et des stratégies.
- Sa mise en œuvre suit les mêmes types d'organisations que ceux décrits précédemment.

Moyens

- Même base que les moyens décrits pour la forme 2 selon le niveau de précision recherché.

4.4 AXE 2 DE L'ETAT DES LIEUX : LA QUALITE DE L'EEDD

Le second axe à explorer revient à observer l'impact de l'EEDD auprès des publics, des territoires, des politiques, et de la société dans son ensemble, ceci afin d'en améliorer son efficacité.

Objectifs

Face aux enjeux de l'éducation, de l'environnement et du développement durable, il s'agirait de vérifier :

- La pertinence de l'EEDD : Répond-elle à un besoin, un constat, une réalité contextuelle ?
- Son efficacité : les objectifs ont-ils été atteints ?
- Ses effets d'impact : quels effets latéraux, prévus ou non, positifs ou négatifs ont pu être repérés ?
- Son efficacité : le rapport entre l'investissement consenti et les résultats obtenus est-il juste ?

- ⇒ En vue de peser dans la société.
- ⇒ En vue d'améliorer les pratiques d'EEDD.

Objets

L'éducation à l'environnement et au développement durable s'est constituée, historiquement, sur le fil de deux grands courants croisés : l'un, le plus ancien, privilégiant la dimension éducative, l'autre, le plus récent, insistant sur la résolution des problèmes environnementaux et des problèmes de durabilité. Si l'on veut respecter cette richesse de l'EEDD, nous devons poser ces deux objets d'attention.

- L'EEDD outil pour l'environnement et le développement durable : la capacité socio-écologique de l'EEDD à faire émerger les changements attendus au regard des enjeux de l'environnement et du développement durable.
- L'EEDD outil pour l'éducation : la capacité de l'EEDD à faciliter et nourrir l'éducation de l'individu et des groupes sociaux.

◆ Dans cette optique, quatre cercles s'entrecroisent :

- **Les publics** : Quel impact l'action a-t-elle sur les individus et les groupes vivant une expérience d'EEDD ? Quels nouveaux savoirs, attitudes, habiletés, comportements a-t-elle permis de développer ?
- **Les politiques** : Quel impact l'action a-t-elle sur les orientations, les stratégies, les dispositifs ? Dans les associations, les entreprises, les collectivités, les services de l'Etat, les syndicats de salariés, les organisations collectives ?
- **Les territoires** : Quel impact l'action a-t-elle sur le paysage territorial, les pratiques sociales, les usages collectifs, les pratiques citoyennes ? : Innovations, transformations, économies de ressources, implications citoyennes, réseaux de transports, etc.
- **L'environnement** : Quel impact l'action a-t-elle sur les milieux, la biodiversité, la qualité et la quantité des ressources, etc. ? : Reconquête d'espaces, de biodiversité, de qualité des milieux, ressource en eau, réduction et valorisation des déchets, économies d'énergie ...

Les moyens

- Les plateformes d'échanges de savoirs
- L'évaluation de projets et d'actions
- La recherche scientifique.

Mises en œuvre possibles

Nous avons pu retenir trois formes d'état des lieux possibles qui rendraient compte de la qualité de l'EEDD :

1. En réalisant une synthèse des résultats des évaluations existantes.
2. En évaluant des « dispositifs » choisis.
3. En menant une recherche d'envergure nationale.

Là encore ces trois formes sont complémentaires :

- Elles n'utilisent pas les mêmes méthodes.
- Elles peuvent se mener les unes après les autres ou de façon simultanée.

◆ **Forme A : Synthèse des résultats des évaluations existantes**

Là encore, une investigation des évaluations déjà menées pourrait constituer une première forme d'état des lieux. Une synthèse des résultats obtenus permettrait de tirer des enseignements généraux, et de les partager avec le plus grand nombre.

Implications

- Cela constituerait une version légère d'état des lieux, nécessitant un simple opérateur encadré d'un comité de pilotage.
- Cela permettrait de diffuser l'idée et l'intérêt de l'évaluation pour que chacun se familiarise avec.
- Cela constituerait une première étape permettant de définir ensuite une évaluation en directe et d'envergure nationale.
- Elle pourrait investiguer les évaluations menées en dehors de nos frontières.

- Elle est non participative dans les territoires mais prépare à la mobilisation pour une évaluation future si la communication et la valorisation de ses résultats sont organisées dans cette optique.

Moyens

- Une personne pendant 2 à 3 mois (chargé de mission ou étudiant chercheur).
- Un lieu d'accueil pour cette personne.
- La désignation d'un groupe de pilotage et d'un référent technique.
- Budget estimatif de 5-15 000 euros.

◆ **Forme B : Evaluation de dispositifs choisis**

L'évaluation de dispositifs ne peut pas se faire de manière exhaustive.

Choisir les dispositifs à évaluer

- dans chaque sphère d'acteurs et/ou rassemblant plusieurs sphères (dispositif partenarial exemplaire).
- A différents niveaux de territoires.

A partir :

- Des plateformes d'échange.
- D'un appel à expériences innovantes au sein des sphères et des territoires.
- De la compilation des évaluations existantes.
- De l'état des lieux « Paysage de l'EEDD ».

Implications

- Cela apporte une réelle valeur ajoutée à l'image de l'EEDD car elle prouve sa capacité à se remettre en question, à s'engager dans une amélioration de ses pratiques, et à révéler que cela peut être efficace.
- Cela permet de mobiliser l'ensemble des acteurs (contributeurs et praticiens) autour des « systèmes dispositifs ».
- Cela nécessite une compétence en évaluation.

Moyens

Sur une base de 15 à 20 dispositifs diversifiés

- Au niveau national : un comité de pilotage et un opérateur coordonnateur.
- Au niveau territorial : une plateforme comité de pilotage qui fait des propositions de dispositifs (cadre d'un appel à évaluation), 15 à 20 opérateurs.
- Budget estimé :
 - o 10 à 20 000 euros par dispositif, très variable selon la taille des dispositifs évalués et le niveau de précision attendu.
 - o 10 à 20 000 euros pour la coordination nationale + 10 à 20 000 euros pour la valorisation des résultats (mise en forme et diffusion).

◆ **Forme C : Programme de recherche au niveau national**

On utiliserait ici le moyen de la recherche scientifique en associant des universités ou laboratoires de recherche. Les objectifs et la méthodologie seraient élaborés en collaboration entre acteurs et scientifiques.

- On peut choisir l'enquête sociologique telle que les commandent l'ADEME, les Agences de l'eau lors des années de consultation, etc. Elles donnent des résultats sur les changements en termes de prise de conscience, d'attitudes, de déclaration d'intention, etc.
- On peut choisir l'enquête ethnologique ou plusieurs chercheurs (ou doctorants) s'immergent sur les territoires œuvrant en EEDD et collectent de l'information auprès des publics, des partenaires, de l'entourage ... ou des acteurs de l'EEDD durant les assises.
- On peut aussi croiser les deux.

Implications

- Il faut trouver les laboratoires de recherche, ce qui peut se faire par des appels à projets de recherche.
- Si ce sont des universités, pour un coût moindre, elles pourront proposer des étudiants-stagiaires.
- C'est moins mobilisateur, mais très riche d'informations.
- Cela donne une image rigoureuse à l'état des lieux.
- Cela crée des liens à ce jour trop distendus entre la recherche scientifique en EEDD et la pratique.
- Les appels à projets de recherche existent déjà dans les Ministères et dans certains territoires (la

Région Bretagne, par exemple, anime un dispositif « ASOSC : appropriation sociale des sciences », et finance des recherches menées dans un partenariat scientifiques / praticiens).

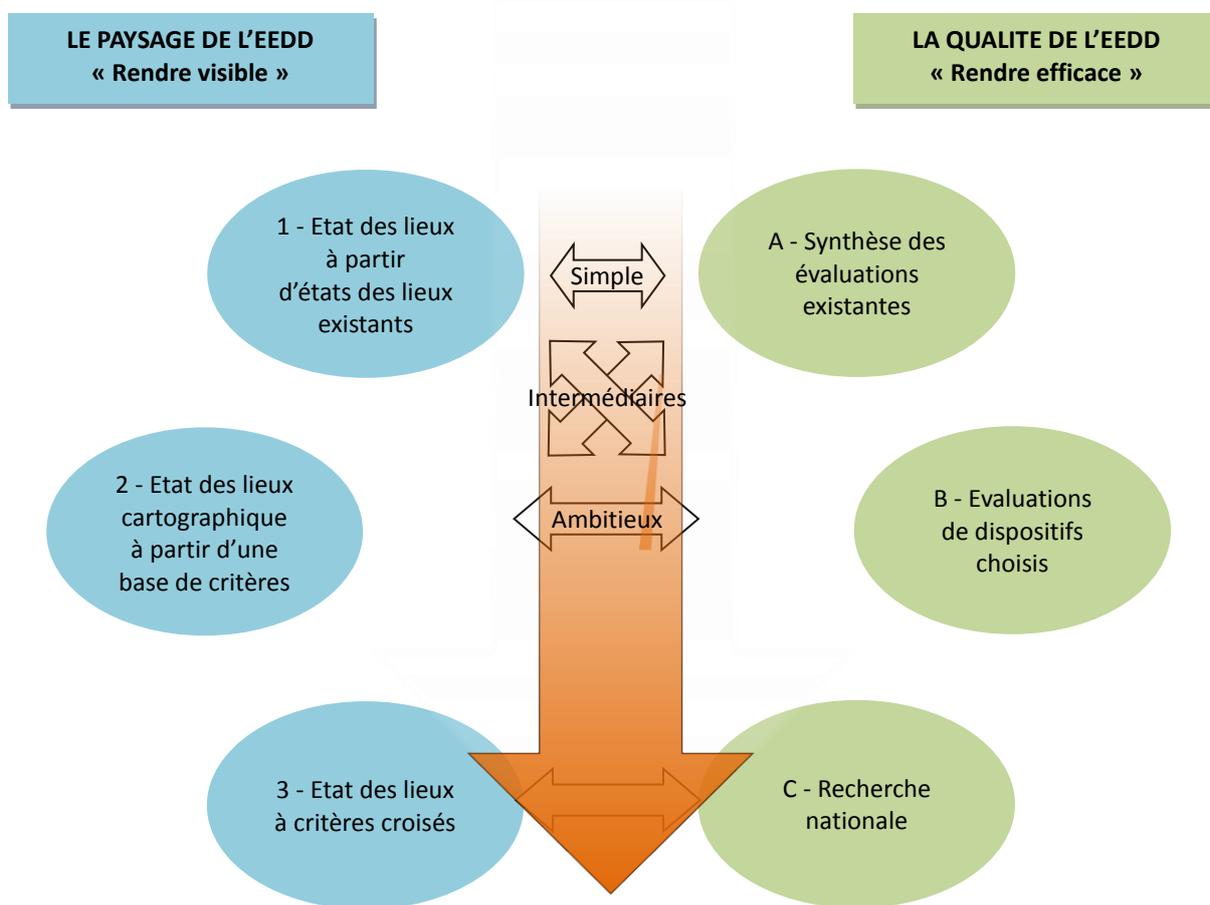
Moyens

Nous n'allons pas proposer ici une base de calcul en termes de moyens à rassembler. Les coûts fluctuent de façon significative selon les choix opérés dans cette forme d'état des lieux.

4.5 SCENARIOS POUR UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD

Paysage et qualité de l'EEDD constituent les deux aspects d'une même réalité. Les conclusions de notre étude révèlent la nécessité d'un état des lieux permettant à la fois de « rendre visible » ET de « rendre efficace ». C'est pourquoi, nous tramons des scénarios en combinant ces deux axes.

Tous les choix et tous les croisements sont possibles et sont dépendants de l'ambition que l'on se donne, l'échéancier dans lequel le premier état des lieux doit s'inscrire, et la prospective dans laquelle on se place.



5 NOS PRECONISATIONS

La mise en œuvre de l'état des lieux doit commencer par une étape de programmation afin d'en réunir toutes les conditions favorables. Il pourrait être pertinent et efficace de désigner un groupe de travail au sein de l'ENC pour animer et faire avancer cette programmation.

Ce temps aurait pour objectifs de :

- Communiquer auprès des sphères, des territoires, mobiliser les partenaires et tisser des liens.
- Faire le choix du scénario.
- Initier une réflexion partagée sur le champ de l'EEDD et délimiter le périmètre de l'état des lieux.
- Préciser les objectifs opérationnels, définir la méthode et envisager les suites à donner pour valoriser l'état des lieux (rédiger le cahier des charges).
- Construire les budgets (national et territorial) et rechercher les partenaires financiers.
- Identifier le prestataire animant la démarche.
- Organiser le dispositif sur les territoires et établir le calendrier.

Du choix du scénario et de la mobilisation attendue dépend le volume de travail et la durée de cette première étape. Autant un scénario léger (de type 1A) pourrait démarrer dès la rentrée de septembre et être finalisé pour les assises nationales de l'EEDD, autant un scénario plus ambitieux (type 2B) nécessite de prendre le temps d'organiser le réseau de partenaires sur les territoires, permettant d'envisager les assises comme point d'étape et/ou moment de collecte. Toutefois, cette étape fait déjà partie de l'état des lieux.

Cela pourrait se dérouler comme suit :

- 31 mai : en plénière d'ENC :
 - o restituer l'étude,
 - o animer le débat, opérer des choix de scénarios, se positionner sur ses contributions,
 - o mandater le comité de pilotage pour lancer la programmation de l'état des lieux.
- Fin juin - début juillet : réunion du comité de pilotage pour :
 - o élaborer le cahier des charges, le budget, les partenariats,
 - o mettre en place la stratégie de mobilisation des territoires.
- Été : échanges avec les territoires et les différentes sphères sur les résultats de l'étude et la mise en œuvre de l'état des lieux. Plusieurs possibilités sont envisageables :
 - o Chaque participant de l'ENC peut communiquer auprès de sa sphère et de son territoire.
 - o Des participants du groupe de pilotage peuvent présenter et animer des échanges sur les territoires.
 - o Des présentations et discussions ont lieu dans les assises territoriales.
- Automne :
 - o Mise en place des partenariats techniques et financiers.
 - o Validation de la plénière
- Novembre : démarrage envisageable.

Cette étude de faisabilité s'est menée dans une mobilisation importante des participants à l'ENC. En comité de pilotage, les échanges furent denses et constructifs. La mise en œuvre d'un premier état des lieux organisé à une échelle nationale devrait permettre à l'EEDD d'entrer dans une phase nouvelle de son histoire.

6 PRECONISATIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Le groupe de pilotage, réuni le 10 mai autour de ces résultats de phase 3, a décidé :

- De présenter l'ensemble des 6 formes d'état des lieux à la plénière de l'ENC avec leurs implications et l'estimation des moyens nécessaires pour sa mise en œuvre.
- De préconiser le choix d'un état des lieux de forme croisée « 2 et B » :

	LE PAYSAGE DE L'EEDD	LA QUALITE DE L'EEDD
Objectifs	Dresser une cartographie de l'EEDD à partir de données collectées dans les territoires et dans les sphères.	Evaluer la qualité de l'EEDD à partir de plusieurs dispositifs choisis pour leur variété.

Parce que c'est le scénario qui correspond le mieux aux attentes exprimées et aux besoins analysés durant cette étude de faisabilité.

Avec des invariants :

- Rédiger et partager un propos sur les enjeux.
- Définir un périmètre en choisissant des critères qualifiant l'EEDD (qu'est-ce qui serait de l'EEDD et qu'est-ce qui n'en serait pas ?) ou une graduation allant du cœur de l'EEDD à sa périphérie.
- Animer une démarche participative mobilisant les territoires.
- Anticiper les suites de l'état des lieux.
- S'inscrire dans le temps en tenant compte des diverses échéances nationales et internationales.

Il y a donc besoin d'une étape complémentaire de travail pour le groupe de pilotage qui pourrait se réunir fin juin – début juillet pour :

- Caractériser l'état des lieux.
- Caractériser la démarche.
- Qualifier l'EEDD.
- Inscrire les assises dans le scénario.

7 ELEMENTS DE DISCUSSION EN PLENIERE ENC DU 31 MAI

Cette étude a été présentée en plénière de l'ENC le 31 mai. Il avait été décidé de retracer les trois phases et leurs résultats afin de permettre aux participants de s'approprier la démarche qui a permis d'aboutir aux préconisations de scénarios et de mise en œuvre.

Le temps imparti à la discussion a permis de soulever les questions suivantes :

Méthodologie générale :

- La démarche participative est importante : les territoires doivent contribuer aussi à l'analyse des résultats.
- Il est important de trouver la place des assises de l'EEDD dans le processus en tenant compte de ce qui est déjà en cours.
- Les assises et l'état des lieux partagent certains résultats attendus, notamment cette idée de mieux cerner le champ de l'EEDD.
- En termes de moyens humains à mobiliser, il faut faire appel davantage aux acteurs de terrain, cela peut permettre d'aller plus vite, cela peut réduire les coûts, puisque chaque acteur fait la saisie de ce qui le concerne. Il faut alors se donner collectivement les moyens de "réguler/contrôler" l'information fournie.

Autour de la forme B du scénario (évaluation de dispositifs / analyse qualitative) :

- Il faudra définir ce que l'on entend par « dispositif ». Comment seront-ils choisis ? Sont-ils choisis par l'ENC ou par les espaces de concertation et plateformes sur les territoires ?
- Qui construit la grille d'évaluation ?
- Il faudrait aussi évaluer la rétro-action de l'impact de l'EEDD sur les territoires, c'est-à-dire « en quoi et comment les phénomènes socioéconomiques ont-ils un impact sur l'EEDD ? »
- Comment prend-t-on en compte le temps entre l'action de l'EEDD et ses effets ?
- Cette évaluation n'est pas antinomique avec une recherche d'envergure nationale.

Implication :

- Si un dispositif est choisi en Provence-Alpes-Côtes d'Azur, la région pourra s'engager dans le financement de son évaluation.
- Le scénario 2B suppose un coût financier non négligeable que le CGDD n'a pas la possibilité de financer. Cela suppose d'aller dans le sens de la recherche de moyens.
- L'ARF peut être mobilisée mais il faut que la demande soit claire, et que chacun des autres acteurs le fasse dans sa sphère.
- On peut mobiliser des outils qui seraient pris en charge par les territoires volontaires pour participer à l'expérimentation de l'état des lieux.

Points de vigilance à avoir :

- Attention à l'articulation entre territoires et ENC : des dynamiques de cartographie et de tableaux de bord existent sur les territoires, il devra y avoir convergence et cohérence. Les acteurs des territoires ne doivent pas être que des contributeurs, ils doivent aussi être à la source de l'élaboration de critères, grilles, à la sélection de dispositifs, etc.
- Bien poser la question des finalités : au-delà de savoir ce qui se passe, il s'agit de savoir ce qu'on voudrait qu'il se fasse en matière d'EEDD.

Au final :

Il y a une forte adhésion à ce que soit élaboré un argumentaire sur les enjeux identifiés, par l'étude de faisabilité, pour un état des lieux national.

Aucune forme n'a été actée par l'ENC. Les participants sont invités à répondre à une consultation électronique sur la base d'un tableau « discussion sur orientations et modalités » initié par le comité technique et le groupe de pilotage "étude".

Le groupe de pilotage se réunit le 2 juillet pour organiser et proposer les modalités pratiques de la suite à donner à cette étude.

PHASE 1 : RECUEIL DES PRATIQUES ET DES BESOINS PRIORITAIRES EN MATIERE D'OBSERVATION, EVALUATION, SUIVI DES STRATEGIES OU ACTIONS D'EEDD

1 INTRODUCTION

1.1 OBJECTIFS DE LA PHASE 1

- ◆ **Objectif général** : Recueillir les pratiques existantes et les besoins prioritaires dans chacune des sphères en matière d'observation, d'évaluation et de suivi de leurs stratégies ou actions d'EEDD.

- ◆ **Objectifs opérationnels** :
 - Identifier les champs de l'EEDD pour les acteurs.
 - Identifier les actions d'observation, de suivi et d'évaluation de l'EEDD mises en œuvre.
 - Repérer les facilités et difficultés à rassembler cette connaissance.
 - Collecter les besoins ou souhaits en la matière.

1.2 METHODOLOGIE

Les résultats synthétisés ci-après sont le fruit du **croisement de deux enquêtes** :

- *Une enquête rapide* menée par Pierre Feltz auprès de trente participants à l'ENC visant à obtenir un avis quantitatif sur l'éventualité d'un état des lieux (cf. annexe « participants à l'enquête rapide »),
- *Une enquête qualitative* par entretiens approfondis de 1 à 2 h auprès de quinze acteurs mobilisés pour un état des lieux (cf. annexe « participants aux entretiens approfondis »).

Les répondants aux deux enquêtes sont issus des 5 sphères d'acteurs de l'ENC : entreprises, associations, Etat, syndicats, collectivités territoriales – plus une sixième sphère constituée par les « plateformes » ou « espaces » rassemblant des acteurs de sphères différentes.

Pour traiter les informations, **notre technique a été de regrouper les réponses proches**, nous permettant ainsi de réaliser des catégories issues directement des propos des personnes interrogées. Ces catégories étaient ensuite nommées d'une expression synthétisant l'idée centrale révélée.

Les résultats sont **présentés sous forme synthétique et commentée mais sans interprétation**. L'objectif du comité de pilotage du 14 mars étant, d'une part, de vérifier les erreurs et omissions éventuelles dans les réponses fournies, d'autre part, d'engager des échanges à la lecture de ces informations.

2 AVIS GENERAL SUR LA MISE EN PLACE D'UN ETAT DES LIEUX

Avant d'entrer dans le détail des différentes questions, nous donnons le sentiment général qui émerge, au sein de l'ENC, sur la mise en œuvre d'un état des lieux de l'EEDD, information obtenue par l'enquête rapide conduite par Pierre Feltz lors de son enquête rapide auprès de trente participants.

La question était :

2.1 QUE PENSEZ-VOUS DE LA MISE EN PLACE D'UN ETAT DES LIEUX DE L'EEDD ?

Le sentiment général est un sentiment très favorable à la mise en œuvre d'un état des lieux de l'EEDD, qualifiant la proposition de « nécessaire », « indispensable », « intéressante », « pertinente », « utile », etc.

Sphères d'acteurs de l'ENC	Avis général	Justification	Interrogations et remarques
Entreprises	Favorables	Permettra une vision globale. Utile pour l'action.	Vigilance à avoir sur l'exploitation et l'utilisation des résultats.
Associations	Favorables	Rendre visible et valoriser les actions menées.	Sur quel contenu, avec quelles méthodes... ?
Collectivités	Favorables	Visualiser ce qui se passe sur l'ensemble du territoire.	Sur quel périmètre, territoire ? Avec quels objectifs, quelle utilisation ?
Syndicats	Favorables	connaître ce qui se fait ailleurs et à tous les niveaux	
Etat	Favorables	Partager les visions des choses.	Quel serait le champ d'investigation ?
Plateformes	Favorables	Collecter des informations objectives	

En conclusion

Pour toutes les personnes interrogées, un état des lieux apporterait une vision globale, objective et partagée de l'EEDD et de ses acteurs. Au-delà de cette unanimité, beaucoup de questions se posent sur les modalités de mise en œuvre d'un tel état des lieux : objectifs, périmètre, protocole, utilisation.

En croisant et en analysant les résultats des différents entretiens, on ne repère pas de tendances particulières aux différentes sphères d'acteurs.

3 LE CHAMP DE L'EEDD POUR LES 15 PERSONNES INTERROGÉES EN ENTRETIEN APPROFONDI

3.1 INTRODUCTION

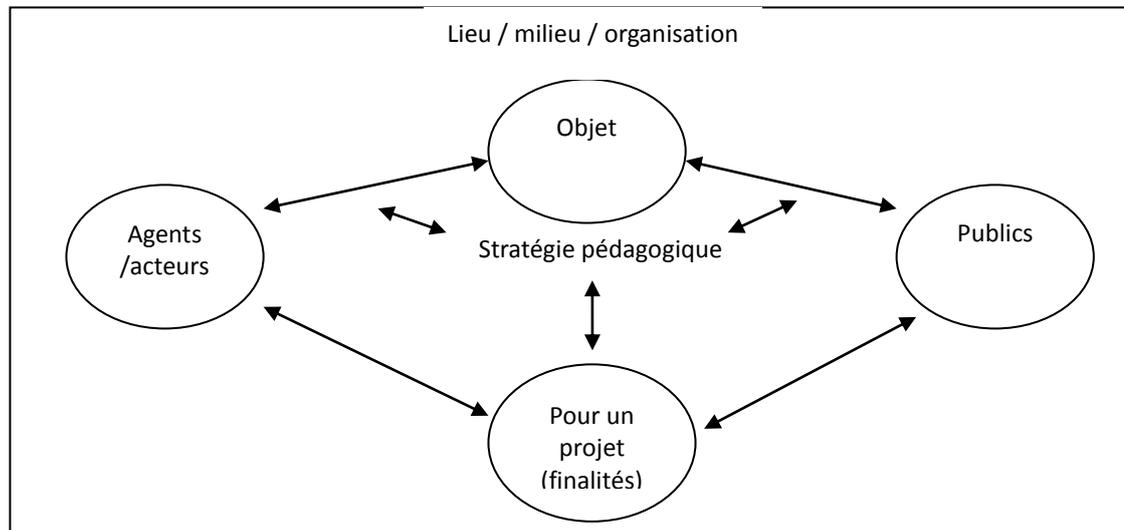
Le premier chapitre du questionnaire d'entretien approfondi avait pour but de repérer quel périmètre de l'EEDD est considéré par les personnes interrogées lors des 15 entretiens approfondis. Il nous a permis de collecter les différents systèmes de représentations et d'actions dans lesquels ils œuvrent, ainsi que les contours de ce que pourrait représenter le champ de l'EEDD.

Notre questionnaire était volontairement ouvert, afin de ne pas orienter les discours. Cela eu pour effet de collecter des niveaux de réponses assez diversifiés :

- Les uns nous donnaient leur définition générale de l'EEDD,
- Les autres dressaient une image de l'EEDD à partir de leurs pratiques propres.

Les réponses ont permis de mettre en lumière un protocole éducatif général mettant en interaction :

- Un objet qui donne le sens, le support et la spécificité de l'EEDD : thèmes, notions, principes, etc.
- Des personnes à former : publics, participants, bénéficiaires, etc.
- Des agents ou acteurs appartenant à une organisation facilitant le processus éducatif : animateurs, enseignants, formateurs, dans les établissements scolaires, les entreprises, les centres de loisirs, etc.
- Une stratégie pédagogique formelle ou informelle au sens large du terme, c'est-à-dire un choix méthodologique de transmission : méthodes, approches, démarches / sensibilisation, enseignement, information, formation, etc.
- Un projet : de société, de développement.



3.2 RESULTATS D'ENQUETE

Les finalités de l'EEDD

C'est à la question des objectifs visés par l'EEDD que les répondants ont formulé des réponses d'ordre axiologique. N'ayant pas eu à choisir parmi une liste de finalités, ces propositions expriment plutôt ce qui est venu à l'esprit de façon spontanée. Elles sont de trois ordres, l'EEDD doit permettre de :

- ◆ **Changer les comportements pour faire face aux enjeux du développement durable (8/15)**
- ◆ **Appréhender et comprendre les enjeux du monde, de l'environnement, du développement durable, dans toute leur complexité (7/15)**
- ◆ **Eduquer à la citoyenneté, à l'esprit critique et à la responsabilité (7/15)**

Nous notons pour chaque item la quantité de personnes ayant formulé les propositions, ceci à titre purement indicatif car il n'a pas valeur de représentativité.

Les objets de l'EEDD

Il nous a paru important, faire ressortir des formulations, ce qui pouvait être de l'ordre de l'objet d'éducation, ce sur quoi porte l'EEDD. C'est en effet sans doute en partant de cet objet que pourra se définir le champ de l'EEDD. A quoi est-ce qu'on éduque/forme quand on fait de l'EEDD ? La discussion autour des relations entre environnement et développement durable doit avoir lieu, cela commence ici :

- ◆ **Le DD et ses trois piliers (12/15)**
 - *Champ très large : éducation au développement durable ; Thématiques très vastes (mobilité, ville, air, commerce équitable, environnement sonore, mais aussi nature).*
 - *Favoriser l'appropriation des enjeux d'un développement soutenable.*
 - *Conception non limitée au domaine environnemental.*
- ◆ **L'environnement au regard du DD : (3/15)**
 - *Ne pas oublier l'axe environnement du DD.*
 - *Une EE qui se saisit et interroge le DD.*

Les publics

Pour chacun des interlocuteurs, **tous les publics sont concernés, à tous les âges de la vie et dans toutes les sphères de la société.**

Sans doute faut-il faire la part, ici, de ce qui est de l'ordre des intentions de ce qui est de l'ordre de la réalité des pratiques :

- Tous les âges de la vie, de la petite enfance au grand âge sont-ils réellement touchés ?
- Toutes les sphères de la société (sphère privée, sphère publique, sphère des loisirs organisés, sphère de l'enseignement et de la formation, sphère du travail) sont-elles couvertes ?

Certains acteurs s'accordent à donner des priorités à leur action, soit par vocation initiale (Education nationale) soit par choix stratégiques (collectivités, entreprises) : jeunesse, personnes handicapées, médiateurs, etc.

Les agents, acteurs

D'une part sont nommés les acteurs ayant une action pédagogique avec les publics : animateurs, enseignants, formateurs, conférenciers :

- Appartenant aux cinq sphères de la stratégie nationale du DD.
- Faisant de l'EEDD leur métier ou insérant de l'EEDD dans leur métier.
- Dans l'éducation formelle et dans l'éducation non formelle.
- Dans les formations initiales et dans les formations continues.

A ceux-là s'ajoutent « les contributeurs » : élus, techniciens, chargés de communication, gestionnaires, corps d'inspection, CPE, responsables ... tous qui gravitent autour, insufflent des orientations, prononcent des discours, organisent des événements, des rencontres. Ils participent à la lisibilité, au transfert d'informations, à la mise en réflexion, à l'outillage.

Les stratégies pédagogiques

Elles sont multiples et combinent les différentes formes que sont l'information, la sensibilisation, l'enseignement, l'éducation, la formation (15/15)

- *Une éducation qui vise à informer, sensibiliser, former, éduquer tous les acteurs de la société pour qu'ils comprennent tous les enjeux de notre société d'aujourd'hui.*
- *Parler d'EDD revient à parler d'éducation tout court.*

Il semblerait que dès qu'il y a stratégie de construire une information, porteuse d'un désir de changer l'autre au regard d'une préoccupation d'environnement ou de développement durable, elle entre dans le périmètre de l'EEDD.

Tout le monde n'a pas nommé les démarches et approches, mais lorsque c'était le cas, elles relevaient l'importance que l'on se devait d'accorder à des démarches plus qu'à d'autres, la pédagogie choisie étant au cœur à la fois de la réussite et de la cohérence éducative.

- *Démarches actives, participatives, de terrains, interdisciplinaires et transversaux, sur des projets longs, conférences.*

Importance et lisibilité de l'EEDD dans les structures des personnes interrogées

A part une exception (syndicat), l'EEDD est une activité bien repérée au sein des structures interrogées, même si certains regrettent qu'elle n'ait pas plus de place encore en termes de reconnaissance politique au sein de leur structure. Pour plus du quart d'entre elles, c'est même l'activité principale.

3.3 CONCLUSION

Les entretiens révèlent l'étendue du périmètre de l'EEDD recouvert par les différents champs d'interventions, réels ou en projet, des organisations auxquelles appartiennent les participants. Tous s'accordent sur une vision très vaste et très large de l'EEDD, qui concerne toutes les sphères de la société, tous les publics, à tous les âges de la vie : « *Il faut que tout le monde s'y mette* ». Les partenariats et les collaborations sont, pour cela, souvent cités comme nécessaires et effectifs. Parfois très variées, parfois spécifiques, parfois transversales, les stratégies pédagogiques sont multiples et orientées vers le changement nécessité par les enjeux du développement durable.

La notion de développement durable apparait, en effet, au centre du projet éducatif. Quelques nuances, néanmoins, autorisent à distinguer trois positionnements de l'environnement au regard du développement durable :

- L'environnement est un des piliers du développement durable, les deux autres piliers (social et économique) devant être intégrés aux préoccupations éducatives. C'est la posture majoritaire, représentée dans l'expression « **éducation au développement durable** ».
- L'environnement est l'axe à privilégier dans des finalités plus larges constituées par les enjeux du développement durable (posture minoritaire), ou « **éducation à l'environnement pour un développement durable** ».
- L'environnement permet de saisir le concept de développement durable et de le mettre en critique (une seule personne), ou « **éducation à l'environnement** ».

4 SITUATION ACTUELLE EN TERMES D'ETAT DES LIEUX

4.1 INTRODUCTION

Le second chapitre du questionnaire d'entretien visait à identifier les pratiques actuelles d'état des lieux mises en œuvre par les acteurs interrogés ou étant à leur connaissance. L'intention était de repérer les savoir-faire, les dispositifs, les outils et les expériences sur lesquels pourrait s'appuyer l'état des lieux national.

Les entretiens ont mis en évidence une diversité des formes de suivi que nous avons classées de façon arbitraire car il est probable que tout le monde n'entende pas les mêmes choses sous les mêmes termes (tableaux de bord, évaluation, suivis d'activités, bilans et rapports...). **Il sera nécessaire de définir ces expressions et ce qu'elles recouvrent fonctionnellement pour être sûr de parler le même langage et de choisir le bon outil pour atteindre les objectifs.**

4.2 RESULTATS DE L'ENQUETE

Les pratiques existantes

Pratiques	Porteurs	Objectifs	Contenus
Des tableaux de bords	<ul style="list-style-type: none"> - Réseaux territoriaux d'EEDD - Grand Lyon - EDF 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un suivi des activités, - Aider à la décision, - Concourir à la cohérence et à la pertinence de l'EEDD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la structure, - Organisation interne et vie associative, - Emploi, - Questions économiques et financières (partenariats, etc), - Publics et activités.
Des banques de données	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle ressource National des Sports de Nature - ERC PACA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre des ressources à disposition des acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Expériences, - Outils, - Acteurs et structures, - Fiches action.
Des évaluations et études	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence des grandes écoles et universités - EDF - Grand Lyon (en attente) - Veolia - Ministère des sports - Ministère de l'éducation - Individuels (travaux universitaires). 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'avancement de l'enseignement supérieur en matière de DD. - Mieux caler l'offre aux demandes, - Piloter le plan d'action, - Savoir comment tout cela vit, - Faire le point, - Evaluer les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 critères : la gouvernance, l'ancrage territorial et sociétal, l'enseignement, la recherche et l'éco-gestion des campus. - Satisfaction, - Formations et EEDD, - Compétences et connaissances en matière de DD.
Des suivis d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Région PACA - Fédération des parcs régionaux - CUT - EDF - Plateformes 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'adéquation des actions avec les objectifs politiques, - Savoir ce qui se déroule, - Repérer les actions intéressantes, les manques et besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> - Descriptif des activités, - Echanges de connaissances et sentiments sur ce qui se fait.
Des bilans et rapports	<ul style="list-style-type: none"> - Veolia - Fédération des parcs régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Retransmettre ce qui se fait, comment cela se fait pour l'améliorer. 	
Des observatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Agence européenne de l'environnement 		

Les sentiments des acteurs au regard de ces pratiques

Deux sentiments bornent les réactions des uns et des autres : d'un côté « *Quand on n'a rien tout reste à faire* » et de l'autre « *Le travail est déjà fait* » (non pas le travail d'état des lieux, mais le travail préparatoire à l'état des lieux).

Les points forts repérés par les porteurs d'action de suivi et d'état des lieux montrent qu'ils permettent :

- De donner de la lisibilité sur ce qui se fait et de la légitimité à poursuivre ou à engager des actions.
- De valoriser les actions et les acteurs autour de ces données réelles.
- De rendre des comptes à qui de droit.
- De mobiliser des partenaires, tout en favorisant la compréhension mutuelle, l'élaboration d'un langage commun.
- D'accéder plus ou moins facilement à une quantité d'informations utilisables.

A l'inverse, ces différentes expériences mettent en évidence :

- la difficulté d'obtenir les informations. La collecte s'appuie le plus souvent sur des « bonnes volontés », sont partielles et peinent à mobiliser les acteurs qui sont par ailleurs déjà très sollicités (enquêtes, questionnaires...). On se mobilise sur l'action plutôt que sur le suivi ou l'évaluation de l'action. Par ailleurs, l'EEDD n'est pas une priorité pour beaucoup d'institutions, il est difficile de les engager dans des programmes de suivi trop ambitieux.
- La quantité et la multiplicité des informations, qui fait que tout n'est pas centralisé ni synthétisé.

De nombreuses difficultés sont également soulignées en termes méthodologiques :

- Difficulté d'obtenir des données fiables, exhaustives et objectives.
- La transversalité du sujet et les différentes appréhensions de son périmètre le rend complexe à suivre (cloisonnement des services, des thèmes, des dispositifs...).
- Les fortes disparités territoriales en termes d'organisation des acteurs et de politiques publiques rend malaisées les mises en commun.

Repérer, suivre et évaluer les actions demande des moyens techniques, financiers et humains qui ne sont pas faciles à réunir et qui ne font pas souvent partie des priorités des financeurs ni des acteurs.

4.3 CONCLUSION

De nombreuses pratiques de suivi et d'évaluation sont mises en œuvre dans les structures interrogées. Elles sont assez diverses, facilement accessibles en cas de besoin, plus quantitatives que qualitatives, porteuses de lisibilité, de valorisation et de mobilisation.

Néanmoins, chacun construit sa grille et établit ses protocoles en fonction de ses propres besoins. Ce qui rend les informations recueillies difficilement exploitables dans un état des lieux transversal car elles sont très disparates, multifformes, peu comparables entre elles, d'autant qu'elles sont souvent sous la forme de matière brute.

La plupart des acteurs déplore le manque de moyens et de temps pour faire ces états des lieux internes ou territoriaux qui pourtant les aident à piloter leurs actions.

Re-notons que les différents termes utilisés pour nommer ces actions de suivi (tableaux de bord, évaluation, suivis d'activités, bilans et rapports...) semblent comporter des acceptions différentes, que nous devons préciser car le sens de l'expression induit des objectifs et une méthodologie d'investigation.

5 BESOINS ET SOUHAITS PAR RAPPORT A UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD

5.1 INTRODUCTION

Cette partie du questionnaire constituait le cœur de l'entretien, pendant lequel nous avons déroulé avec plus de précision les questions qu'elle contenait :

- Pourquoi faire un état des lieux national de l'EEDD ?
- Sur quoi devrait-il porter (items)/ ne pas porter ?
- Sur quel périmètre de l'EEDD ?
- Sur quelle échelle de temps ?
- Sur quelle échelle géographique ?
- Pour en faire quoi ? (usage, valorisation)
- Comment cela pourrait-il s'organiser ?
- Par qui cela pourrait-il être réalisé ?
- A l'aide de quels moyens ?
- Quelles sont les conditions de réussite ?
- Quelles difficultés devront être levées, obstacles contournés ?

Les pages qui suivent organisent les réponses formulées.

A deux reprises, nous avons croisé l'enquête rapide et les entretiens approfondis parce que le même type de question a été posé aux deux groupes. Ceci permet de vérifier la concordance de ce qui est attendu entre les participants à la plénière de l'ENC et les répondants à l'enquête approfondie. Notons que certaines personnes ont fait partie des deux enquêtes, leurs réponses vont donc apparaître de façon doublée. Mais, là encore, les chiffres n'ont pas de valeur statistique, ils nous donnent juste une idée du poids des propositions émises.

5.2 POURQUOI FAIRE UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD ?

Les données classées dans le tableau suivant rassemblent :

- La question du « pourquoi » posée aux participants de l'entretien approfondi,
- La question « qu'aimeriez-vous qu'un état des lieux apporte et apporte à l'ENC ? » posée aux trente participants de l'ENC à l'enquête rapide.
- La question des « bénéfices attendus » posée en fin d'entretien aux 15 participants de l'enquête approfondie.

Ces trois questions, même différemment formulées, vont permettre de poser les enjeux attendus et les objectifs à mettre en débat pour un état des lieux.

Le tableau de synthèse présente les résultats par sphère dans l'enquête auprès de la plénière ENC, mais ne fait pas cette distinction dans l'enquête approfondie (colonne nommée « pilotage »). Cela s'est avéré ni utile en termes d'information, ni fiable d'un point de vue quantitatif.

Les apports souhaités		Enquête Plénière ENC							TOTAL ENC	PILOTAGE
		Associations	Collectivités	Entreprises	Syndicat	Etat	Plates formes			
Rendre visible et peser	<p>Avoir une meilleure connaissance et reconnaissance de ce que fait chacun en matière d'EEDD sur les territoires (dont international) et dans chaque sphère.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se positionner entre acteurs, entre sphères, au sein de l'ENC, dans la société. - Valoriser et soutenir le secteur et les acteurs, et faire reconnaître l'utilité sociétale de l'EEDD. - Montrer la diversité. - Identifier les freins et les leviers. - Justifier des moyens. 	10/11	8/8	4/4	1/1	2/4	1/2	26/30	10/15	
Elaborer des stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la stratégie de l'ENC et des ERC. - Impulser et appuyer des politiques d'EEDD dans à tous les échelons du territoire. - Aller vers une stratégie commune ou un plan national d'action. 	6/11	3/8	2/4	1/1	2/4	2/2	16/30	10/15	
Définir le champ de l'EEDD	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser de quoi on parle, se donner des références communes, se donner une identité, repérer les limites du périmètre. - Elargir le périmètre à nouveaux acteurs. 	7/11	4/8	1/4	1/1	1/4	1/2	15/30	4/15	
Faciliter les collaborations	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges, la mutualisation, éviter les concurrences et mettre en synergie les moyens à la fois au sein de l'ENC et dans les territoires. - Mettre en place des partenariats. 	4/11	1/8	3/4		2/4	1/2	11/30	9/15	
Observer les effets de l'EEDD	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'impact de l'EEDD sur les publics, sur les territoires, et sur la société. - Observer l'évolution des pratiques et les tendances, et leurs cohérences. - Repérer les réussites et les conditions de réussites pour les partager. 	3/11	2/8	1/4				6/30	8/15	
Améliorer les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Faire progresser l'EEDD d'un point de vue pédagogique, diffuser les expériences réussies. - Alimenter et outiller les acteurs et les partenaires. 	2/11	1/8	2/4				5/30	9/15	
Mobiliser de nouveaux acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser la sphère des entreprises, du sport. 								3/15	

Conclusion

Les sept souhaits formulés pourraient donc devenir les objectifs à atteindre par un état des lieux de l'EEDD :

- Rendre visible et peser dans la société.
- Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD.
- Définir le champ de l'EEDD.
- Faciliter les collaborations.
- Observer les effets de l'EEDD.
- Améliorer les pratiques d'EEDD.
- Mobiliser de nouveaux acteurs.

Nous en discuterons dans la phase suivante mais nous pouvons déjà nous demander s'ils doivent être tous conservés, induisant un état des lieux multiforme, ou bien si des choix devront être opérés autour d'objectifs nécessitant une méthode d'investigation.

Ce qui est sûr pour l'instant c'est que cet état des lieux provoque beaucoup d'attentes et porte de grandes ambitions.

5.3 SUR QUOI DEVRAIT-IL PORTER (ITEMS)/ NE PAS PORTER ?

Dans un même procédé de croisement de réponses, le tableau ci-dessous présente les données issues de la question 2 des entretiens approfondis et de la question posée par Pierre Feltz auprès de 30 membres de la plénière de l'ENC : « Quelles informations pensez-vous qu'il soit pertinent de rassembler par cet état des lieux ? ».

		Plénière ENC							PILOTAGE
		Associations	Collectivités	Entreprises	Syndicat	Etat	Plates formes	TOTAL ENC	
Cartographie de l'EEDD : qui fait quoi, où, comment ?	<ul style="list-style-type: none">- Structures, réseaux, acteurs, politiques, dispositifs, partenariats- Moyens, subventions, économie, Agents, métiers, formation- Publics,- Thèmes, contenus, objectifs- Pratiques, pédagogies,- Spécificités par territoires et international, et par sphère d'acteurs.	9/ 11	6/8	3/4	1/ 1	2/ 4	1/ 2	22/ 30	5/ 15
Pratiques et actions menées	<ul style="list-style-type: none">- Types d'actions, dispositifs et actions phares, exemplaires, innovantes, exemples.- Evolutions.- Supports et outils, pratiques pédagogiques.	5/ 11	2/8	2/4	1/ 1	2/ 4	1/ 2	13/ 30	7/ 15
Les effets de l'EEDD	<ul style="list-style-type: none">- Evaluation des effets sur les publics- Impacts sociétaux.	3/ 11	1/8	1/4				5/ 30	5/ 15
Les conditions de développement de l'EEDD	<ul style="list-style-type: none">- Repérer les façons d'aller plus loin.- Facteurs de réussite ou d'échec, recommandations pour optimiser les actions.	1/ 11	2/8	1/4	1/ 11			5/ 30	3/ 15
Les besoins des acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Besoins en contenus et en plateformes d'échange.							0/ 30	1/ 15

Conclusion

- Cartographie de l'EEDD (qui fait quoi, où, comment ?)
- Pratiques et actions menées
- Les effets de l'EEDD
- Les conditions de développement de l'EEDD
- Les besoins des acteurs

Ces cinq critères à renseigner sont complémentaires, combinant le quantitatif et le qualitatif. Mais ils peuvent aussi faire l'objet chacun d'un état des lieux particulier.

5.4 SUR QUEL PERIMETRE DE L'EEDD ?

Le mot de « périmètre » a souvent été entendu comme synonyme de champ, plutôt que d'étendue quantitative.

Sur le champ le plus large possible, sans restriction (11/15)

La majorité des personnes interrogées (11/15) s'exprime en faveur d'un périmètre d'investigation le plus large possible :

- **Auprès de toutes les sphères d'acteurs**, même auprès de ceux qui ne se reconnaissent pas a priori comme acteurs de l'EEDD. L'idée est d'une part d'élargir le champ de l'EEDD et d'autre part de repérer les innovations et les tendances se développant à la marge du périmètre « classique » (comme dans le champ social par exemple, celui du sport, de l'entreprise...)
- **Sur le plus de thématiques possibles**, qu'elles soient « classiques » de l'EEDD (biodiversité, énergie, eau, air, paysages, énergie, climat...) mais aussi santé, solidarité, habitat, économie, mobilité (etc.), qui participent aussi au champ du développement durable.
- **Sur les différents niveaux d'approches** : éducation, enseignement, formation, sensibilisation, information, communication, incluant celles qui participent au rayonnement de la culture environnementale et du développement durable (communication, information...)... Ceci peut impliquer d'analyser ce qui est de l'ordre de l'EEDD dans différents projets dont l'objectif n'est pas l'EEDD.

Sur un champ plus réduit

- Deux interlocuteurs soulignent leur attachement à l'entrée environnementale, qui est l'un des piliers du développement durable auquel l'Education à l'Environnement contribue à sensibiliser.
- Trois autres interlocuteurs sont clairement axés sur une entrée plus éducation/formation au Développement Durable.
- Enfin, un interlocuteur souhaite centrer l'état des lieux sur l'éducation formelle (celle de la sphère de l'Education nationale)), en tant qu'axe commun autour duquel gravitent les partenaires (associations, entreprises, familles).

Le périmètre de l'EEDD et celui de l'état des lieux ne sont pas nécessairement les mêmes

- La difficulté et la nécessité de trouver un consensus sur le périmètre de l'EEDD entre les différentes sphères d'acteurs sont soulignées à plusieurs reprises. L'un des objectifs de l'état des lieux pourrait être de repérer les limites de ce périmètre et pour certains de l'élargir.
- La taille et le flou du périmètre rendent cependant nécessaire de clarifier, voir réduire, au sein de l'ENC, le champ d'investigation de l'état des lieux, en choisissant un petit nombre d'objectifs.

Conclusion

Une option étendue en termes d'acteurs, de thématiques et d'approches constituent le périmètre à observer. Celui-ci devra être mis en regard de la notion de champ de l'EEDD. Il faudra peut-être d'abord s'accorder sur ce qu'est le champ de l'EEDD, avant que de cibler tout ou partie du champ à observer, débat qui sera sans doute complexe, puisqu'une grande majorité privilégie un périmètre le plus large possible à sonder.

5.5 SUR QUELLE ECHELLE DE TEMPS ?

Les échelles de temps exprimés par les répondants se situent à deux niveaux : la durée sur laquelle s'étalent l'état des lieux et la fréquence de collecte des informations.

Périodique (7/15)

Pour une bonne part des interlocuteurs, l'état des lieux est une image de la situation à un moment donné qui doit pouvoir être régulièrement mise à jour (tous les 2 ans, au rythme des assises...) pour suivre les évolutions d'une part, et évaluer puis réajuster les politiques menées d'autre part.

Ponctuel (1/15)

Une photographie « zoom » ou « grand angle » de la situation (établie sur 6 mois à 18 mois selon les interlocuteurs).

Rétrospectif (2/15)

Observer les évolutions des pratiques et les changements de comportement sur les 10 à 20 dernières années. Ce peut être l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait dans la perspective de Rio+20.

Conclusion

Il n'est pas toujours facile de répondre à la question du temps avant d'avoir cerné le champ et l'objet de l'état des lieux. Il semble pourtant que la plupart soit favorable à une photographie prise en différents temps devenant, si c'est possible « un film ».

5.6 SUR QUELLE ECHELLE GEOGRAPHIQUE ?

Les territoires, articulés pour donner une image nationale (15/15)

Pour toutes les personnes interrogées, l'échelle géographique pertinente est nationale et doit intégrer les territoires (« là où ça se passe »). Plusieurs attirent l'attention sur le fait de ne pas oublier les Dom Tom.

Mais les avis sont assez divers lorsqu'il s'agit de qualifier le ou les échelons territoriaux d'investigation : régions / départements / pays / intercommunalités / bassins de vie / focus sur des territoires particuliers ? Plusieurs personnes évoquent la nécessité de choisir un niveau de territoire pas trop petit pour ne pas engager un temps et des moyens trop importants.

Intégrer une dimension internationale (9/15)

Pour 9 personnes il faut également intégrer l'échelon international, au niveau européen, francophone ou mondial. Il ne s'agit pas, à ce niveau, d'un état des lieux détaillé, mais plutôt d'un recueil de pratiques intéressantes à valoriser chez nous, et, réciproquement, faisant valoriser les nôtres à l'international, et ainsi nous situer dans la dynamique internationale.

Conclusion

Ce sont les territoires qui font l'échelle nationale, et c'est aux actions et acteurs de terrain qu'il faut donner de la visibilité au travers cet état des lieux. Il faudra s'accorder sur l'échelon auquel il devra se limiter, tout en ouvrant le regard sur ce qui se fait en dehors de nos frontières.

5.7 POUR EN FAIRE QUOI ? QUELS USAGES ET QUELLES VALORISATIONS ?

Pour construire des stratégies (8/15)

Pour 8 personnes, cet état des lieux doit viser à construire des stratégies pertinentes de développement de l'EEDD :

- Elaborer au niveau national des politiques et des stratégies collectives, avec des objectifs, des programmes d'actions et des moyens communs, pouvant être suivis et évalués.
- Aider les acteurs et les territoires à définir leurs propres politiques.
- Permettre à l'ENC de jouer son rôle pour peser sur les politiques nationales.

Pour construire des boîtes à idées (8/15)

Pour 8 personnes, l'état des lieux pourrait servir à repérer, faire connaître et mutualiser les pratiques innovantes, originales et réussies. Sous forme de témoignages, de boîtes à outils ou de bases de données, il permettrait de valoriser ce qui est fait et diffuser des idées et des analyses d'expériences afin d'améliorer la qualité et la pertinence des politiques et des actions. Chacun, territoire ou acteur, pourrait y puiser des idées et des exemples.

Pour permettre aux acteurs de mieux s'organiser (3/15)

3 personnes expriment que l'état des lieux pourrait être un moyen de renforcer la compréhension et la confiance entre les acteurs, et d'établir des réseaux et des partenariats.

Comme base d'un observatoire national de l'EEDD (2 /15)

2 personnes enfin évoquent l'idée de la mise en place d'un observatoire permanent de l'EEDD, vivant (c'est-à-dire suivi dans le temps) et avec des moyens adaptés.

Conclusion

Stratégies de développement de l'EEDD, boîtes à idées, organisations collectives, observatoire constituent les quatre propositions faites pour donner suite à l'état des lieux. Là encore elles ne sont pas antinomiques les unes des autres, bien qu'elles soient dépendantes des choix réalisés en termes d'objectifs attribués à l'état des lieux.

5.8 COMMENT CELA POURRAIT-IL S'ORGANISER ?

Cette partie organise les réponses données aux trois questions posées successivement : comment ? Par qui ? A l'aide de quels moyens ? En effet, les propos des répondants naviguaient d'une question à l'autre, inter-changeant parfois le « comment » et le « par qui », ou le « comment » et le « à l'aide de quels moyens ».

L'organisation politique (gouvernance, pilotage)

La majorité des avis exprimés propose une gouvernance articulant l'ENC et l'Etat.

Un projet piloté par l'ENC (10/15)

- Pour la majorité des personnes interrogées, c'est du rôle de l'ENC de piloter cet état des lieux.
- Certains (3) évoquent la nécessité de groupes thématiques et d'un animateur de l'ENC, chargé de mission ou mandaté, pour faire avancer le projet.
- Une personne parle même de l'importance de la représentativité des sphères d'acteurs au sein de l'ENC.

Une indispensable implication de l'Etat (7/15)

- L'ambition du projet d'état des Lieux rend indispensable l'appui politique et technique du plus haut niveau de l'Etat, et le pilotage en interministériel. L'Etat est par ailleurs le seul à avoir accès à tous les territoires de la même manière.
- La mission pourrait être pilotée par le CGDD en articulation avec les autres Ministères.
- Pour un interviewé, la mission est à développer au sein et sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale.
-

D'autres acteurs à impliquer

- Plusieurs personnes estiment indispensable d'impliquer les collectivités territoriales dont les intercommunalités dans le pilotage du dispositif.
- Plusieurs évoquent l'intérêt de mettre en place un comité scientifique pluridisciplinaire.

Organisation méthodologique

Etablir un protocole rigoureux (10/15)

- L'accent est mis par la majorité sur la nécessité d'élaborer un protocole et une méthodologie rigoureuse et transparente :
 - o Définir et délimiter le champ d'investigation, poser des objectifs partagés et atteignables.
 - o Elaborer une liste de critères et d'indicateurs partagés, en impliquant les membres de l'ENC.
 - o S'appuyer sur des bases scientifiques solides.
 - o Mener l'étude selon un calendrier adapté aux ambitions.
 - o Diversifier et articuler les démarches d'investigation (entretiens en face à face, téléphoniques, questionnaires...).
- Le protocole ne doit pas être seulement quantitatif, il doit permettre de recueillir des données qualitatives.

Co construire la démarche au sein de l'ENC (6/15)

- C'est à l'ENC d'établir les bases de l'Etat des lieux : définition des objectifs, du champ d'investigation, du protocole...
- La concertation et la participation étant jugées indispensables pour établir ces bases.

Profiter des assises nationales (4/15)

- 4 personnes évoquent l'intérêt d'articuler l'état des lieux avec la dynamique des Assises Nationales qui peuvent être l'occasion de son lancement, ou/et celui de sa restitution.

S'articuler avec les territoires

- Pour faire circuler les informations, cet état des lieux devra s'appuyer sur les acteurs des territoires (associations, institutions, collectivités, et Espaces Territoriaux de Concertation) ainsi que sur les différentes sphères d'acteurs, soulignant ainsi l'ambition du projet.

Utiliser les dynamiques institutionnelles existantes (1)

- Celle de l'UNESCO et des labels internationaux de l'EDD en cours d'élaboration.
- Celle de l'organisation de l'Education Nationale qui permettrait de faire remonter les informations dans une démarche volontaires des établissements (renseignement du site en ligne).
- Celle de l'outil en ligne Evaddes, créé par Fondaterra, et de labellisation des établissements en matière de DD.
-

Organisation technique (Par qui ?)

Recourir à un prestataire compétent et indépendant (8/15)

- Pour plus de la moitié des personnes, il est indispensable de faire appel à un prestataire ou un partenaire pouvant garantir la neutralité et la rigueur.
 - o S'associer avec le monde de la recherche (laboratoire de sociologie ou d'ethnologie) et mettre en place un comité scientifique pluridisciplinaire.
 - o Prestation de consultant ou de cabinet d'étude.
 - o Partenariat avec INSEE, par exemple.

Une structure ou une personne issue de l'ENC (2/15)

- Recruter un animateur.
- Mandater une association nationale existante.
- Identifier un « chef de file » qui soit légitime au niveau national.

Deux personnes soulignent le fait que cela n'est pas faisable en interne, et pas à faire par les acteurs eux-mêmes, ceci pour garantir l'impartialité et l'objectivité du travail.

L'Etat

- Une personne propose que l'état des lieux soit techniquement mené par les services de l'état.

S'appuyer sur les Espaces Territoriaux de Concertation (5/15).

Impliquer les acteurs des territoires pour faire remonter les informations (8/15).

A l'aide de quels moyens ?

Il faut des moyens à hauteur des ambitions

- Tout le monde a conscience de l'ambition et du la lourdeur du projet. Pour le mener à bien il faut donc des moyens important et un engagement politique de l'Etat, des acteurs et des territoires à la hauteur des enjeux.
- Deux personnes attirent l'attention sur le fait que les moyens accordés à l'état des lieux ne doivent pas être pris sur les financements actuels des actions. Une autre personne met en garde contre le risque de capter des moyens disproportionnés par rapport aux besoins.

Un partenariat financier à monter entre :

- L'Etat et ses services déconcentrés,
- Les collectivités, qui peuvent mobiliser des moyens sur leur territoire,
- Les entreprises,
- Les fondations.

L'engagement politique fort de l'état est rappelé avec insistance.**L'engagement et la mobilisation des acteurs sont aussi indispensables.**

- Sous forme de contributions volontaires : bénévolat, remontée de données, circulation de l'information, etc.

Conclusion

On pourrait résumer l'organisation de l'état des lieux de la façon suivante : il pourrait s'agir d'une structuration fine, complexe, partenariale et participative entre les différents acteurs. L'implication de l'Etat y est primordiale, non seulement pour des raisons financières mais aussi pour répondre à l'ambition de stratégie nationale qui est attendu dans l'état des lieux. L'ENC serait le pilote de l'ensemble du travail. La méthodologie serait basée sur des démarches scientifiques et animée avec des scientifiques.

Il semble qu'il y ait consensus, à quelques nuances près, sur cette physionomie qui reste néanmoins à interroger de près et à ajuster aux objectifs.

5.9 QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REUSSITE ?

L'implication de tous les acteurs

- L'implication et la participation réelle de tous les acteurs (issus des différentes sphères et niveaux de territoires) sont les conditions de réussite les plus mentionnées.
 - o Les méthodes et la gouvernance doivent permettre à tous de participer ou d'être représentés.
 - o Tout le monde doit jouer le jeu et contribuer à la remontée des données.
 - o Prendre le temps de mobiliser les acteurs de terrain et d'élargir à d'autres cercles.

La confiance entre les participants de l'ENC, les acteurs et les prestataires

- Développer la confiance et l'envie de faire ensemble au sein de l'ENC : reconnaissance, clarification des questions de pouvoir, bienveillance, apprendre à se parler et se connaître. L'établissement de cette confiance demande du temps. La nécessité d'un médiateur ou d'un animateur de démarches participatives est rappelée par certains pour favoriser une dynamique constructive.
- Pour s'engager, les acteurs doivent avoir confiance en la méthodologie de l'état des lieux : une bonne préparation en amont, un partage des objectifs, une démarche rigoureuse, transparente et honnête sont nécessaires.
- Il faut également instaurer la confiance envers celles et ceux qui réaliseront l'état des lieux : leur neutralité, rigueur, compétence et légitimité devra être reconnue par tous.

Une volonté politique de l'Etat

Des moyens à la hauteur des enjeux

La rigueur méthodologique

Conclusion

On retrouve dans les conditions de réussite des éléments déjà nommés dans l'organisation souhaitée. Cependant la confiance réciproque et envers tous est à la fois la base et le moyen de progresser ensemble et de façon efficace dans le montage et la réalisation de l'état des lieux.

5.10 QUELLES DIFFICULTES DEVRONT ETRE LEVEES, OBSTACLES CONTOURNES ?

Faisant pendant à la nécessité d'établir la confiance, les difficultés à lever seront principalement :

La diversité des points de vue et le repli identitaire

Il semblerait aux yeux de bon nombre de répondants que :

- Certains acteurs se disent plus légitimes que d'autres à faire de l'EEDD.
- Persiste une méconnaissance de ce que font les autres en termes d'EEDD et en leur capacité à fournir des informations de façon transparente.
- Il n'y a pas consensus sur l'objet de l'état des lieux.
- Des conflits et rivalités existent entre certains acteurs et sphères y compris au sein de l'ENC.
- Le cloisonnement des administrations et de certaines sphères d'acteurs rend difficile l'exploration d'un objet très transversal.
-

La mobilisation de l'état et de chacun

- La mobilisation politique de l'Etat, devant être transversale et dépasser les ministères, risque d'être difficile selon certains.
- Beaucoup de personnes sont déjà très occupées, leur disponibilité va être difficile.

La combinaison avec les dispositifs de suivis déjà en place sera complexe

L'ampleur et l'organisation de la tâche

Conclusion

Comme en miroir des conditions de réussite, il faudra contourner l'opposition des points de vue qui provoque le repli sur soi, son organisation ou sa sphère. La mobilisation de l'Etat est aussi perçue comme difficile à obtenir. Et il faudra jongler avec les emplois du temps chargés des uns et des autres, l'ampleur de la tâche et la combinaison avec les dispositifs existants.

6 CONTRIBUTIONS ET MOBILISATION

- ◆ **L'ensemble des personnes interrogées se dit prêtes à se mobiliser :**
 - à donner du temps, à échanger sur les idées,
 - à faire circuler l'information, contribuer et relayer la collecte de données,
 - Mobiliser son organisation, sa structure, voire intercéder auprès des autres acteurs de sa sphère.

- ◆ **Un seule émet l'éventualité de mobiliser des moyens financiers sur son territoire.**

- ◆ **Quelques-uns émettent des conditions :**
 - Besoins d'une anticipation importante pour pouvoir se rendre disponible.
 - Nécessiter de pouvoir intégrer le travail dans son temps de mission.
 - Doit trouver au sein de l'ENC et dans l'Etat des Lieux un intérêt direct pour sa structure.
 - Attente d'une mobilisation des autres acteurs à égale proportion.

7 CONCLUSION DE LA PHASE 1

Cette phase 1 nous a permis de collecter la réalité, les opinions et les souhaits des participants à l'ENC sur le sujet d'un état des lieux de l'EEDD. Nous ne voulons pas porter d'analyse dessus avant d'avoir échangé avec le comité de pilotage sur ce portrait expressionniste.

Nous relevons seulement quelques éléments émergents sur lesquels nous allons devoir travailler :

- Un état des lieux est très attendu par l'ensemble des participants à l'ENC, notamment parce que le champ de l'EEDD est peu observé, et s'il l'est, c'est de manière très éparse et diversifiée.
- Ceci vient en partie du fait que son champ n'est pas défini, ses contours restent flous : « il doit y avoir de l'EEDD partout, envers tous et par toutes les sphères d'intervention auprès de publics ». Ceci ne nous aide pas à dire où commence et où finit l'EEDD, tâche d'autant plus ardue à mener que le champ s'est largement complexifié depuis l'arrivée du développement durable dans les textes, les discours et les objectifs. Une grande part des acteurs historiques de l'éducation à l'environnement s'en sont emparés, de nouveaux acteurs y sont arrivés, et ceux des sphères sociales et économiques y sont invités. « Parler d'éducation au développement durable c'est parler d'éducation tout court », nous disait un répondant.
- Cette dernière remarque nous amène à penser qu'il nous manque encore des points de vue, en tous les cas en termes d'acteurs historiques de l'EEDD. Nous n'avons pas interrogé, par exemple, des établissements publics travaillant depuis longtemps sur la question, tels que les Agences de l'eau, l'ADEME, qui ont mis en œuvre à la fois des évaluations et des enquêtes quantitatives et qualitatives sur les représentations et/ou les changements opérés dans la société au travers l'EEDD ou de façon générale, mais aussi les Fondations (de France, pour la Nature et le progrès de l'Homme, EDF, Nature et Découverte, etc.). Le but de la phase 1 était de rester sur le terrain de l'ENC, la phase 2 va devoir nous emmener vers ces autres acteurs que nous pourrions lister ensemble durant le comité de pilotage.
- La notion d'état des lieux reste un terme générique pour désigner différentes formes de suivi, de prise de recul, de repérage de ce qui se fait en matière d'EEDD. Les mots « tableau de bord », « évaluation », « cartographie », etc., devront être définis car chacun donne un sens à l'état des lieux, à la fois en termes d'intentions, de démarches et de moyens. Il s'agira pour nous d'ouvrir et de clarifier le champ sémantique des « états des lieux ».
- Il nous restera encore à repérer ce qui peut se faire au-delà de nos frontières. Nous avons lancé cette partie de l'enquête auprès des personnes et structures rencontrées lors des différents rencontres internationales auxquelles nous avons participé (Planet'ERE et congrès mondial de l'ErE). Nous solliciterons les participants au comité de pilotage pour nous donner d'autres personnes et lieux ressource.

PHASE 2 : ANALYSE ET INTERPRETATION PERMETTANT LA DETERMINATION DES OPPORTUNITES, DES CONTRAINTES, DES POINTS DE CONVERGENCE OU DE DIVERGENCE SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD.

1 INTRODUCTION DE LA PHASE 2

1.1 OBJECTIF DE LA PHASE 2

- ◆ **Objectif opérationnel** : produire un diagnostic stratégique et technique et un jugement d'ensemble sur les capacités, possibilités et conditions requises pour pouvoir engager au sein de l'espace national de concertation pour l'EEDD, un chantier de travail sur l'objet « d'état des lieux national de l'EEDD ».

1.2 METHODOLOGIE

Nous avons procédé de la façon suivante :

1. **Reprise des commentaires énoncés en comité de pilotage** sur les conclusions de la phase 1. L'objectif du comité de pilotage était d'entrer dans une interprétation à chaud, spontanée et partagée des résultats obtenus en phase 1. La discussion a permis de faire émerger ce qui est de l'ordre du débat et ce qui est de l'ordre du consensuel.
2. **Organisation des conclusions de phase 1** en quatre grands axes de réflexion :
 - Le champ de l'EEDD ;
 - Le sens d'un état des lieux national ;
 - La diversité des formes d'état des lieux ;
 - Éléments d'organisation d'un état des lieux national.
3. **Enrichissement par des recherches** théoriques, conceptuelles et contextuelles, afin d'en éclairer le sens, et de mettre en lumière ce qui s'y joue.
4. **Discussion et analyse critique** permettant de mettre en balance les possibles et les enjeux, les conséquences et les effets induits dans les différentes propositions.
5. **Mise en exergue d'éléments pour les futurs scénarios.**
6. **Ecriture du diagnostic.**

2 LE CHAMP DE L'EEDD, ENTRE VASTITUDE ET CONCEPT FLOU

Le champ de l'EEDD reste un préalable à clarifier et discuter avant d'entrer dans la réflexion sur l'état des lieux. En effet, tous les participants à l'ENC se disent acteurs de l'EEDD. Mais de quelle EEDD s'agit-il ? De quoi parle-t-on lorsqu'on se dit appartenir à cette mouvance ? Est-ce un champ clairement défini, qui permet de repérer si l'on en est ou pas. Ceci est d'autant plus intéressant que quelques-unes des personnes interrogées ont émis l'intérêt d'aller regarder, au moyen de l'état des lieux, des pratiques ne se reconnaissant pas du champ mais traitant des mêmes problématiques :

« Il n'y a pas un secteur d'activité où on ne trouve pas des pratiques d'éducation à l'environnement, soit revendiquées, conscientes, organisées, institutionnalisées, soit cachées, non conscientisées. Et si on les regarde, elles représentent un grand nombre de personnes concernées : des techniciens, des chargés de missions, etc. qui bidouillent eux-mêmes dans des logiques d'animation de réunions, de concertation, de communication ... des tas de gens qui redécouvrent et qui font vivre par eux-mêmes des pratiques qu'on met en avant depuis longtemps » (un participant à l'ENC).

Nous allons d'abord mettre en vis-à-vis les points de convergence et de divergence autour de la définition du champ de l'EEDD. Nous les discuterons ensuite en nous appuyant sur des éléments issus de la recherche en sciences de l'éducation et en éducation relative à l'environnement et au développement durable. Puis nous en retirerons des pistes en vue des scénarios futurs.

2.1 RETOURS DE PHASE 1

Items	Convergences	Divergences	Commentaires
Le champ recouvert par l'EEDD	Vision très vaste et très large de l'EEDD, qui concerne toutes les sphères de la société, tous les publics, à tous les âges de la vie.	Différences (plutôt que divergence) sur les champs recouverts par les pratiques de chacun.	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de principe sur l'étendue du champ, de ses acteurs, de ses publics, de ses stratégies pédagogiques, chacun n'intervenant que sur l'une de ses parties. - Une définition qui reste floue cependant. - Cet accord donne le sentiment que la diversité des postures et des approches est entendue et légitimée par tous, rendant de fait le dialogue possible.
Les finalités de l'EEDD	Tout le monde s'accorde sur le changement comme finalité de l'EEDD.	Mais les changements visés ne sont pas les mêmes pour tous pouvant s'étirer entre transformation culturelle de la société d'un côté, et changement de comportement des citoyens pour faire face aux enjeux, de l'autre.	<ul style="list-style-type: none"> - Ces divergences renvoient au débat de fond sur l'éducation en tension entre « transmission » et « émancipation ».
L'objet « DD »	L'EE a partie liée avec la notion et les enjeux du DD.	Mais de différentes façons : <ul style="list-style-type: none"> - Majoritairement, c'est une nouvelle éducation à inventer, celle du DD en intégrant les champs environnemental, social et économique. - L'EEDD se concentre sur sa spécificité environnementale mais dans la perspective du DD. - L'EE n'est qu'un volet d'une éducation plus vaste au DD. - L'EE se saisit du DD comme il le ferait d'autres questions socialement vives (santé, démocratie, climat, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce consensus apparent pourrait cacher des divergences plus importantes autour de ce qu'englobe le DD. - Il ne correspond pas au champ de l'EEDD étudié par Sauvé et Girault qui ont relevé des postures plus distinctes de mise en relations de l'EE et du DD.

2.2 DISCUSSION

Le champ de l'EEDD

◆ Une vision globale partagée du champ de l'EEDD

Cette vision globale partagée s'explique en partie par la vastitude de ce qu'englobe l'EEDD :

- L'EEDD est une réponse à des enjeux cruciaux.

L'environnement et le développement durable ne sont pas des savoirs disciplinaires comme peuvent l'être l'histoire, la géographie ou la biologie. Ils incarnent des enjeux de société qui paraissent liés à la survie même de l'humanité. Cette envergure de l'enjeu oblige à penser une EEDD intégrant tous les champs de l'intervention sociale.

- L'éducation : une notion familière.

L'éducation est un concept vaste qui traduit toutes les formes d'influence participant à l'apprentissage d'un individu ou d'un groupe d'individus. Sont éducateurs : les parents, l'institution scolaire, les communautés d'appartenance, la société, l'environnement, etc. Aussi chacun peut-il se reconnaître l'éducateur d'une autre personne, que cette éducation procède d'une situation instituée ou d'une situation informelle. Chacun a également été l'éduqué d'une autre personne.

- L'environnement : tous avec une expertise

Si on s'accorde sur une définition de l'environnement comme étant le monde qui nous entoure, alors on peut dire que toute personne a partie liée avec l'environnement et en possède donc une expertise. Cette expertise peut être issue d'un savoir scientifique, d'un savoir-faire technique, ou d'une connaissance expérientielle. Ainsi, voit-on un ENC composé « d'experts » multiples mais tous avec une légitimité et un regard sur un des aspects de l'environnement : l'eau, les déchets, l'énergie, la biodiversité, l'écologie, le développement durable, les espaces naturels, l'agriculture, les transports, les territoires, etc. On pourrait même dire que quiconque, dans sa relation familière à son espace de vie, possède une expertise profane, souvent insue, de l'environnement, car l'environnement c'est « *le plein vent du monde* » (D. le Breton, 2006). Chacun y baigne et y déploie son existence sans qu'on ait, jusqu'à ces dernières années, penser les répercussions de nos façons d'y vivre.

◆ L'EEDD reste néanmoins un objet hybride et flou

Bien qu'elle ait des racines plus que centenaires dans les milieux de l'éducation et de la protection de l'environnement, on peut dire que sa formalisation a pris corps réellement dans les années 1970. Cela semble ancien, et l'on pourrait se dire que son champ a eu le temps de s'élaborer. C'est sans compter l'évolution rapide qu'elle a subie depuis. Ce qui s'appelait éducation à la nature dans le monde de l'éducation populaire, et éducation au milieu dans l'éducation formelle, s'est complexifié des problèmes d'environnement puis de la problématique de développement durable. Lucie Sauvé, professeure chercheuse en Sciences de l'éducation, repérait 6 courants d'éducation relative à l'environnement en 1991, elle en dénombre 15 en 2006.

Répondre à la question : « qu'est-ce que l'éducation à l'environnement et au développement durable aujourd'hui ? » est un chantier qui reste à mener. Les recherches actuelles sont obligées de le prendre par un bout de la réalité sans réussir à embrasser l'ensemble de ses pratiques. Il en va de même au sein de l'ENC, chacun décrit son acception de l'expression en fonction de l'expérience qu'il en a au sein de sa structure. Les membres de l'ENC en ont d'ailleurs bien conscience : « *la définition du champ est complexe, variable selon la personne qui parle et sous quelle posture professionnelle elle parle. Elle comporte des sous-ensembles qui ne se connectent pas automatiquement sous l'appellation EEDD. D'autre part, c'est un concept flou, trop flou pour une légitimation du champ. Chaque partie prenante s'empare d'un volet de l'EEDD et le légitime dans son seul champ, sans se positionner vis-à-vis des autres volets.* »

◆ **Au sein de l'ENC : un dialogue possible**

Les participants de l'ENC partagent une vision très vaste du champ de l'EEDD, tout en sachant que chacun ne peut intervenir que sur une de ses parties. Cet accord donne le sentiment que la diversité des postures et des approches est entendue et légitimée par tous, rendant de fait le dialogue possible.

C'est une des missions que se donne l'ENC : « *contribuer au développement d'une culture commune de l'EEDD* ». Deux stratégies peuvent aider à avancer dans cette construction d'une culture commune au sein de l'ENC :

- Des moments d'échanges et de réflexion sur les représentations, visées, expériences et pratiques de chacun dans sa propre sphère d'activité, avec un animateur qui met en synergie et dialectique les différences et les tronc communs. Chacun se forme ainsi au dialogue avec l'autre, agrandit sa vision de l'EEDD. Il en ressort une explicitation de ce qu'est l'EEDD pour le groupe et une meilleure reconnaissance des uns et des autres.
- Des apports d'experts, de scientifiques, de chercheurs sur ce que représente l'EEDD (notamment dans le champ des sciences humaines et sociales : sciences de l'éducation et de la formation, psychologie sociale, psychologie de l'environnement, sociologie, etc.).

Deux documents trament la constitution de l'ENC : le « document cadre pour un ENC pour l'EEDD », rédigé principalement par le CFEEDD et signé au sortir des assises nationales de 2009, et la « charte de l'ENC pour l'EEDD » rédigée en 2011, par un sous-groupe de l'ENC, sous le premier intitulé de « document-repère commun aux participants de l'ENC » et s'ajoutant au document cadre, fondateur pour formaliser la participation de nouveaux organismes à la démarche ENC. Tous deux ont été signés par un nombre important de participants. Entre les deux, une différence significative : un chapitre « éléments pour des valeurs et principes partagés » est présent dans le document cadre fondateur de 2009 mais ne figure pas dans la charte des participants de 2011. On peut regretter l'absence, dans ce deuxième texte, d'un tel chapitre important également pour donner sens et orientation aux travaux de l'ENC, mais l'étape d'interrogation sur cette absence est nécessaire, car elle va permettre de l'écrire de façon collective avec l'ENC actuel qui s'est, entre temps, étoffé. C'est, au final, écrire son propre projet, qui pourrait se formaliser après la construction d'une culture commune.

Sans doute ces remarques dépassent le cadre de l'état des lieux. Ce serait un chantier parallèle, les deux se nourrissant l'un de l'autre.

Le changement, une des finalités partagées de l'EEDD

Toutes les personnes interrogées ont prononcé le mot de « changement » comme finalité à l'EEDD. Mais les changements visés ne sont pas les mêmes pour tous. Ils s'étirent entre deux pôles :

- d'un côté il s'agit d'aider à la transformation culturelle de la société,
- et à l'autre bout de changer les comportements des citoyens pour faire face aux enjeux.

◆ **Cette divergence renvoie à plusieurs débats :**

- un débat ancien, mais qui reste prégnant dans l'actualité, celui d'une éducation transmission en tension avec une éducation émancipation.
- Un débat au cœur même de l'EEDD autour de deux de ses courants : le courant de la critique sociale et le courant positiviste.
- Un débat sur le champ sémantique de l'éducation au sein de l'EEDD : fait-on de la sensibilisation, de l'information, de la formation, de la didactique, de l'éducation ?

◆ **Eduquer : entre inculquer et émanciper**

L'éducation inculcation est fondée sur la transmission de normes, de valeurs et de savoirs jugés fondamentaux et nécessaires à l'apprentissage des jeunes générations ainsi qu'à la formation des adultes. Ceux-ci sont considérés comme « non sachant » sur une question ou dans un domaine. Cette posture d'éducation, dans sa dimension caricaturale, fonctionne sur des principes d'autorité du « maître » reconnue comme incontestable, de la distinction nette entre les bons et les mauvais comportements, les bons et les mauvais savoirs.

L'éducation émancipation est fondée sur la confiance dans la capacité de l'individu à développer ses propres moyens d'apprendre, de comprendre, de changer. L'éducateur est un accompagnateur

facilitateur qui met à disposition de l'apprenant les savoirs et outils utiles à l'apprentissage sans décréter par avance ce qui est bon pour l'apprenant. René Barbier, professeur émérite en sciences de l'éducation la nomme « pédagogie du surgissement », « *pédagogie qui suit le processus du vivant (et qui) ne peut qu'inventer sans cesse ses propres méthodes en fonction d'une pertinence toujours inachevée avec la réalité. (...) Elle dérange l'ordre établi et crée de nouveaux liens, de nouveaux rapports humains. Elle manifeste une capacité radicale d'imagination propre à l'être humain* » (2002). L'éducation émancipatrice participe au changement culturel de la société.

◆ EEDD : entre critique sociale et positivisme

Le débat éducatif rejoint celui de l'EEDD entre une éducation positiviste et le courant de la critique sociale.

Le courant positiviste tente de faire adopter les gestes et comportements dictés par un certain nombre d'experts et de politiques. Il s'incarne dans ces nombreux catalogues des écogestes qui, bien qu'utiles, sont non seulement conjoncturels et autoritaristes, mais également culpabilisateurs et réducteurs de ce qu'est l'éducation. Ce courant se saisit des enjeux environnementaux par la seule entité de l'individu, quand toutes les structures de la société doivent s'en emparer. Elle développe une hyper responsabilité sur chaque citoyen, pourvoyeuse d'opposition, de fuite ou de dépression face aux enjeux.

Le courant de la critique sociale, au contraire, « *invite les apprenants à faire leurs propres choix sociaux à partir d'investigations menées par rapport à des problèmes qui les concernent directement. Il s'agit ici de s'interroger collectivement sur les pratiques sociales que l'on cherche éventuellement à faire évoluer ou transformer* » (Girault et Fortin-Debart, 2006, p.5).

Un participant de l'ENC signalait que les deux postures peuvent co-habiter chez un même éducateur. Il arrive, par exemple, à tous les parents de balancer de l'explication à l'injonction vis-à-vis de leurs propres enfants dans les gestes et comportements quotidiens. De même, notre société fonctionne-t-elle à la fois entre force de loi et espaces de liberté.

◆ Le champ sémantique de l'éducation en EEDD

Parmi les acteurs présents à l'ENC, il est des chargés de communication, des éducateurs, des formateurs, des animateurs, des représentants de l'enseignement, des chargés de mission éducation, etc. Tous se rejoignent dans la nécessité d'éduquer avec pour chacun sa tâche propre d'informer, de sensibiliser, de former, d'enseigner, etc. Tout cela peut participer de l'éducation puisque chaque action d'intervention sur l'autre est susceptible de l'influencer, mais les degrés d'influence et les moyens mis en œuvre sont différents :

- Informer : transmettre une information.
- Communiquer : faire connaître.
- Sensibiliser : rendre sensible, rendre réactif aux enjeux, aux milieux, aux événements...
- Former : faire acquérir des compétences.
- Enseigner : instruire, indiquer, faire connaître quelque chose à quelqu'un et par extension faire apprendre. Il désigne aujourd'hui, le plus souvent, les milieux scolaires et universitaires institués où les enseignants dispensent un enseignement.
- Eduquer : accompagner un individu dans son changement, avec ses deux racines « nourrir » (e-ducare) et « sortir hors de » (e-ducere).

L'influence est plus forte, la pédagogie plus organisée et les attendus plus ambitieux dans une intention éducative que dans une visée informative. Sans doute l'ENC sera-t-il moins dans la divergence que dans les complémentarités autour de ces termes.

Si nous nous arrêtons sur le sens des mots c'est bien parce qu'ils sous-tendent des visions du monde et des manières de faire. Les anglo-saxons ne sont pas dans cette culture de la nuance et de la sémantique, commente un participant. Ils sont plus pragmatiques et plus vite dans l'action, quand ils nous reprochent de nous perdre un peu dans la rhétorique. Si cet état des lieux doit se faire en dialogue avec d'autres pays il faudra veiller à cette différence culturelle.

L'objet développement durable

Le développement durable est apparu dans tous les entretiens comme un objet incontournable mais non discuté. Ce fait s'explique peut-être par l'adhésion prise par les signataires de la charte de l'ENC

(trente au 8 décembre 2011). Cette charte pose en préambule les multiples textes qui fondent une légitimité à inscrire une éducation / formation dans une visée de développement durable, notamment la Stratégie nationale du développement durable.

Or cette posture ne recouvre qu'une partie du paysage de l'éducation à l'environnement. Il existe trois autres façons de se positionner vis-à-vis du développement durable. Ces quatre postures ont été repérées et nommées par Girault et Sauvé (2008, p.17) :

- La posture acritique consiste à adopter les prescriptions institutionnelles comme des balises qui orientent l'action éducative. L'ENC semble dans ce premier cas de figure.
- La posture « faire avec » se développe chez les acteurs rarement par conviction initiale mais plutôt par stratégie, « les mots n'ont pas d'importance ».
- La posture de résistance regroupe ceux qui cherchent à déconstruire le concept amenant à dénoncer une vision du monde liée à une économie exogène, réduisant l'environnement à un ensemble de ressources à exploiter.
- La posture du « faire ailleurs » représente les acteurs qui, contournant le concept de développement durable, poursuivent et construisent un autre discours (éducation à l'écocitoyenneté, éducation relative à l'environnement).

Sans doute faut-il sortir de l'implicite et mettre sur la table les différentes visions et acceptions du développement durable. Un espace de concertation est une « *instance symbolique d'énonciation démocratique* » (Hansotte, 2008, p.66). La concertation passe par l'élocution, les mots et le sens qu'on leur donne. L'ENC ne peut en faire l'économie, même si cela ralentit les prises de décision.

2.3 LE CHAMP DE L'EEDD, EN VUE DES SCENARIOS

Cette exploration du champ de l'EEDD chez les participants de l'ENC interrogés met en lumière peut-être moins des divergences fondamentales que des disparités issues des différentes cultures de l'EEDD des uns et des autres. Ces différentes cultures ont-elles été mises en lumière, ont-elles été énoncées ? Sont-elles partagées par les acteurs des territoires ? Rendre lisible l'EEDD commence par se rendre lisible à soi-même et au groupe qu'est l'ENC qui a, notamment, pour objectif d'être « force de proposition pour la définition d'une stratégie nationale de l'EEDD ». Comme le dit très justement Jean-Pierre Boutinet, « *la richesse des concepts flous risque de nous abuser si nous ne tentons pas de temps à autre une mise en ordre sémantique pour prévenir l'équivoque* » (1993, p.23).

C'est un chantier parallèle mais articulé à celui de l'état des lieux :

- S'il est commencé avant, il nourrit la réflexion sur le périmètre que pourra couvrir l'état des lieux. Chacun pourra s'engager sur le chantier d'état des lieux avec une plus grande lucidité, une responsabilité partagée, une orientation qui aura été définie collectivement.
- S'il se met en œuvre après l'état des lieux. Alors c'est l'état des lieux qui sert de base aux échanges, il aurait comme objectif non seulement de rendre compte de ce qui se fait sur les territoires, mais aussi de définir la culture commune à l'ENC. Il se pourrait pourtant que cela affaiblisse la validité de l'état des lieux, celui-ci s'étant élaboré par tâtonnement et implicite.
- S'il se met en œuvre pendant, c'est sans doute là qu'il trouvera sa plus grande efficacité. On pourra imaginer des passerelles articulant ces deux travaux qui sont intimement liés.
- Enfin, il pourrait se faire en associant la réflexion sur le champ de l'EEDD et l'élaboration du périmètre de l'état des lieux par le même groupe de travail. Ce serait une façon d'aborder ce qu'est l'EEDD, tout en le circonscrivant de façon explicite au champ que l'état des lieux devra rendre visible. On entrerait ainsi dans ce que Majo Hansotte appelle « les énonciations transculturelles » sans se perdre dans l'immensité du champ (op. cit. p.48).

La mise en culture est tellement évidente pour l'ensemble des participants qu'elle doit faire partie de tous les scénarios envisagés.

3 LE SENS D'UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD

3.1 LES MOTIVATIONS POUR FAIRE UN ETAT DES LIEUX

Reprendre les motivations exprimées pour organiser un état des lieux de l'EEDD est une étape incontournable car c'est l'impulsion première qui va, à la fois, donner le degré d'importance à accorder à l'état des lieux, ainsi que la certitude de le mener jusqu'au bout sans essoufflement ni perte d'intérêt en cours de route. Les motivations sont les initiatrices du sens à donner, le sens conçu dans sa triple dimension :

- Sensation : il doit y avoir une envie qui s'exprime presque corporellement, comme une espèce de picotement intérieur poussant à passer à l'action.
- Signification : l'état des lieux doit être intégré dans les représentations mentales comme un objet ou un concept interprétable, reconnu. Chacun doit pouvoir dire « voilà ce qu'est un état des lieux de l'EEDD pour moi ».
- Orientation : chacun doit pouvoir dire « voilà ce vers quoi j'aimerais que l'état des lieux aille et m'emmène ».

« On a un phénomène qui existe depuis plus de trente ans, en France (l'éducation à l'environnement), au sein duquel beaucoup sont convaincus qu'il n'y aura pas de DD sans la participation du volet éducatif. Le phénomène est atomisé, alors qu'il est unanimement partagé au niveau mondial. Or on n'a pas d'outils pour le comprendre, le définir, le relier au niveau local. On navigue en aveugle, sur un phénomène qui est essentiel. Nous sommes sans données chiffrées face aux politiques. On gagnerait en légitimité et en force si on allait devant eux avec des données sur le domaine » (un participant de l'ENC).

Retour de phase 1

Le sentiment général exprimé par les participants de l'ENC est très favorable à la mise en œuvre d'un état des lieux de l'EEDD, qualifiant la proposition de « nécessaire », « indispensable », « intéressante », « pertinente », « utile », etc. Il apporterait une vision globale, objective et partagée de l'EEDD et de ses acteurs. Certes, au-delà de cette unanimité, beaucoup de questions se posent sur les modalités de mise en œuvre d'un tel état des lieux : objectifs, périmètre, protocole, utilisation.

Discussion

En dehors des aspects de mise en œuvre technique, sans la remettre en cause dans son expression majoritaire, il nous semble opportun d'apporter quelques nuances à cette unanimité. C'est toujours en allant à la redécouverte des détails cachés par une homogénéité de surface que se révèle le nuancier des propos. C'est ce que nous avons fait ici.

◆ L'intérêt exprimé est-il synonyme de priorité ?

Nous l'avons vu, la majorité des personnes interrogées estime que le suivi, l'inventaire et l'évaluation des actions est une nécessité pour piloter ses actions. Pourtant, lorsque chacun a témoigné de ses propres pratiques, la plupart a déploré le manque de temps, de moyens et de compétences, pour réaliser de façon satisfaisante des états des lieux internes ou territoriaux.

Les participants de l'ENC sont pourtant majoritairement, au sein de leur structure, dans des positions de décideurs relatifs (directeurs de structures, responsables de services, coordonnateurs d'actions ou de dispositif, président, élu en charge de l'EEDD...). Ils sont en mesure, sinon de réunir, au moins d'orienter les moyens, d'influer sur les politiques et les priorités d'actions de leur structure. On peut donc supposer qu'ils ont de ce fait la possibilité (du moins pour une partie d'entre eux) de mettre en œuvre des suivis plus conséquents. Si ce n'est pas le cas c'est que les priorités sont ailleurs. Il existe une forme de contradiction entre aspirations et actions concrètes sur ce sujet. On retrouve ce même décalage au niveau des actions pédagogiques avec les discours partagés par les acteurs de terrain sur la nécessité

d'évaluer leurs interventions et le peu d'énergie, de temps et de moyens mis à le faire réellement.

Sans doute faut-il voir aussi dans cette unanimité affichée une sorte d'adhésion consensuelle et de bonne volonté pour s'entendre et entrer dans des actions à mener en commun. Tout regroupement physique d'individus autour de questions partagées déploie une forme d'organicité qui élimine les dissensions. Tous les participants à l'ENC sont là parce qu'ils ont à voir et à faire avec l'EEDD. Ce champ est le ciment qui, d'abord, a rassemblé les personnes. Les débats semblent ne pas encore avoir eu lieu au sein de l'ENC, des débats qui pourraient révéler des positionnements différents. On en est encore au stade où chacun écoute les autres afin de se faire une idée des identités et des positions respectives. L'unanimité reste donc à relativiser, non pas pour la nier, mais pour délimiter l'envergure de l'état des lieux.

◆ **L'état des lieux ne doit pas se faire au détriment de l'action.**

On a pu relever justement des propos de cet ordre mettant la part à accorder à un état des lieux en vis-à-vis de l'action. La position des entreprises est intéressante à relever sur le sujet car elles affirment la priorité de l'action sur celle du suivi et de l'évaluation. « *L'état des lieux devra se faire le plus rapidement possible, sans en discuter des heures pour pouvoir rapidement avancer et faire des choses concrètes* ». Il s'agit pour elles d'un passage « obligé » pour l'ENC, puisque souhaité par l'ensemble du groupe, mais ne devant pas engager trop de moyens, de temps et d'énergie, afin de pouvoir ensuite passer aux choses concrètes.

Cette position semble partagée par plusieurs acteurs engagés de longue date dans l'EEDD qui estiment plus importantes les actions de terrain au regard des enjeux sociétaux, et qui souhaitent ne pas voir dispersé le peu de moyens disponibles. Cette question des moyens, sur laquelle plusieurs personnes ont souhaité attirer notre attention, sera reprise dans le chapitre « organisation ».

Il ne faudrait pas, cependant, qu'une priorisation trop forte de l'action sur les suivis entraîne le déploiement d'une injonction d'efficacité en EEDD. Au nom de l'urgent, on en reviendrait à une forme d'éducation proche du behaviorisme, selon lequel l'apprentissage est affaire de conditionnement et de réponse à des stimuli extérieurs. L'arrivée des théories de l'engagement issues de la psychologie sociale est un révélateur de la prégnance de l'attendu de résultats sur les processus éducatifs et formatifs dans le champ de l'environnement et du développement durable. Pour autant que soient intéressants les résultats obtenus par une « soumission librement consentie » (Joule et Beauvois, 1998), les techniques proposées pour changer l'autre sont bien loin des processus de participation et de responsabilisation.

◆ **L'état des lieux et l'évaluation des politiques publiques.**

Il nous faut faire croiser la question de l'état des lieux avec celle de l'évaluation des politiques publiques. Non seulement la participation de services de l'état et de collectivités territoriales à ce projet positionne l'EEDD comme un axe de politique publique, mais dans les territoires, de nombreuses actions d'EEDD sont intégrées aux politiques publiques territoriales. De nombreux partenariats et financements l'attestent. Il y a une nécessité, voire une obligation de suivi pour justifier des budgets alloués.

Les collectivités et les services de l'état disposent de moins en moins de marges de manœuvre financières. Elles se placent alors dans une démarche « d'optimisation objectivée des moyens par le biais de l'évaluation ». Il y a en outre une pression citoyenne accrue sur les politiques menées auxquelles on demande, dans un souhait de participation démocratique, la transparence de l'action et de ses financements. L'évaluation servirait à légitimer les prises de décisions.

L'évaluation des politiques publiques semble être l'une des priorités des réflexions sur la réforme de l'État. Elle est d'ailleurs inscrite dans la constitution depuis 2008, dans laquelle il est écrit que « *le Parlement vote la loi (et) contrôle l'action du Gouvernement* », ainsi que dans la plupart des dispositifs de financement des Ministères et des collectivités. L'un des participants l'exprime clairement : « *c'est un principe intrinsèque du DD : quand on se fixe des objectifs et qu'on veut faire exister une stratégie, il faut en rendre compte par rapport au budget de l'état et à l'argent du contribuable. Cette nécessité de rendre compte s'impose aux institutions.* »

Cette tendance à évaluer les politiques publiques peut être perçue par certains comme une intrusion et

une façon de relativiser ou d'instrumentaliser l'action. « *Il ne faut pas que l'EEDD ne soit qu'une contribution aux politiques publiques mais un vrai levier de changement pour rentrer dans le monde d'après* » remarque un participant. Il est nécessaire de le souligner pour en révéler ce que d'aucuns appelleraient le « paradoxe » de l'évaluation.

◆ **Le paradoxe des représentations de l'évaluation**

Toute représentation de l'évaluation, en effet, peut se trouver en tension entre contrôle et innovation, entre comptes à rendre et libération, entre validation et compréhension. Ceci est encore plus flagrant dans le champ de l'éducation. L'évaluation de l'éducation juge des changements en termes d'apprentissages. Autant il n'est pas difficile de vérifier l'acquisition de connaissances précises à un moment donné d'un apprentissage, autant il devient presque impossible de vérifier les changements de modes de vie attendus en EEDD. L'éducation qui se joue là est une éducation de long terme car portant une ambition de transformation qui dépasse l'éducateur, seul sur son terrain et avec son public. Il ne faudrait pas qu'à vouloir « mesurer » la portée de l'EEDD on en oublie que toute éducation n'est pas la transformation d'un objet. On ne manipule pas des personnes pour qu'elles deviennent le portrait de ce que l'on en attend.

L'évaluateur doit savoir :

- qu'il « joue » entre sa capacité de juger ce qui est et son incapacité à connaître exhaustivement la réalité et l'évolution possible ;
- que l'existence est un processus, un développement, une évolution, que les choses changent en permanence et donc une évaluation n'est bonne que pour un contexte particulier ;
- qu'il peut être acteur dans ce processus dynamique, qu'il peut intervenir, orienter, changer ;
- qu'il peut entrevoir un état des choses meilleur ou préférable, l'intervention n'a de sens que si elle s'effectue au nom d'une idée de ce qu'il convient de faire exister.
- Que l'évaluation, dans son sens plein et ouvert possède un triple caractère (Hadji, 1998, p. 281) : être « compréhensive » (capable d'interpréter la situation mesurée), « conscientisante » (fournissant des repères susceptibles d'éclairer), formatrice (préoccupée de donner les outils de la réussite).

Si l'évaluation est un savoir-faire, concevoir et mettre en œuvre un protocole, c'est aussi et avant cela des savoir-être : sobriété pour se protéger de la griserie du pouvoir, humilité et respect des autres, modestie pour se garder de toutes les prétentions de savoir, comprendre et modeler à sa guise.

En conclusion

Cette unanimité favorable à la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD nous semble donc, au final, recouvrir plusieurs sentiments :

- L'envie de mettre en œuvre un état des lieux suffisamment détaillé pour piloter l'action globale d'EEDD et la rendre plus crédible et plus efficace.
- L'envie d'élaborer un état des lieux simple et rapide afin de passer à l'action qui découlerait de l'état des lieux.
- Le besoin d'un état des lieux poussé par des nécessités de politique publique (ou d'entreprise) et de gestion de l'argent public.
- Des craintes sur des effets induits de cet état des lieux en termes d'instrumentalisation et de surveillance.

La réflexion sur les finalités va permettre d'entrer dans ce cadre de vigilance esquissé par les uns et les autres.

3.2 LES FINALITES ET OBJECTIFS

« A finalité politique, l'état des lieux n'est pas une fin en soi. Si on veut donner corps et puissance à l'EEDD, il faudra la mesurer »

« On a des ambitions qui débordent celle d'un état des lieux et qui font ricochets sur ce qui est de l'ordre plus général de l'ENC. Tout n'est pas de l'ordre de l'état des lieux. »

Ces deux citations de participants à l'ENC résument l'ampleur des attendus. Sans doute à l'intérieur de ceux-ci devons-nous distinguer ce qui est de l'ordre des finalités et des objectifs. En sciences de l'éducation et de la pédagogie, les finalités désignent des orientations inaccessibles par la seule action mise en œuvre. Elles sont de l'ordre des valeurs lointaines dans lesquelles chaque action s'inscrit, n'en constituant qu'une de ses parties, qu'une de ses étapes. On ne fait que tendre vers des finalités posées en point de mire des actions. L'objectif, au contraire, permet de rendre accessible et de borner le chemin vers les finalités. Il est atteignable par une action et ainsi mesurable en termes d'efficacité.

Comme nous avons recueilli les propositions de finalités et d'objectifs sous une seule question : « pourquoi faire un état des lieux ? » Notre travail va consister ici à déterminer et discuter ce qui est de l'ordre des finalités plutôt de l'ENC et ce qui est de l'ordre d'objectifs spécifiques à l'état des lieux.

Retours de phase 1

Nous avons pu regrouper les attendus des participants interrogés sous sept intentions :

- Rendre visible et peser dans la société et auprès des décideurs.
- Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD.
- Définir le champ de l'EEDD.
- Faciliter les collaborations.
- Observer les effets de l'EEDD.
- Améliorer les pratiques d'EEDD.
- Mobiliser de nouveaux acteurs.

Nous allons reprendre et discuter chacune de ces intentions qui, d'ailleurs, ne se contredisent pas. On ne peut pas dire qu'il y ait dissensus autour des intentions, il y a seulement une trop grande ambition que nous allons tenter de réduire pour approcher les limites de la faisabilité. Cette ambition, nous l'avons signalé, provient probablement du fait des entretiens qui ont permis une parole libre et personnelle qui n'a probablement pas encore trouvé les moyens de s'exprimer en plénière d'ENC. Chacun attend beaucoup de l'ENC, l'état des lieux étant un des premiers chantiers d'envergure, les ambitions s'y sont mêlées, dépassant le cadre des objectifs que peut atteindre l'état des lieux.

Discussions

◆ Rendre visible et peser dans la société et auprès des décideurs.

« Le lobbying fait par ceux qui ont inventé l'EE, leurs combats, leur militantisme assez précurseur, n'est pas assez porté par leurs représentants en dehors de leur groupe d'influence. Les partenaires sociaux de la branche animation n'ont pas intégré l'EEDD dans leurs discours, voire même ils la refusent ou en ont une image tronquée... » (un participant de l'ENC).

L'EEDD n'existe aujourd'hui que dans une sphère très petite des « initiés ». Le « grand public » ne connaît pas l'expression. Pourtant sans être nommée comme telle, ses résultats sont très attendus. Si l'on faisait de l'étude de milieu, dans les années 1950, à l'école, c'était surtout pour permettre à l'enfant d'apprendre à se situer dans son environnement. Faire de l'EEDD aujourd'hui revient à participer à la résolution des problèmes posés aux sociétés contemporaines. La vision de l'avenir est ternie des multiples crises traversant les frontières et fragilisant le contexte vital des communautés humaines. Tous les textes internationaux et nationaux précisent l'importance de l'éducation. Paradoxalement, les acteurs souffrent d'un manque de reconnaissance du bien fondé de leurs actions. Il faut « valoriser et soutenir le secteur et les acteurs, faire reconnaître l'utilité sociale de l'EEDD ». On aurait même pu entendre

témoigner de la nécessité d'exister. C'est au cœur de cette ambiguïté que grandit le besoin d'un état des lieux.

Ainsi « Peser » est bien de l'ordre des finalités et des effets à plus longs termes de l'état des lieux. Elles demandent une phase préalable d'élaboration d'une stratégie de communication autour des résultats de l'état des lieux.

« Rendre visible » sera un objectif lorsqu'on aura précisé ce que l'on souhaite rendre visible. La mise en visibilité des choses demande des actions très concrètes de relevés d'informations qui nous permettent de dire ce qui se fait dans les territoires ou les différentes sphères. C'est bien de l'ordre de l'état des lieux. Au travers cet objectif, la question de la définition et de la reconnaissance du champ de l'EEDD se pose à nouveau, tout comme celle de l'utilité sociale de ses acteurs (en termes d'emplois, d'animation, de démocratie locale, et surtout de contribution face aux enjeux du développement durable). En soubassement de cela, l'enquête rapide menée par Pierre Feltz permet de visualiser un minimum requis à ce qui doit être rendu visible : une mise en commun, au sein de l'ENC, de ce que chacun est et fait.

◆ **Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD.**

Là aussi nous sommes avant tout dans des finalités, finalités qui, d'ailleurs, rejoignent directement le but de l'ENC, tel que défini dans sa charte : *« L'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable s'est donné pour objectifs de mettre en synergie les expertises et les compétences des parties prenantes, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une démarche stratégique concertée, à l'échelle nationale, visant à développer et à renforcer l'efficacité de l'éducation à l'environnement et au développement durable, en cohérence avec les dynamiques territoriales, du local à l'international. »*

« Impulser et appuyer des politiques d'EEDD », « aller vers une stratégie commune ou un plan national d'action », de telles intentions, énoncées par les personnes interviewées, invitent à préciser des objectifs propres à l'état des lieux qui donnent à voir ce qui se fait, à repérer les manques en termes d'actions, de territoire couvert, de thématiques, de publics, à collecter les besoins des acteurs en matière de stratégie de développement, à identifier les freins et les leviers. Dernière ces prises d'information peuvent s'élaborer des stratégies de développement.

Celles-ci pourraient être de deux niveaux :

- Impulser des stratégies nationales et territoriales de développement de l'EEDD, appuyées par l'état et les collectivités.
- Aider à élaborer et articuler la stratégie de l'ENC et celles des territoires (ERC, ETC).

◆ **Définir le champ de l'EEDD.**

« Préciser de quoi on parle, se donner des références communes, se donner une identité, repérer les limites du périmètre », autant de besoins exprimés qui nous renvoient à la discussion entamée en chapitre 2.

Plusieurs personnes ont proposé que la définition du champ de l'EEDD ne soit pas nécessairement un préalable à l'état des lieux mais qu'il en soit un objectif. Il s'agirait pour l'état des lieux d'explorer les marges du champ « traditionnel » ou « supposé » de l'EEDD, les nouveaux thèmes et domaines d'activités, ainsi que les acteurs qui ne s'en revendiquent pas mais interviennent quand même dans la perspective du développement durable.

Le souhait est à la fois d'élargir le champ (pour lui donner de l'importance), de le délimiter (ce qui en est et ce qui n'en est pas) et de le faire exister en tant que tel (le rendre lisible et le faire reconnaître), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Cet objectif permet d'enrichir les pistes présentées en conclusion du chapitre 2. Si la définition du champ de l'EEDD est un chantier parallèle à l'état des lieux, il peut aussi être nourri par ce dernier. On pourra donc envisager de mener conjointement une réflexion sur le champ de l'EEDD au sein de l'ENC, tout en alimentant cette réflexion d'éléments venant des investigations de l'état des Lieux.

◆ **Faciliter les collaborations.**

« Favoriser les échanges, la mutualisation, éviter les concurrences et mettre en synergie les moyens à la fois au sein de l'ENC et dans les territoires », « mettre en place des partenariats » : c'est sans doute parce que l'on sait qui fait quoi, où et comment que l'on peut élaborer des partenariats. Cela pourrait être un objectif car organiser des partenariats est une action techniquement réalisable. Cependant, il n'y a pas réellement besoin de passer par un état des lieux pour cela.

Là encore, on rejoint la charte de l'ENC qui pose en préambule que « les acteurs reconnaissent l'importance de travailler en coopération et en partenariat », et en objectifs communs :

- « Echanger sur les objectifs et stratégies de chacun des acteurs au niveau national dans le but de les mettre en synergie, de faire jouer les complémentarités et de gagner en cohérence.
- « Contribuer au développement d'une culture commune pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. »
- « Trouver des réponses collectives aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain, en favorisant la mutualisation des ressources, la circulation de l'information et l'articulation avec les réflexions et dynamiques des espaces de concertation existants au niveau des territoires. »

Faciliter les collaborations peut être non pas un objectif direct de l'état des lieux, ce n'est a priori pas de son ressort, mais plutôt l'un de ses effets :

- Il permet de mettre en lumière ce que chacun fait, et donc de se connaître et reconnaître.
- Il permet, selon la méthodologie mise en œuvre, d'apprendre à travailler ensemble.

◆ **Observer les effets de l'EEDD.**

« Evaluer l'impact de l'EEDD sur les publics, sur les territoires, et sur la société », « observer l'évolution des pratiques et les tendances, et leurs cohérences », « repérer les réussites et les conditions de réussites pour les partager », sont des objectifs d'état des lieux, qui précisent la forme même de celui-ci : l'évaluation. Toute évaluation passe par la rédaction de critères et d'indicateurs à renseigner. Si cet objectif est retenu, il faudra affiner ce que signifient les termes « impact », « évolution des pratiques et tendances », « cohérence », « réussites », etc. Nous aurons à poser la question : quels effets attend-on de l'EEDD ? C'est à partir de cette explicitation des effets que se nommeront les critères de l'évaluation. Et si ces critères sont encore trop larges pour avoir un instrument de mesure suffisamment objectif, nous devons les décliner en indicateurs plus précis. Cette réflexion nous renverra à la définition de l'EEDD, au choix des valeurs qu'elle incarne. La valeur de l'esprit critique ne se traduit pas en indicateurs observables de la même façon que la valeur de l'écogeste.

Il ne faudrait pas oublier pour autant les effets inattendus de l'EEDD. Souvent les résultats d'une action sont plus vastes que ce qui avait été envisagé. Observer ce qui se joue sur les bords fait partie d'une évaluation à ambition d'innovation et de création. Le travail sur les objets de l'état des lieux aidera à préciser cela.

◆ **Améliorer les pratiques d'EEDD.**

« Faire progresser l'EEDD d'un point de vue pédagogique, diffuser les expériences réussies », « alimenter et outiller les acteurs et les partenaires » : on peut distinguer deux types d'objectifs dans cette proposition.

D'une part, il s'agirait de recueillir des informations purement pédagogiques, d'en élaborer un inventaire et d'évaluer leur efficacité. N'est-ce pas cette fois un objectif trop réducteur pour un espace national de concertation ? La pédagogie est sans doute un des critères à renseigner dans un état des lieux, car on sait combien c'est au cœur de la pédagogie que se joue l'efficacité ou l'inefficacité de l'EEDD sur un public. Cependant l'EEDD est aussi affaire de politique, de stratégie, d'acteurs...

Ce qui ouvre à l'autre axe proposé : les pratiques sont entendues alors comme des expériences complexes mêlant les niveaux politiques, stratégiques et pédagogiques. Ainsi la diffusion d'expériences « réussies » (et il faudra définir ce terme) pourrait permettre, en effet :

- d'améliorer l'efficacité sur les territoires en termes de plans d'actions, de meilleure affectation des moyens, de définition des objectifs opérationnels, de choix des méthodes...

- d'impulser des idées, de renouveler les pratiques et de valoriser ce qui fonctionne.

◆ **Mobiliser de nouveaux acteurs.**

« Mobiliser la sphère des entreprises, du sport », « permettre d'engager une dynamique, qui manque un peu, pour remobiliser les collectivités et l'état sur ces questions », pourrait être un des effets de l'état des lieux, et ceci à plusieurs moments du travail.

Engager une collecte d'informations sur des champs inhabituels de l'EEDD permet d'initier un dialogue avec ces acteurs. La démarche doit être fine afin de ne pas faire fuir ces acteurs qui pourraient se sentir observés et évalués.

Une présentation des résultats de l'état des lieux la plus large possible peut aussi avoir cet effet de mobilisation. Aux questions, « qui êtes-vous ? », « que faites-vous ? », « avez-vous réellement un poids dans la société et sur le territoire ? », questions si souvent posées aux acteurs de l'EEDD, l'état des lieux offrira une réponse. On rejoint ici l'objectif de « peser ».

En conclusion

Parmi tous les attendus de l'état des lieux nommés, certains sont bien du ressort de celui-ci, d'autres sont des effets à moyens et longs termes, qui entrent dans le chantier global de l'ENC. Résumons-les :

◆ **Chantier global de l'ENC : l'état des lieux apparait comme un moyen au service des projets de l'ENC. Au côté d'autres actions et dispositifs, il va permettre de :**

- Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD.
- Rendre l'EEDD visible et peser dans la société.
- Faciliter les collaborations.
- Améliorer les pratiques d'EEDD.
- Mobiliser de nouveaux acteurs.
- Définir le champ de l'EEDD : préciser de quoi on parle, se donner des références communes, se donner une identité, repérer les limites du périmètre.

◆ **Objectifs de l'état des lieux commençant à se préciser :**

- Rendre visible l'EEDD de façon générale dans les territoires.
- Rendre visible ce que chacun fait en matière d'EEDD au sein de l'ENC.
- Observer les pratiques et les actions, identifier les freins et les leviers.
- Contribuer à la définition du champ de l'EEDD : identifier les limites et les marges, repérer les actions qui ne se disent pas d'EEDD mais qui en sont.
- Observer les effets de l'EEDD : évaluer l'impact de l'EEDD sur les publics, sur les territoires, et sur les changements de société.
- Repérer les manques en termes d'actions, de territoires couverts, de thématiques, de publics.
- Collecter les besoins des acteurs en matière de stratégie de développement.

Il semble que ces objectifs s'organisent autour de deux formes d'état des lieux :

- d'un côté, révéler ce qui se fait dans les territoires, dessiner le portrait de l'EEDD ;
- de l'autre, mesurer l'impact de l'EEDD sur les publics, les territoires, les politiques, les changements de société.

Cette géométrie variable que nous avons pu repérer dans les finalités et objectifs exprimés, qui naviguent entre chantier global de l'ENC, chantiers qui pourraient être portés par d'autres sous-groupes de travail et chantier de l'état des lieux, positionne l'état des lieux comme un moyen permettant à l'ENC de définir, d'appuyer et de suivre sa politique. L'état des lieux ne peut être déconnecté des ambitions générales de l'ENC.

3.3 LE PERIMETRE DE L'ETAT DES LIEUX

Avec le périmètre à définir on entre dans la difficulté d'une recherche de l'efficacité. A la fois, l'état des lieux doit être suffisamment étendu pour être légitime et valorisable ensuite en tant qu'outil de description de la réalité de l'EEDD. D'un autre côté, la réalité est si vaste, si complexe qu'il faudrait des moyens démesurés pour la révéler dans sa totalité. Nous allons donc discuter ici du curseur à placer entre un état des lieux irréalisable et un état des lieux sous-dimensionné.

Retours de phase 1

L'ambition, là-aussi, était de mise dans la majorité des propos d'interviewés.

◆ Un périmètre le plus large possible, à l'image du champ de l'EEDD

Pour la majorité des personnes interrogées, le périmètre de l'état des lieux doit recouvrir un champ d'investigation le plus large possible, sans restriction, c'est-à-dire recouvrir le plus largement possible celui de l'EEDD :

- **Après de toutes les sphères d'acteurs**, même auprès de ceux qui ne se reconnaissent pas a priori comme acteurs de l'EEDD. L'idée est d'une part d'élargir le champ de l'EEDD et d'autre part de repérer les innovations et les tendances se développant à la marge du périmètre « classique » (comme dans le champ social par exemple, celui du sport, de l'entreprise...).
- **Sur le plus de thématiques possibles**, qu'elles soient « classiques » de l'EEDD - biodiversité, énergie, eau, air, paysages, énergie, climat... - mais aussi santé, solidarité, habitat, économie, mobilité, etc., qui participent aussi au champ du développement durable. Là encore, la volonté d'élargir le champ est manifeste.
- **Sur les différents niveaux d'approches** : éducation, enseignement, formation, sensibilisation, information, communication, incluant celles qui participent au rayonnement de la culture environnementale et du développement durable (communication, information...).

De façon pragmatique, toutefois, plusieurs interlocuteurs ont attiré l'attention sur le fait qu'il ne sera pas possible de réaliser un état des lieux de l'ensemble du champ de l'EEDD. Celui-ci est trop vaste, trop flou, et encore en « expansion ».

Discussion

◆ Déconnecter le champ de l'EEDD du périmètre de l'état des lieux.

Trop vaste, l'état des lieux aurait pour effets négatifs de mobiliser les financements d'autres actions, de ralentir l'action de terrain, de mobiliser une énergie et du temps impossibles à trouver, les acteurs des territoires étant déjà très occupés.

En outre, si l'on s'ouvre aux actions et acteurs qui se situent hors des bornes classiques de l'EEDD, l'horizon devient sans limite. Les concepteurs de l'état des lieux s'épuiseront à la définition du périmètre.

Sans doute faudra-t-il aussi compter avec la difficulté de mobiliser des acteurs déjà sur-sollicités entre actions à mener et comptes à rendre. Le monde associatif par exemple est en difficulté économique et doit, pour faire face et éviter les licenciements, augmenter son rythme et son taux d'activité. Ceci se fait au détriment des temps de réflexion, de prise de recul ou d'évaluation.

Il faudra également faire avec les refus qui peuvent se lever face aux opérateurs.

◆ Des pistes pour restreindre le périmètre.

Pour restreindre le périmètre d'investigation, plusieurs approches peuvent être envisagées :

- **Choisir une entrée et tramer large autour de cette entrée :**
 - un public : les scolaires dans des partenariats avec des acteurs du territoire, le « grand public » pour aller chercher alors les innovations, etc.
 - des dispositifs formels rassemblant plusieurs sphères : un dispositif rassemble des partenaires de diverses sphères autour d'objectifs communs et d'une organisation formalisée (éco-école, éco-parlements des jeunes, Rouletaboule, Classes d'eau, etc.).
 - une thématique ou un enjeu : l'environnement, la biodiversité, l'eau, le dehors, les questions socialement vives, etc.
 - une seule échelle de territoire : actions d'envergure régionale par exemple.

Se positionner sur cette approche permet d'avoir une vision de l'EEDD assez large tout en réduisant son champ à l'un de ses domaines. On serait dans « l'image de l'EEDD par l'exemple ».

Cela nous projette alors dans une perspective où pourraient s'enclencher, dans l'avenir, d'autres états des lieux sur les autres entrées. Les critères et indicateurs pourraient être doubles : adaptés à l'entrée pour les uns, généraux pour les autres afin d'avoir des éléments de comparaison entre états des lieux permettant une vision d'ensemble sur l'évolution de l'EEDD.

Cette approche conditionne, néanmoins, un débat aboutissant à un consensus au sein de l'ENC, de manière à ce que chacun puisse exprimer son intérêt et les bénéfices qu'il retirerait de l'entrée choisie.

- **Faire des zooms sur certains territoires**, en procédant à un échantillonnage, ou en invitant les territoires à participer en toute liberté.

La liberté de participation réduirait l'objectivation de l'étude et donnerait de l'EEDD une image partielle et non représentative. Cependant, en l'entourant des mises en garde vis-à-vis d'une généralisation injustifiée, elle faciliterait la mobilisation, la rapidité d'exécution, l'aisance à opérer. Elle serait alors à considérer comme un état des lieux « banc d'essai » avec quelques-uns, et pourrait même se nommer phase expérimentale pour un état des lieux de l'EEDD. A charge des volontaires de l'ENC de trouver et proposer des zones à investiguer, qu'il faudrait ensuite harmoniser.

Les zooms peuvent aussi être choisis par échantillonnage à partir d'une sélection des territoires représentant la diversité des formes d'organisation et de pratiques d'EEDD. Cette approche nécessite une certaine connaissance de ce qui se passe dans les territoires. Cette connaissance peut être élaborée à partir de plateformes d'échanges de savoirs auxquelles on propose une même méthodologie à suivre.

- **Définir les objets de l'état des lieux à investiguer sans souci de périmètre et s'associer un institut de statistique** pour procéder à un échantillonnage.

C'est sans doute la démarche la plus objective. Cependant la statistique est une méthode sociologique qui met en lumière les grandes tendances de la société. Elle est obligée d'utiliser des techniques d'enquêtes préconçues du type questions à choix multiples. La réponse, bien souvent, aimerait se situer ailleurs, dans des entre-deux ou dans ni l'un ni l'autre. Elle laisse de côté les zones d'ombre et de flou, les émergences et les étincelles, les singularités et les différences locales. Tout comme la lumière du midi en plein été, elle écrase les formes et élimine les nuances.

Conclusions

Il faudra, pour dresser le périmètre d'investigation de l'état des lieux, procéder à des choix :

- ◆ **Géographiques** : couvre-t-on tout le territoire d'un grand balayage de surface, à la recherche d'informations plutôt quantitatives ? Ou bien procède-t-on à des zooms de profondeur, à la recherche d'informations plutôt qualitatives ?
- ◆ **Thématiques** : entre-t-on dans l'état des lieux par un des angles de l'EEDD (un public, un thème, un enjeu d'actualité, une forme d'organisation) ? Ou croise-t-on plusieurs entrées ? Vaut-il mieux

donner à voir des informations de masse ? Ou bien des informations exemplaires ?

- ◆ **Stratégiques** : vaut-il mieux se mettre en mouvement rapidement avec les bonnes volontés sur un état des lieux qui pourrait être expérimental ? Ou bien opter pour une démarche lente de mobilisation étendue ?

3.4 L'OBJET DE L'ETAT DES LIEUX

Retours de phase 1

Les propositions faites par les participants interrogés sur l'objet de l'état des lieux (« sur quoi doit-il porter ? ») s'étalent du paysage global aux effets sociétaux de l'EEDD en passant par des analyses qui permettraient de comprendre les mécanismes de développement et d'organisation.

Paysage : qui fait quoi, où, comment ?	<ul style="list-style-type: none"> - Structures, réseaux, acteurs, politiques, dispositifs, partenariats - Moyens, subventions, économie, - Agents, métiers, formation - Publics, - Thèmes, contenus, objectifs - Pratiques, pédagogies, - Spécificités par territoires et international, et par sphère d'acteurs.
Pratiques et actions menées	<ul style="list-style-type: none"> - Types d'actions, dispositifs et actions phares, exemplaires, innovantes, exemples. - Evolutions. - Supports et outils, pratiques pédagogiques.
Les effets de l'EEDD	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des effets sur les publics - Impacts sociétaux.
Les conditions de développement de l'EEDD	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les façons d'aller plus loin. - Facteurs de réussite ou d'échec, recommandations pour optimiser les actions.
Les besoins des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins en contenus et en plateformes d'échange.

Ces différents critères à renseigner sont complémentaires, combinant le quantitatif et le qualitatif. Mais ils peuvent aussi faire l'objet chacun d'un état des lieux particulier.

Discussion

◆ Un inventaire de critères

Essayons d'abord de réorganiser ces réponses en les complétant dans une vision de totalité de ce qui pourrait être observé.

Le paysage de l'EEDD :

- Les structures, institutions, organismes qui pratiquent l'EEDD de façon explicite et de façon implicite.
- Leurs mises en relation : réseaux, dispositifs, partenariats, et les facteurs de rencontres (coopération, coproduction...).
- Leurs systèmes économiques : subventions, produits, salariés, bénévoles.
- Les métiers : animateurs, formateurs, médiateurs, directeurs, enseignants, chargés de communication, techniciens, etc.
- Les publics ciblés.
- Les thématiques traitées.
- Les valeurs, buts et objectifs visés.
- Les stratégies pédagogiques, démarches, méthodes, approches, outils, équipements.

- Les spécificités par sphères, territoires et niveaux de territoires.

Les effets et impacts de l'EEDD :

- Effets sur les publics : savoirs, attitudes, savoir-faire, savoir agir.
- Effets sur les politiques publiques, politiques associatives, politiques des entreprises.
- Effets sur les territoires (et donc sur la société) : innovations, transformations, économies de ressources, implications citoyennes, etc.
- Effets sur les milieux : reconquête d'espaces, de biodiversité, de qualité des milieux, etc.

Les analyses à mener :

- Pertinences.
- Efficience.
- Cohérence.
- Réussites et échecs.
- Freins et leviers.
- Pleins et manques.
- Besoins à combler.
- Recommandations à partager.

◆ Nommer les valeurs

« Quatre enjeux me viennent en tête qui seraient à analyser du point de vue de la pratique, de la cohérence entre le dire et le faire : le lien entre pratiques et enjeux culturel, une des dimensions essentielles à assumer est celle du changement de culture (...); l'enjeu humain : est-ce que nos pratiques d'EE nous permettent de continuer à grandir en humanité (...); les enjeux sociétaux et politiques : est-ce que l'EE permet aux gens d'apprendre ensemble à décider ensemble ». Cette proposition d'un participant montre que, pour aller jusqu'à la définition complète de l'objet, il faudra nommer les valeurs de l'EEDD à observer. Les questions de la pertinence ou de l'efficacité n'ont de sens que si l'on définit les références initiales à partir desquelles on pourra les mesurer. Il en va de même pour le paysage de l'EEDD qui ne s'observe qu'à l'aide d'une grille de lecture préalable. L'état des lieux doit mettre en vis-à-vis deux types de données : un référent et un référé. On ne pourra obtenir de référé que si l'on a élaboré le référentiel sur lequel se baser.

Ceci nous renvoie à la clarification de la définition de l'EEDD, au moins dans ses finalités, ses orientations, sa philosophie.

◆ Procéder à des choix

L'inventaire de critères, tel que définis ci-dessus, et sans prétention d'exhaustivité à ce stade, révèle, une fois encore, l'ampleur d'un état des lieux qui chercherait à en montrer un maximum. Il donnerait, certes une image très fine de l'EEDD mais on sait cette tâche non seulement dispendieuse, mais surtout impossible et hors du raisonnable.

3.5 EN VUE DES SCENARIOS

Les motivations qui soutiennent la faisabilité d'un état des lieux balancent entre nécessité et contrainte, et entre priorité et accessoire. Il faudra donc préciser, affiner, les enjeux portés par cet état des lieux pour en révéler toutes les potentialités.

Les objectifs, eux aussi, pourraient se positionner autour de deux grands axes : d'un côté l'état des lieux chercherait à révéler ce qui se fait dans les territoires. De l'autre il chercherait à mesurer l'impact de l'EEDD sur les territoires, publics, politiques. D'un côté on dresse un portrait au travers un tableau de bord, une cartographie. De l'autre on procède plutôt à une évaluation.

Le périmètre, très ambitieux dans les attendus, est à géométrie multiple. Il faudra procéder à des choix. L'élaboration de scénarios à différentes échelles de périmètre pourra aider à prendre des décisions. Ces scénarios devront être argumentés en matière d'effets et conséquences qu'ils engendreraient.

L'objet rejoint la discussion sur l'objectif et s'incarne dans une double réalité : d'un côté « le paysage de l'EEDD » et de l'autre « les effets et impacts de l'EEDD ».

Toutes ces discussions autour des finalités, objectifs, objet et périmètre nous renvoient, une fois de plus, à une mise en partage initiale des cultures de chacun en matière d'EEDD. Il serait dommage de confier la conception de l'état des lieux à quelques savants ou experts qui diraient ce qu'il est bon de renseigner. L'état des lieux, s'il veut être mobilisateur, constructeur d'un champ circonscrit et reconnu à tous les niveaux de la société, doit être aussi « apprenant ». Ceci nous amène à la question de l'organisation de l'état des lieux.

4 LA DIVERSITE DES FORMES D'ETAT DES LIEUX

Tout comme le champ de l'EEDD, celui que peut recouvrir les différentes acceptions du terme « état de lieux » est vaste et mérite qu'on s'y attarde.

« Nous avons fait faire un sondage IPSOS en 2011, auprès de 800 enseignants participants, sur les conférences dispensées (ce qu'ils en pensent, légitimité, accessibilité...). Tous les deux ans. Un suivi annuel (objectif de la politique de DD) est également mené : mini comptage des actions, éléments fournis aux partenaires éducatifs, fréquentation des centres d'information du public... Des réunions biennuelles des 80 conférenciers sont menées : retour d'expérience, aménagement des conférences, apport de contenus, ouverture vers de nouveaux enjeux (...). Nous faisons également un suivi du site internet par enquête auprès des jeunes, débouchant sur des évolutions notables » (un participant à l'ENC).

De nombreuses pratiques de suivi et d'évaluation sont mises en œuvre dans les structures de l'ENC interrogées. Nous reprenons d'abord la synthèse des pratiques qui ont été portées à notre connaissance. Dans un second temps, nous tenterons de clarifier les différentes formes d'états des lieux et de définir des termes que chacun utilise sans leur attribuer toujours le même sens. Puis nous en retirerons des pistes en vue des scénarios futurs.

4.1 RETOURS DE PHASE 1

Les pratiques de suivi et d'évaluation mises en œuvre dans les structures de l'ENC interrogées sont assez diverses. On pourrait les classer selon une graduation croissante en termes d'ambition :

- **Des bilans et des rapports** : c'est le minimum requis au sein des structures. Toute activité instituée se termine par son compte-rendu. Il s'agit de relater ce qui a été fait en tentant une analyse succincte autour des points forts, des points faibles, des pistes à poursuivre.
- **Des suivis d'activité** : le suivi d'activité se distingue du bilan par sa temporalité. Il est mené au fil de l'eau, dans une sorte de posture de prise de recul sur l'action qui se déroule. Cela sert à « vérifier l'adéquation des actions avec les objectifs politiques », à « connaître ce qui se déroule », à « repérer les actions intéressantes ».
- **Des banques de données** : elles procèdent à la fois de la collecte d'informations (expériences, outils, acteurs, actions) et de la mise à disposition de cette collecte aux acteurs intéressés.
- **Des tableaux de bord** : il s'agit de tableaux régulièrement renseignés par des acteurs de l'EEDD présentant structures, organisation, emplois, économie, activités, publics. Il offre une vision du paysage de l'EEDD et doit aider au pilotage, à la fois de chaque structure participante et de l'ensemble.
- **Des évaluations et des études** : on entre dans les aspects qualitatifs de l'EEDD qui demandent des compétences particulières, celle de l'évaluation, de l'enquête ou de la recherche. On y mesure l'avancement des connaissances, des attitudes ou des intentions comportementales.
- **Des observatoires** : seule une intention d'observatoire a été nommée en EEDD. Plus complexe de mise en œuvre, le plus ambitieux de tous, il peut abriter toutes les formes précédentes d'état des lieux.

Chacun choisit le mode d'état des lieux selon ses besoins mais surtout ses moyens. Bilans, rapports et suivis sont les plus usités car moins onéreux en temps, en organisation et en coût financier. Les banques de données sont plus proches des outils d'action que de suivi, c'est pourquoi elles sont de l'ordre d'un objectif de mise en partage des ressources. Le tableau de bord est plus complexe à mettre en œuvre. Seul le Réseau Ecole et Nature s'est lancé dans l'aventure, avec un soutien financier fort du MEDDTL, et il n'est accessible qu'aux associations adhérentes aux réseaux régionaux qui le relaient dans les territoires. L'évaluation est le parent pauvre des actions éducatives. Celles qui sont nommées sont souvent des études menées de façon ponctuelle pour faire le point sur une action, un projet, un dispositif. Elles sont alors spécifiquement financées.

On ne pourra pas mettre toute cette matière en comparaison car l'information est disparate et multiforme. Cela nous dit néanmoins :

- Que les tentatives sont réelles.
- Qu'il y a un besoin de prendre de la distance sur l'action et de se servir de cette distanciation pour réorienter l'action.
- Que l'outil choisi n'est pas neutre.
- Que chaque acteur ayant participé à une de ces actions de suivi possède une expérience à mutualiser dans la construction du futur état des lieux.
- Que cet état des lieux ne doit pas balayer d'un revers de manche ces diverses formes de suivi.

4.2 DE LA METAPHORE A L'OUTIL POUR UN ETAT DES LIEUX

En phase 1, il est apparu une difficulté de nommer et classer les formes de suivis effectuées par les uns et les autres dans leur structure. Tableaux de bord, banques de données, observatoires, évaluations, bilans et rapports, etc. pouvaient être proches dans leur réalité révélant une sémantique incertaine. En outre, ces mots ont fait l'objet de débats au sein du comité de pilotage du 14 mars. C'est pourquoi nous estimons nécessaire de faire un détour par une exploration conceptuelle de ceux-ci.

C'est encore plus intéressant, d'aller au cœur de ces mots-là, qu'ils sont pour la plupart des métaphores. La métaphore permet de passer d'un univers à un autre, souvent d'une réalité matérielle à une réalité abstraite, afin de faciliter la compréhension de cette réalité abstraite. L'usage de la métaphore, à la fois, nous évite des détours explicatifs fastidieux et révèle une certaine vision du monde. Nos discours, nos conversations, nos paroles et nos écrits, qu'ils soient érudits ou communs, sont truffés de métaphores. Les ethnologues et sociologues les dépistent pour éclairer le système de sens que des sociétés donnent à leur organisation du monde. Faisons, très modestement, de même avec les formes qu'il serait possible de donner à l'état des lieux.

Le tableau de bord

Le tableau de bord est une métaphore empruntée au pilotage d'engins mobiles. Largement utilisé dans le monde de l'entreprise, repris dans les organisations publiques comme outil stratégique de gestion, appliqué dans la recherche scientifique comme outil de suivi d'un système, le tableau de bord s'est répandu massivement comme « outil d'aide à la décision qui se définit comme un ensemble d'indicateurs renseignant le pilote d'un système sur l'état de ce système, et lui permettant d'agir pour satisfaire son objectif » (Woillez et Rochard, 2003).

Apparaissent déjà les deux fonctions du tableau de bord : rendre visible et prendre des décisions. C'est un peu comme un microscope, dit aussi Anne Pezet (professeur en science de gestion), qui permet de voir ce qui est invisible à l'œil nu et de se faire une représentation nouvelle d'une réalité, mais aussi d'engager des actions sur ces nouvelles représentations. « Le tableau de bord, comme le microscope, associe le regard et l'action. Il autorise le dirigeant à porter un regard sur ce qu'il ne peut plus matériellement voir du fait de la distance ; mais, il est aussi un moyen d'intervention au travers des décisions qu'il suscite. » (2007, p.2) Sans doute que Joël de Rosnay lui aurait préféré la comparaison du macroscope (1976), qui, au lieu de regarder l'infiniment petit, permet de regarder l'infiniment complexe.

Pour autant que la métaphore semble utile au pilotage des systèmes complexes (et l'EEDD en est un), certains chercheurs ont relevé des manques, des limites et des distorsions à l'usage de l'outil :

- Il est trop souvent à commande descendante.
- Trop chargé de connotations mécaniques, il occulte les aspects humains du système qu'il pense piloter, système constitué d'individus, tous susceptibles d'accepter, de refuser, de tordre, de contourner l'outil, ou de participer à sa définition, puis à son usage.
- Si c'est bien un outil de pilotage, ce n'est pas un outil politique. Pour poursuivre sur la métaphore, si un tableau de bord automobile donne au conducteur des informations utiles telles que la vitesse à laquelle l'automobiliste parcourt son trajet, sa consommation de carburant et le nombre de kilomètres, comme le dit Dominique Bessire, il ne donne pas l'information essentielle qui se situe dans la direction à prendre (2000, p.11).

Sans identifier la finalité de l'entité à piloter, le pilotage est dénué de sens.

La cartographie

La cartographie renvoie en premier lieu à la géographie et au dressage d'une carte matérielle. Cependant, là encore, le travail métaphorique a déplacé le champ de la cartographie dans des espaces aussi abstraits que ceux de la philosophie ou de la psychologie, aussi singulier que ceux du « tendre » (cf. la carte de tendre, Clélie, histoire romaine, Madeleine de Scudéry, 1654-1660).

Ce qui a permis d'élargir la définition première à un second sens : « établissement d'un schéma de fonctionnement, description graphique d'une réalité non géographique » (Moser et Weiss, 2003, p.268). La carte mentale, utilisée comme technique d'évaluation en éducation, en est encore un exemple : il s'agit, à partir d'un concept écrit au centre d'une feuille, d'inviter une personne à évoquer et placer en figure autour de ce concept central, tous les mots qu'elle lui associe en les reliant à l'aide de flèches (Legrand E., 2000, p.77).

Il semble que le point commun à ces deux acceptions de la cartographie reste la figuration, le dessin, la schématisation d'une réalité, qu'elle soit réelle ou virtuelle, qu'elle soit matérielle ou mentale ... en gros, la carte. Et pourtant la carte elle-même se voit étendue à sa métaphore de lecture du monde et de repérage. Le cartographe « révèle, dévoile, initie ; il introduit à la connaissance du « terrain », il enseigne les détours du « labyrinthe », du dédale existentiel » (Van Delft, 1985, p.93). Il suffit que l'on trace en son esprit un schéma qui déchiffre l'énigme des choses de l'existence et qu'il nous serve de point de repère. « Jusqu'où convient-il d'étendre la notion de carte ? » se demande le cartographe qui répond : jusqu'aux figures les plus larges qui permettent de trouver son chemin mais à partir de l'expérience existentielle la plus directe (ibid.)

L'observatoire

L'observatoire évoque un lieu d'où l'on scrute un objet, avec l'aménagement ou les instruments que requiert une bonne visibilité sur l'objet en question (espace, individu, système, phénomène).

Deux mouvements accompagnent l'observation :

- Un premier mouvement serait celui de la focalisation sur l'objet. Les étapes cognitives de l'apprentissage de l'identification, que sont voir - regarder - observer (Sauvageot, 2003, p.41), révèlent combien l'observateur doit orienter son regard et renforcer son attention sur l'objet.
- Un second mouvement serait celui de la distanciation. Le préfixe ob- de l'observation

Les longues vues, jumelles, loupes, télescopes, périscope, microscope et autres objets en -scope sont les instruments d'aide à l'observation. La vigilance, l'attention, la patience en sont les habiletés.

Les observatoires sont devenus des lieux à la fois de veille, de surveillance et de compréhension d'un champ de la société. Ils sont pléthores (cf. <http://admi.net/obs/> et annexes du présent document) et fluctuent entre collecte d'informations techniques quantitatives statistiques et laboratoire de recherche appliquée en mode qualitatif. Ce qui est commun, c'est que tous interprètent les données collectées pour donner une image régulière et mesurer l'évolution du champ dans la société. Un observatoire fonctionne sur la durée.

L'évaluation

« L'évaluation est l'acte par lequel on attribue une valeur à quelqu'un ou quelque chose, par le moyen d'une confrontation entre deux séries de données, qui sont mises en rapport : des intentions de départ et un produit final ». Telle est la définition la plus commune de l'évaluation dans les sciences et les pratiques en éducation.

Cela revient finalement à mesurer l'efficacité de l'action. Les politiques publiques ou les entreprises adjoignent souvent à ce critère ceux de :

- Pertinence : adéquation des objectifs d'un dispositif ou d'une action avec le contexte global qui entoure sa mise en œuvre.
- Cohérence : adéquation entre les différents niveaux d'objectifs d'un dispositif ou d'une action et ses

moyens.

- Efficience : adéquation du rapport coûts / résultats d'un dispositif ou d'une action.
- Effets d'impact : l'action a pu avoir d'autres effets que ceux qui étaient attendus.

Ainsi l'ensemble d'un projet, d'un dispositif, d'un programme ou d'une action est-il évalué dans sa globalité.

D'autres notions sont souvent associées voire confondues avec l'évaluation :

- Le contrôle : Opération de vérification qui atteste la conformité d'une situation à une norme préexistante.
- L'estimation : Opération quantitative dont l'ambition est de mesurer objectivement quelque chose mais dont on ne dispose pas de l'instrument nécessaire à l'objectivité totale.
- L'appréciation : opération qualitative s'attachant à la valeur de son objet.
- Le diagnostic : Opération effectuée avant une action afin d'établir un état des lieux initial servant de base à la construction de l'action à venir.
- Le bilan : Résumé d'une situation qui met en balance ses points forts et ses points faibles.

L'évaluation, tantôt dépasse, tantôt englobe ces différentes actions. Terminons avec cette définition de chercheurs en sciences de l'éducation qui donne le ton complexe et contextualisé de toute évaluation : « évaluer quelque chose ou quelqu'un c'est élaborer et proposer à son propos, une appréciation ou une estimation. C'est alors un processus qui se réfère à l'ordre du vivant, temporel-historique, plus soucieux finalement du sens et des significations, propres, particulières que de la cohérence, de la compatibilité ou de la conformité à des modèles donnés. Dans cette démarche d'évaluation il faut surtout comprendre que le ou les systèmes de référence, auxquels on rapportera nécessairement les phénomènes considérés, s'élaborent et se construisent au fur et à mesure, à travers le processus même de l'évaluation » (Ardoino et Berger, 1989, p. 16).

La plateforme d'échanges de savoirs

Ajoutons cette dernière forme de suivi qui a été beaucoup moins nommée qu'elle n'est sans doute pratiquée dans les territoires, les espaces de concertation et les organisations. Le fait de se rencontrer, entre acteurs provenant de sphères différentes, oblige à passer par une mise en paroles de ce que chacun est et fait au quotidien. Les mots sont l'expression d'un savoir expérientiel, d'une connaissance pratique. Chacun cherche à dépeindre sa réalité et s'oblige alors à retirer des éléments significatifs de cette réalité dans laquelle il baigne.

Plusieurs savoirs se construisent :

- Le savoir de chacun sur sa réalité. Obligé à expliciter, l'acteur transforme une expérience en récit, donc en savoir.
- Le savoir de chacun sur la réalité de l'autre : la mise en écoute du récit de l'autre, la confrontation de sa propre réalité avec la sienne, transforment les représentations initiales que chaque acteur avait de l'autre en savoir réel sur l'autre.
- Un méta-savoir : celui construit par l'ensemble des savoirs émergés des échanges participant à un savoir englobant qui sera celui, partagé par tous, de l'espace collectif ou de la plateforme.

Il suffit d'y ajouter la formalisation de ce méta-savoir, sous forme de récit collectif ou de rapport réflexif pour qu'il constitue une forme d'observation et de compte-rendu d'une réalité. Il sera certes très subjectif et partiel et ne pourra pas se dire reflétant toute la réalité, mais une réalité.

4.3 EN VUE DES SCENARIOS

L'observation de la réalité n'est jamais complète et impartiale. La forme choisie révèle et détermine en partie ce que l'on cherche à observer. On pourrait les classer selon un ordre progressif allant de la seule mise en lumière des éléments existants dans les territoires (la cartographie) jusqu'à l'analyse et à la production d'une connaissance scientifique et sociale (l'évaluation et l'observatoire). Ils peuvent s'emboîter les uns dans les autres, chacun révélant un pan de la réalité utile à la mise en œuvre de l'instrument dans lequel il est inséré :

- **La cartographie** : dressage d'une carte matérielle ou abstraite permettant la mise en relation d'informations collectées.
- **Le tableau de bord** : Instrument de mesures permettant de piloter une action.
- **La plateforme d'échanges de savoirs** : espace d'émergence, à partir des récits de chacun, d'un savoir construit sur un pan de la réalité.
- **L'évaluation** : attribution d'une valeur à un objet ou un phénomène en fonction d'un certain nombre de critères déterminés par avance.
- **L'observatoire** : espace construit pour durer permettant d'observer un champ de la société et son évolution au fil des ans.

5 ELEMENTS D'ORGANISATION D'UN ETAT DES LIEUX NATIONAL

5.1 INTRODUCTION

Nous avons, en phase 1, classé les propositions des participants en trois niveaux :

- La gouvernance : qui décide et pilote le travail d'état des lieux ?
- La méthodologie : comment élaborer et mettre en œuvre l'état des lieux ?
- Les aspects techniques : qui et comment le travail de collecte de données s'effectue-t-il dans l'opérationnel ? Quels sont les moyens à mobiliser ?

Nos reprenons ce même découpage en procédant, comme dans les chapitres précédents à des mises en comparaison des propositions faites par les participants et à une discussion de ces propositions.

5.2 LA GOUVERNANCE ET LE PARTENARIAT

Retours de phase 1

La majorité des avis exprimés propose une gouvernance articulant l'ENC et l'Etat.

◆ **Un projet piloté par l'ENC :**

Pour la majorité des personnes interrogées, c'est du rôle de l'ENC de piloter cet état des lieux. Certains évoquent la nécessité de groupes thématiques et d'un animateur de l'ENC, chargé de mission ou mandaté, pour faire avancer le projet. Une personne parle même de l'importance de la représentativité des sphères d'acteurs au sein de l'ENC.

◆ **Une indispensable implication de l'Etat :**

L'ambition du projet d'état des lieux rend indispensable l'appui politique et technique du plus haut niveau de l'Etat, et le pilotage en interministériel. L'Etat est par ailleurs le seul à avoir accès à tous les territoires de la même manière. La mission pourrait être pilotée par le CGDD en articulation avec les autres Ministères. Pour un interviewé, la mission est à développer au sein et sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale.

◆ **D'autres acteurs à impliquer :**

Plusieurs personnes estiment indispensable d'impliquer les collectivités territoriales dont les intercommunalités dans le pilotage du dispositif. Plusieurs évoquent l'intérêt de mettre en place un comité scientifique pluridisciplinaire.

Discussion

La gouvernance souhaitée est à l'image de l'espace de concertation : composée de multiples acteurs, aux compétences diversifiées. On y trouve l'ENC, l'Etat, des scientifiques et des représentants des territoires.

◆ **L'ENC : une implication incontournable**

Comme nous l'avons vu précédemment, les objectifs de l'état des lieux sont étroitement liés aux finalités de l'ENC. L'ENC utilisera les résultats des investigations, donnera suite en termes d'actions et de stratégies de développement de l'EEDD. Par ailleurs, chaque participant à l'ENC devra, de son côté, mobiliser ses réseaux, faire transiter les informations utiles à la mise en place de l'état des lieux.

Pour ces différentes raisons, l'implication première de l'ENC dans la gouvernance et le pilotage de l'état des lieux est à la fois une évidence pour tous, et une nécessité pour pouvoir répondre à ses différents

objectifs de mobilisation et de développement de l'EEDD.

Il faudra déterminer ce qui sera de l'ordre des échanges et débats en plénière et ce qui pourra être confié à un groupe de pilotage.

◆ **L'implication de l'Etat : souhaitée et déjà présent dans l'ENC**

L'ambition (en terme de finalités et d'attentes) et l'ampleur (en terme de volume de travail) de l'état des lieux rendent indispensable l'implication de l'Etat pour la moitié des personnes interrogées. Ce besoin rejoint une attente très ancienne des acteurs de l'EEDD en termes de reconnaissance.

Par ailleurs, l'Etat est le seul acteur de l'ENC à avoir accès de la même manière aux différents niveaux de territoire.

Néanmoins, les représentants des services de l'Etat invitent à rester pragmatiques en mentionnant qu'il ne serait pas judicieux de conditionner l'état des lieux à une prise en compte politique beaucoup plus importante que l'actuelle, d'autant que la période de changement de gouvernement la rend peu prévisible. *« L'implication du haut niveau de l'Etat est très illusoire, l'attendre risque de contraindre à l'immobilisme. Il vaut mieux tabler sur l'implication de ses services en tant que professionnels concernés. »* En effet, il ne faut pas négliger la participation forte et active de plusieurs services à l'ENC : le CGDD du MEDDTL, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative, avec les services de la DGSCO, de la JVA, la Direction des sports du Ministère des Sports, la DGER du Ministère de l'Agriculture, la DGM du Ministère des Affaires étrangères.

Ce niveau d'Etat est celui du national et de ses Ministères. Il ne faut pas oublier que l'Etat est aussi dans les territoires, et que ses représentants font déjà, pour certains, parties des plateformes et espaces de concertation.

◆ **La place des territoires**

Les territoires, justement, doivent avoir une place importante dans l'état des lieux. Leurs représentants seront relais, mobilisateurs, garants d'un bon déroulement. Il semble indispensable de les associer dès le début pour éviter le sentiment d'une démarche descendante et le manque de motivation. En outre, placés au plus près des actions de terrain, leurs expériences et la connaissance qu'ils ont des acteurs rendront leurs propositions pertinentes pour l'organisation de la collecte d'informations.

◆ **La présence de représentants scientifiques**

La mise en œuvre et le pilotage d'un état des lieux peuvent nécessiter des compétences scientifiques dont ne dispose pas, ou peu, l'ENC aujourd'hui. Il semble nécessaire d'avoir un ou plusieurs regards extérieurs compétents pour mener ce genre de projet, non seulement d'un point de vue technique, mais également dans son pilotage.

Leur discipline et leur fonction seront dépendantes du degré de complexité du scénario d'état des lieux choisi au final. Un comité scientifique, comme il a été proposé, nous semble d'une part démesurée, et d'autre part ne pas entrer dans la forme de gouvernance qui associe tous les représentants d'acteurs autour de la même table. S'il doit y avoir co-production, la co-formation des uns par les autres et réciproquement est utile.

5.3 LA METHODOLOGIE

Retours de phase 1

- ◆ **Les personnes interviewées se sont majoritairement accordées sur une organisation méthodologique qui s'appuie sur trois axes principaux :**
 - Etablir un protocole rigoureux, scientifique et transparent.

- Co-construire la démarche au sein de l'ENC.
 - S'articuler avec les territoires.
- ◆ **Quelques-uns estiment qu'il faut en plus :**
- Profiter des assises nationales
 - Utiliser les dynamiques institutionnelles existantes.

Le protocole

L'accent est mis par la majorité sur la nécessité d'élaborer un protocole et une méthodologie rigoureuse et transparente qui puisse d'une part garantir à la fois l'efficacité de l'état des lieux, mais également la confiance et l'implication des différents acteurs concernés.

◆ **Il s'agira donc :**

- De définir et délimiter le champ d'investigation. Pour ce faire une articulation sera à trouver avec la définition du champ de l'EEDD (voir chapitre 2.3 le champ de l'EEDD, en vue des scénarios)
- De poser des objectifs clairs et atteignables.
- De dimensionner l'étude de façon réaliste au regard des calendriers, budgets et moyens des personnes impliquées. Ce dimensionnement est important pour ne pas créer de frustration ni d'épuisement, d'autant plus que l'ENC est une structure encore jeune, et que les acteurs de l'EEDD sont tous déjà très sollicités.
- D'élaborer une liste des critères et d'indicateurs.
- De définir et d'articuler entre elles les différentes démarches d'investigation : entretiens, enquêtes, sondages, études statistiques...
- D'intégrer les possibilités de suivis pluriannuels en proposant des outils et des critères simples à suivre au fil des ans.

◆ **L'élaboration de ce protocole pourrait se faire de différentes façons :**

- Par un groupe de travail issu de l'ENC. Dans ce cas de figure, il faudra s'assurer des compétences en la matière des membres du groupe, et développer les moyens de garantir la rigueur méthodologique, la transparence, l'indépendance et la confiance des participants de l'ENC. Cette option nous paraît être la plus délicate à mettre en œuvre.
- L'élaboration de ce protocole pourrait faire l'objet d'un accompagnement, de scientifique ou d'expert. Au-delà de ses apports méthodologiques, cette compétence extérieure pourrait être une garantie de confiance pour les participants de l'ENC, renforçant sa mobilisation.
- Une autre approche pourrait être envisagée dans l'hypothèse où, pour atteindre ses différents objectifs, l'état des lieux devait être multiforme : plusieurs protocoles, élaborés chacun spécifiquement selon leurs objets, seraient à articuler dans une méthodologie plus globale. Ces protocoles pourraient faire appel à des modes d'élaborations différents : prestataires (instituts de sondage, laboratoires scientifiques, cabinets experts...), structures mandatés au sein de l'ENC, groupes techniques de l'ENC selon leurs objets.

Une démarche de co-construction

Qu'elle soit accompagnée ou non par une compétence extérieure, cette démarche de co-construction doit se mettre en place à deux niveaux :

- au sein de l'ENC, entre les différentes sphères d'acteurs pour établir les bases de l'état des lieux : définition des objectifs, du champ d'investigation, du protocole...
- Avec les territoires (plateformes, ETC, collectivités, réseaux territoriaux) qui seront impliqués dans le recueil et peut-être la synthèse des données.

Cette co-construction est indispensable car l'état des lieux n'a pas qu'un objectif technique et unique. Il doit contribuer à la mobilisation des acteurs et à la définition et la mise en œuvre de stratégies et d'actions partagées.

Implication méthodologique de l'Etat

L'état dispose de services d'évaluation de ses politiques (services statistiques des Ministères) et dans la statistique (INSEE). Ces services sont très structurés, et organisés autour des politiques publiques et calibrées sur leurs programmes budgétaires.

Il pourrait être envisageable d'impliquer le service statistique du MEDDTL dans une partie de l'état des lieux, mais il faudrait le faire sur des objectifs très particuliers, difficilement transversaux et globaux, plutôt comme ceux par exemples définis par la Stratégie Nationale du Développement Durable (biodiversité et ressources naturelles, changements climatiques, risques, santé, consommation, production durables, Gestion durable des territoires, aménagement, mobilité...).

La logique d'observatoire pourrait également être explorée, mais sur un registre de temps assez long et dans une mise en œuvre probablement complexe.

S'appuyer sur les Assises de l'EEDD

Les assises de l'EEDD constituent l'un des événements les plus importants en France dans le domaine. En 2009, les secondes assises mobilisaient plus de 6000 personnes dans 65 territoires. Le regroupement national de Caen rassemblait 900 personnes aux moments les plus forts, personnes appartenant à toutes les sphères de la société. C'est à cette occasion que 27 structures ont signé l'acte de lancement de l'espace national de concertation pour l'Education à l'environnement et au développement durable.

Les prochaines assises sont prévues entre fin 2012 et mars 2013, toujours sur ce modèle de premiers rendez-vous dans les territoires volontaires et d'un rassemblement final, en 2013, à Lyon. Les assises constituent donc, d'une part l'événement consubstantiel à l'existence et au projet de l'ENC, et d'autre part un levier de grande envergure en termes méthodologiques. Elles peuvent constituer des espaces :

- de sensibilisation : communiquer sur le projet d'état des lieux.
- de mobilisation : lancer des appels à participation.
- de collecte d'informations : y mener des enquêtes, interviewer, distribuer des questionnaires.
- de constitution de plateformes d'échanges de savoirs.
- de réflexion et de participation : en amont de tout état des lieux, animer des ateliers d'échanges sur ce qu'attendent les uns et les autres en matière d'état des lieux.
- et sans doute d'autres encore.

Les assises constituent de ces événements mobilisateurs rien que par la présence conviviale de personnes qui partagent un objet commun. C'est ce que Michel Maffesoli a appelé la « société organique de l'être ensemble ». La participation collective se tisse par contamination émotionnelle. Des ondes de sens se frayent un chemin d'une personne à une autre, opérant des rapprochements, créant des atomes crochus, qui vont gonfler le besoin de transformer l'émotion en actions. Les individus doivent se reconnaître des points communs pour créer ensemble un horizon de sensibilité préfigurant l'action. C'est ainsi qu'avec des identités singulières se crée une identité collective au sein de laquelle circulent idées et émotions, valeurs et sentiments moraux jusqu'à transformer les discours en action collective (Cefaï, 2007).

5.4 L'ORGANISATION TECHNIQUE

Il va être difficile d'aller très loin ici dans l'organisation technique. Elle est dépendante des choix opérés en amont. Nous ne ferons qu'effleurer quelques idées qu'il semble déjà intéressant de retenir.

Moyens humains

Les moyens humains sont au cœur de la réussite de l'état des lieux, la motivation et la mobilisation vont en constituer la base. Néanmoins, la bonne volonté ne suffit pas, des compétences techniques et professionnelles sont nécessaires :

◆ **Pour animer les instances décisionnelles et/ou la plénière de l'ENC**

L'animation de la gouvernance par un opérateur compétent dans l'animation des démarches participatives a été soulignée par plusieurs participants. Cela garantirait l'indépendance, la neutralité des débats, la confiance entre les participants de l'ENC.

Cette question de la confiance a été soulignée à plusieurs reprises dans les entretiens, que ce soit pour évoquer les relations entre les participants de l'ENC, que la question de la définition et de la mise en œuvre de l'état des lieux.

Si une telle option était retenue, cet animateur devra, pour pouvoir jouer pleinement son rôle, être reconnu et légitimé. Cela pourrait être une personne extérieure à l'ENC (un prestataire), ou issue d'une structure mandatée parmi les participants actuels de la plénière, mais alors il devra être dégagé des contenus et adopter une posture « extérieure » et indépendante.

◆ **Pour conseiller et orienter les instances décisionnelles de l'ENC**

Nous l'avons dit, l'implication de scientifiques dans la gouvernance du projet apporterait la compétence de chercheur, maîtrisant les techniques d'enquêtes qualitatives ou quantitatives, ainsi que les outils conceptuels utiles à une prise de recul sur les choix opérés.

◆ **Pour élaborer le ou les protocoles**

Selon ces choix, il faudra des compétences à élaborer des questionnaires d'entretiens, d'enquête, de collecte ethnographique d'information, de sondage. Puis de les mettre en œuvre, les analyser, les synthétiser.

◆ **Pour réaliser techniquement l'état des lieux**

Il y aura sûrement besoin, à cette phase, d'un opérateur qui coordonne et suit les travaux, amène les acteurs de la collecte d'information, veille au bon déroulement de l'ensemble. Nous pourrions nous appuyer sur la compétence et l'expérience acquises par les opérateurs du chantier « tableau de bord » actuellement mené par les réseaux associatifs. Cet opérateur devra, lui aussi, être reconnu légitime par l'ENC et les partenaires territoriaux.

Dans les territoires, des personnes au cœur des réseaux, reconnues pour leurs capacités d'animation, d'ouverture, de tissage de liens et de partenariats seront nécessaires. Il serait utile d'élaborer, en amont, une carte de France des espaces collectifs territoriaux sur lesquels pourra s'appuyer le travail.

Moyens financiers

L'ampleur du projet d'état des lieux doit aussi être en adéquation avec les moyens financiers. Si la contribution volontaire est nécessaire, et on l'a vu, chacun est prêt à donner de son temps dans la mesure du possible et dans l'équité du partage des tâches, elle ne peut tout faire.

Il faudra explorer la faisabilité d'articuler des apports :

- De l'Etat et ses services déconcentrés,
- Des collectivités, qui peuvent mobiliser des moyens sur leur territoire,
- Des entreprises,
- Des fondations
- De l'Union européenne.

Rappelons que certains participants ont alerté sur le fait que les financements de l'état des lieux ne doivent pas se substituer aux financements des actions menées sur le terrain.

Echelle de temps et d'espace

Avant de déterminer les questions de l'étalement temporel et spatial de l'état des lieux, nous aimerions mettre en débat les différentes questions déjà amorcées dans ce rapport de phase 2. Entre recueil statistique et remontée des savoirs des territoires, ces deux variables ne se déclinent pas de la même

manière.

5.5 EN VUE DES SCENARIOS

L'état des lieux doit mobiliser les acteurs. Il est donc indispensable que chacun y trouve objet de satisfaction :

- Sa conception doit associer l'ensemble des acteurs concernés dans une démarche collective et participative, comprenant les territoires.
- Il doit être dimensionné de façon cohérente avec les moyens et les énergies disponibles.
- La méthodologie doit être rigoureuse et efficiente.
- L'ENC doit se sentir soutenu par l'Etat.
- Les acteurs de terrain qui vont fournir les données doivent bien en comprendre les tenants les aboutissants, et y percevoir leur propre intérêt.

Des articulations fines seront à trouver entre plusieurs niveaux d'avancement du travail :

- La plénière de l'ENC, pour articuler étroitement le projet d'état des lieux avec les autres projets et missions de l'ENC.
- Le groupe de pilotage sur l'état des Lieux, rassemblant des membres actuels de l'ENC, volontaires, des membres des territoires, et les opérateurs à compétences spécifiques.
- Le groupe technique qui au plus près de la conception de la méthodologie.
- Les médiateurs territoriaux directement reliés à la collecte des informations.
- Les acteurs mettant leurs informations à disposition.

◆ Implication des différents acteurs

Acteur	Gouvernance	Elaboration méthodologique	Mise en œuvre
ENC	Des échanges et orientations prises en plénière	Un regard sur la méthodologie proposée.	Suivi de la mise en œuvre.
Territoires	Représentation des réseaux, collectivités et espaces territoriaux mobilisés	Participation à la construction de la méthodologie.	Médiation et recueil des données sur les territoires.
Etat	Participation à l'ENC	Participation des services.	Services de l'Etat possible selon scénario choisi.
Experts	Animateur éventuel de démarche participative	Prestataire éventuel	Prestataire éventuel
Scientifiques	Participation au pilotage ou comité scientifique	Participation à l'élaboration méthodologique.	

6 CONCLUSION PHASE 2 : EN VUE DES SCENARIOS

6.1 DE LA VASTITUDE DU TRAVAIL AUX LIGNES DE TENSION EMERGENTES

La phase 1 a fait remonter des envies et des besoins très diversifiés, qui sans être divergents, ouvrent un horizon très vaste sur le champ à couvrir par l'état des lieux. Certaines attentes sont même davantage de l'ordre des missions de l'ENC que de l'état des lieux.

Ce qui fait envisager le besoin au sein de l'ENC de se donner une culture commune de l'EEDD sans qu'il s'agisse d'uniformiser les positionnements des différents acteurs. Cela permettrait de travailler sur la circonscription du champ de l'EEDD, nourrissant dans le même mouvement les échanges sur le périmètre à retenir pour l'état des lieux. Ces deux chantiers, champ de l'EEDD et périmètre à couvrir par l'état des lieux, peuvent se mener conjointement, soit au sein d'un même groupe de travail, soit en deux espaces (ENC et groupe de travail) de façon simultanée avec instauration de passerelles.

Les motivations, derrière un intérêt unanime pour l'état des lieux, peuvent être nuancées par des attentes diverses : il doit être à la fois simple de mise en œuvre, suffisamment détaillé tout de même pour apporter un minimum d'information, sans tomber dans l'instrumentalisation des actions.

Il doit permettre de se rendre visible entre soi et à l'extérieur, observer les pratiques et leurs effets, contribuer à la définition du champ de l'EEDD, repérer forces, faiblesses, difficultés, et besoin des acteurs. Tous ces objectifs sont réalisables si l'on procède à des choix en termes : de périmètre, de thématiques, de stratégie.

Tout se passe comme si les attentes se distribuaient sur des lignes de tension :

- Entre rendre visible et rendre efficace,
- Entre visée socio-économique et visée socio-écologique,
- Entre accompagnement des politiques publiques et actions de la critique sociale,
- Entre champ historique de l'EEDD et marges,
- Entre grand angle à observer et zoom à effectuer,
- Entre recueil statistique et expérimentation,
- Entre cartographie et évaluation,
- Entre quantitatif et qualitatif.

Ces lignes de tension ne sont pas nécessairement contradictoires, pourtant l'ambition et les attendus vis-à-vis de l'état des lieux sont si vastes qu'il va falloir procéder à des choix afin de rester dans l'ordre des possibles et du raisonnable.

6.2 DEUX AXES A TRAMER

Si nous tirons les fils des deux objectifs qui nous semblent chapeauter les autres - « rendre visible » et « rendre efficace » (les deux sont liés bien sûr mais ils peuvent constituer deux angles d'entrées pour l'état des lieux) - voici au milieu de quoi nous pourrions tramer les scénarios :

	Rendre visible		Rendre efficace
Objectifs	L'état des lieux montre et valorise ce qui se fait.	↔	L'état des lieux passe par la définition et la vérification de l'efficacité de l'EEDD.
Objets	La présence sociale, politique, culturelle, économique de l'EEDD.	↔	La capacité socio-écologique de l'EEDD à faire émerger les changements attendus au regard des enjeux du développement durable.
Outils	La cartographie, le tableau de bord, les plateformes d'échange de savoirs.	↔	Les plateformes d'échanges de savoirs, l'évaluation, la recherche scientifique.
Méthodologie	L'enquête quantitative et/ou statistique	↔	L'enquête qualitative par zoom.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Le tableau de bord a été testé par les réseaux associatifs d'EEDD. - Utile au champ actuel de l'EEDD pour s'autoréférencer et contribuer à sa définition. - Permet de repérer les manques en termes d'actions, de territoires couverts, de thématiques, de publics ; et de collecter les besoins. 	↔	<ul style="list-style-type: none"> - Répond à l'une des finalités fondamentales de l'EEDD : accompagner le changement. - Débusque les innovations. - Identifie freins et leviers. - Diffuse les actions efficaces. - Participe à l'amélioration de la pertinence de l'EEDD.
Points de vigilance	Difficile de mobiliser les acteurs. Ne présuppose pas de l'utilité sociétale de l'EEDD.	↔	<p>Ne pas tomber dans le contrôle et l'instrumentalisation.</p> <p>Ne pas tomber dans une logique de résultats immédiats. L'éducation doit rester ce système complexe et imprévisible d'accompagnement d'un individu ou d'un groupe.</p>

Ceci n'est qu'une modélisation afin de faciliter les échanges. C'est en scrutant dans les interstices et en naviguant entre les cases et les colonnes que nous trouverons sans doute la trame de l'état des lieux.

6.3 MOBILISER LES TERRITOIRES

Il semble que nous puissions aussi retenir quelques éléments incontournables pour l'état des lieux, notamment la mobilisation des territoires. Comme le dit un participant du comité de pilotage de l'étude : « avant de rendre visible et efficace, il faut rendre l'état des lieux faisable ». Or les territoires sont à la fois les garants de la réussite de l'état des lieux, les détenteurs des informations, et les acteurs qui se saisiront de ses résultats pour faire progresser l'EEDD dans la pratique. Ils devront non seulement faire circuler les informations mais aussi participer à la définition de l'état des lieux.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous :

- Organiser une sorte de séminaire sur l'état des lieux qui rassemblerait des représentants de territoires volontaires, en amont de toute organisation de l'état des lieux.
- Utiliser les assises nationales de 2013, en insérant au programme une plénière ouverte sur l'état des lieux.
- Aller à la rencontre de chacun des territoires, dans une phase d'étude complémentaire, pour entendre leurs attentes et échanger sur leurs visions et leurs implications possibles. Cette rencontre peut se faire par un prestataire dans le prolongement de cette étude, ou par les membres du comité de pilotage et de l'ENC impliqués eux-aussi dans les territoires.

Cette mobilisation des territoires devra être articulée avec les délais dans lesquels pourrait être lancé l'état des lieux. Le comité de pilotage est partagé entre deux positions : démarrer vite au vue des échéances politiques et lancer le travail aux assises nationales de 2013 pour mobiliser le plus grand nombre d'acteurs des territoires. Les deux pourraient ne pas être incompatibles selon ce que l'on donne à voir et à faire aux assises, de ce qui serait préparé en amont.

PHASE 3 : PROPOSITIONS DE SCENARIOS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT DES LIEUX NATIONAL DE L'EEDD.

1 INTRODUCTION DE LA PHASE 3

1.1 PRESENTATION DE LA PHASE 3

Objectif opérationnel

Elaborer des scénarios hiérarchisés de propositions pour la mise en œuvre d'un état des lieux national de l'EEDD.

Méthodologie

A partir des éléments de l'analyse et des échanges en comité de pilotage, nous avons suivi les deux axes qui se dessinaient et développé des scénarios susceptibles d'être mis en œuvre par les acteurs de l'EEDD pour un état des lieux national.

1.2 RAPPEL DES CONCLUSIONS DE PHASE 2

De la vastitude du travail aux lignes de tension émergentes

La phase 1 avait fait remonter des envies et des besoins très diversifiés, qui sans être divergents, ouvrent un horizon très vaste sur le champ à couvrir par l'état des lieux. Certaines attentes sont même davantage de l'ordre des missions de l'ENC que de l'état des lieux.

Ce qui fait envisager le besoin au sein de l'ENC de se donner une culture commune de l'EEDD sans qu'il s'agisse d'uniformiser les positionnements des différents acteurs. Cela permettrait de travailler sur la circonscription du champ de l'EEDD, nourrissant dans le même mouvement les échanges sur le périmètre à retenir pour l'état des lieux. Ces deux chantiers, champ de l'EEDD et périmètre à couvrir par l'état des lieux, peuvent se mener conjointement, soit au sein d'un même groupe de travail, soit en deux espaces (ENC et groupe de travail) de façon simultanée avec instauration de passerelles.

Les motivations, derrière un intérêt unanime pour l'état des lieux, peuvent être nuancées par des attentes diverses : il doit être à la fois simple de mise en œuvre, suffisamment détaillé tout de même pour apporter un minimum d'information, sans tomber dans l'instrumentalisation des actions.

Il doit permettre de se rendre visible entre soi et à l'extérieur, observer les pratiques et leurs effets, contribuer à la définition du champ de l'EEDD, repérer forces, faiblesses, difficultés, et besoin des acteurs. Tous ces objectifs sont réalisables si l'on procède à des choix en termes : de périmètre, de thématiques, de stratégie.

Tout se passe comme si les attentes se distribuaient sur des lignes de tension :

- Entre rendre visible et rendre efficace,
- Entre visée socio-économique et visée socio-écologique,
- Entre accompagnement des politiques publiques et actions de la critique sociale,
- Entre champ historique de l'EEDD et marges,
- Entre grand angle à observer et zoom à effectuer,
- Entre recueil statistique et expérimentation,
- Entre cartographie et évaluation,
- Entre quantitatif et qualitatif.

Ces lignes de tension ne sont pas nécessairement contradictoires, pourtant l'ambition et les attendus vis-à-vis de l'état des lieux sont si vastes qu'il va falloir procéder à des choix afin de rester dans l'ordre des possibles et du raisonnable.

Deux axes à tramer

Si nous tirons les fils des deux objectifs qui nous semblent chapeauter les autres - « rendre visible » et « rendre efficace » (les deux sont liés bien sûr mais ils peuvent constituer deux angles d'entrées pour l'état des lieux) - voici au milieu de quoi nous pourrions tramer les scénarios :

	Rendre visible		Rendre efficace
Objectifs	L'état des lieux montre et valorise ce qui se fait.	↔	L'état des lieux passe par la définition et la vérification de l'efficacité de l'EEDD.
Objets	La présence sociale, politique, culturelle, économique de l'EEDD.	↔	La capacité socio-écologique de l'EEDD à faire émerger les changements attendus au regard des enjeux du développement durable.
Outils	La cartographie, le tableau de bord, les plateformes d'échange de savoirs.	↔	Les plateformes d'échanges de savoirs, l'évaluation, la recherche scientifique.
Méthodologie	L'enquête quantitative et/ou statistique	↔	L'enquête qualitative par zoom.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Le tableau de bord a été testé par les réseaux associatifs d'EEDD. - Utile au champ actuel de l'EEDD pour s'autoréférencer et contribuer à sa définition. - Permet de repérer les manques en termes d'actions, de territoires couverts, de thématiques, de publics ; et de collecter les besoins. 	↔	<ul style="list-style-type: none"> - Répond à l'une des finalités fondamentales de l'EEDD : accompagner le changement. - Débusque les innovations. - Identifie freins et leviers. - Diffuse les actions efficaces. - Participe à l'amélioration de la pertinence de l'EEDD.
Points de vigilance	Difficile de mobiliser les acteurs. Ne présuppose pas de l'utilité sociétale de l'EEDD.	↔	<p>Ne pas tomber dans le contrôle et l'instrumentalisation.</p> <p>Ne pas tomber dans une logique de résultats immédiats. L'éducation doit rester ce système complexe et imprévisible d'accompagnement d'un individu ou d'un groupe.</p>

2 COMPLEMENT DE PHASE 2 : LES DYNAMIQUES INTERNATIONALES D'ETAT DES LIEUX

Il a été souligné l'importance que l'état des lieux puisse se situer dans la perspective plus large des relations internationales en matière d'EEDD. Nous avons pu repérer quelques bilans et rapports qui révèlent une dynamique d'état des lieux amorcée au niveau international.

Cette investigation, qui ne se prétend pas exhaustive, révèle que :

- Peu d'acteurs praticiens mais aussi peu d'acteurs contributeurs ont connaissance des chantiers internationaux,
- Leurs résultats sont souvent restés sans suite,
- Ils ont peu de visibilité,
- Ils ne sont pas clairement reliés entre eux,
- Ils ont peu d'effets en matière de stratégies développées de façon collective, sauf peut-être en interne (comme pour l'UNESCO).

Nous en présentons trois ci-dessous.

2.1 EN 2005 : UN ETAT DE L'EXISTANT DE L'EEDD DANS LA FRANCOPHONIE⁷

Suite au « colloque international pour l'éducation à l'environnement pour un développement durable » organisé par Michel Ricard (chargé de mission du Premier Ministre), la rencontre entre la représentante de l'UNESCO, en charge de la décennie pour l'Education en vue du Développement Durable et des représentants du CFEEDD a abouti à un projet d'étude pour une meilleure connaissance de l'état de l'existant de l'éducation à l'environnement en vue du développement durable (EEDD) dans la francophonie.

◆ Cette étude avait pour buts de :

- « Donner les éléments nécessaires à l'établissement d'une stratégie francophone de développement de l'EEDD qui viendrait contribuer à la dynamique de la décennie. »
- « Constituer un outil d'orientation pour une action concertée dans la francophonie. »
- « Rédiger les résultats de l'enquête sous forme d'un rapport mettant à disposition des informations capitalisables par l'UNESCO et les organisations agissant dans le champ de l'éducation au développement durable, en vue d'augmenter la qualité, la pertinence et l'efficacité de leurs interventions dans ce domaine. Les acteurs (institutions publiques comme société civile) engagés pour le développement de l'EEDD devront pouvoir trouver dans les résultats de l'étude, les moyens pour donner plus de pertinence et de force à leur action. »

Elle s'est déroulée entre octobre 2004 et avril 2005 en s'appuyant sur les acteurs du mouvement Planet'ERE, au travers un questionnaire d'enquête à renseigner et à renvoyer par courriel. Le rapport fait état de 178 réponses issues de 22 pays différents.

◆ Le questionnaire s'organisait en 4 grandes parties :

I. Vous et votre pratique de l'EEDD.

Cette première partie avait pour ambition de révéler ce que vivent au quotidien les acteurs. Leur origine, le contexte dans lequel ils travaillent, le sens qu'ils donnent à leur action, les difficultés qu'ils rencontrent et ce qui leur facilite la tâche...

⁷ Gérard R., 2005, *Etat de l'Existant de l'Education à l'Environnement en vue du Développement Durable dans la Francophonie : Outil pour l'action vers une stratégie francophone pour le développement de l'EEDD*, CFEEDD/UNESCO juin 2005, http://www.planetere.org/IMG/pdf/Rapport_Unesco_EEDD_juin_2005.pdf

II. La situation de l'EEDD dans votre pays.

Reprenant les 7 grands chapitres du plan national d'action fait en 2000 en France.

1. Présence de l'EEDD dans le débat social et politique de votre pays et de votre territoire de vie : Lois, colloques, rapports officiels, observatoires ...où trouve-t-on trace de l'existence de l'EEDD dans ce territoire ?
2. Mise en œuvre de politiques d'EEDD à chaque échelon de territoire : de quels moyens se dotent ces territoires pour favoriser la pratique. Présence de l'EEDD dans les programmes éducatifs, protocoles d'accords, financements, dynamiques partenariales...
3. Développement d'une EEDD pour tous les âges de la vie. A qui, dans la population, s'adressent principalement les actions d'EEDD et par qui sont-elles dispensées ?
4. Mise en œuvre concrète des projets et des actions d'EEDD : Aide financière aux projets, partenariats, évaluations...
5. La recherche en EEDD : Etat de la recherche et ses liens avec les acteurs.
6. La formation des éducateurs, enseignants, formateurs, animateurs professionnels et bénévoles : Implication des institutions de formation, reconnaissance du métier...
7. L'état des pratiques éducatives : Cohérence, méthode...

III. Votre avis sur l'évolution de l'EEDD.

Augmentation, stagnation, diminution, quelle est la perception des acteurs quant à l'évolution de la pratique de l'EEDD et que pourrait-on faire pour assurer une augmentation ?

IV. Stratégie francophone de l'EEDD.

Nous voulons ici savoir si les acteurs connaissent des plans d'action et quels éléments ils verraient à mettre en avant dans une stratégie.

2.2 EN 2009 : LE RAPPORT INTERMEDIAIRE DE LA DEDD⁸ DE L'UNESCO

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable a été lancée à New-York le 1^{er} mars 2005. A mi-parcours il a été utile d'effectuer un premier bilan.

◆ Il avait pour buts de :

1. mieux comprendre les contextes dans lesquels des régions et des pays du monde entier s'efforcent d'élaborer des formes directes et indirectes d'éducation et d'apprentissage de l'EDD ;
2. déterminer si les conditions (structures, politiques, coordination, budgets, etc.) sont favorables à ce développement ;
3. identifier des stratégies et des mesures susceptibles d'aboutir à une amélioration de ces conditions durant le reste de la Décennie, en particulier dans les pays où celles-ci sont jugées défavorables.

◆ Un groupe d'expert a animé la méthodologie suivante :

1. Un questionnaire portant sur les contextes, les structures et les mécanismes actuellement en place pour appuyer l'EDD a été adressé à chaque pays. Les sondés ont été invités à faire participer activement diverses parties prenantes à la collecte des données et des réponses. Les informations fournies par les questionnaires ont été compilées au niveau régional et sous-régional par les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation. 97 pays ont rempli le questionnaire.
2. Des recherches complémentaires ont été menées à partir de rapports et articles de recherche existants sur l'EDD et sa mise en place ainsi qu'en organisant des réunions régionales d'experts et de parties prenantes de l'EDD. Elle a également aidé à 1/identifier les problèmes mondiaux; 2/ découvrir les pratiques novatrices; 3/ évaluer les changements intervenus dans chaque région et au niveau interrégional; et 4/ faire le point sur les tendances générales.
3. Un processus de consultation multipartite : les parties prenantes ont été associées au processus de suivi et à l'établissement des rapports à différents niveaux. Au niveau national, les commissions

⁸ Arjen Wals, *Apprendre pour un monde durable : contextes et structures de l'Éducation pour le développement durable*, Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD 2005-2014) <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001877/187757f.pdf>, 2009.

nationales pour l'UNESCO ont été invitées à faire participer les parties prenantes à la rédaction des réponses au questionnaire. Au niveau régional, les bureaux régionaux pour l'éducation et les bureaux multipays de l'UNESCO ont été chargés de consulter les groupes de parties prenantes concernées pour connaître leur point de vue et valider les données collectées. Au niveau international, onze réseaux mondiaux de parties prenantes spécialisés dans les grands thèmes de l'EDD ont été consultés, dont sept ont fourni des informations sur ce qu'ils ont accompli, les difficultés qu'ils ont rencontrées et les leçons qu'ils ont tirées au cours de la mise en œuvre de la DEDD.

4. Autoévaluation de l'UNESCO visant à analyser sa propre contribution à la DEDD.

◆ **Sept indicateurs :**

1. Domaine 1 : Mesures gouvernementales, réglementaires et opérationnelles à l'appui de l'EDD.
2. Domaine 2 : Mesures prises pour promouvoir le développement durable au moyen de l'enseignement formel.
3. Domaine 3 : Mesures prises pour doter les éducateurs des compétences requises pour incorporer l'EDD dans leur enseignement.
4. Domaine 4 : Mesures prises pour faire connaître et comprendre le développement durable au public au moyen de l'apprentissage non formel et informel.
5. Domaine 6 : Mesures prises pour promouvoir la recherche et le développement en matière d'EDD.
6. Domaine 7 : Mesures prises pour renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'EDD.

◆ **Les résultats ont permis de :**

- Mettre à jour les contextes régionaux de la mise en œuvre de la DEDD : les défis du DD à relever, les questions d'ordre régional liées à l'EDD, les obstacles au développement durable dans la région, les questions relatives à l'EDD spécifiques à la région (thèmes prioritaires, stratégies, etc.).
- Identifier les significations de l'EDD : les points communs et points de tensions, l'ambivalence anthropocentrisme / écocentrisme, les rapports entre l'EDD et d'autres éducations adjectivales (les éducations à ...), les liens entre EE et EDD (EE = EDD ; EE incluse dans EDD : EE et EDD des points communs et des différences).
- Analyser les contributions des Nations Unies à cette décennie.
- Mesurer les progrès des politiques et cadres nationaux pour l'EDD dans les six principaux domaines prévisionnels:
 1. Création d'organismes nationaux de coordination de l'EDD ;
 2. Elaboration de politiques d'EDD et/ou inclusion de l'EDD dans les politiques existantes;
 3. Instauration d'une coopération interservices pour le développement et la mise en œuvre de l'EDD;
 4. Mesures prises pour préserver, utiliser et promouvoir les connaissances des populations autochtones en ce qui concerne l'EDD ;
 5. Mise à disposition d'outils et matériels d'EDD ;
 6. Allocation de budgets spécifiques pour appuyer l'EDD.

Dans l'enseignement formel mondial, l'état des lieux a permis de mettre en avant :

- Les objectifs poursuivis par l'EDD.
- La présence de thèmes spécifiques au développement durable dans les programmes.
- Les approches.
- La formation des enseignants, des responsables et des administrateurs de l'enseignement.
- L'enseignement professionnel et l'EDD sur le lieu de travail.

Dans l'éducation informelle et non formelle l'état des lieux a permis de :

- Définir l'éducation informelle et non formelle comme désignant « l'apprentissage collectif qui s'effectue dans la vie courante en dehors des systèmes éducatifs formels, par exemple dans le contexte familial, sur le lieu de travail, dans des clubs, au sein de communautés web, etc. L'apprentissage non formel peut être plus ou moins structuré et s'effectuer aussi bien au sein de groupes d'étude que dans des organisations non-gouvernementales, des mouvements sociaux, des clubs de jeunes, des églises, des écoles pour adultes, etc. »
- D'identifier : les activités, les réseaux et partenariats, les soutiens financiers et techniques, les

formes de suivi et d'évaluation, les obstacles, les structures nationales de soutien, la disponibilité de fonds publics.

Des informations concernant la recherche et l'innovation ont également été collectées, révélant que « la voie est ouverte à la recherche-développement sur l'EDD, mais que le soutien à cette recherche, en particulier dans l'enseignement supérieur, est apparemment assez limité. Une évaluation de la qualité de l'EDD s'impose d'autant plus que la pratique de l'EDD progresse. ».

2.3 A L'ECHELLE EUROPEENNE

André Giordan, du Laboratoire de Didactique et d'Epistémologie des Sciences à l'université de Genève, a tenté en 2008 une analyse européenne des difficultés à développer une éducation pour l'environnement⁹. Il estime que :

- Les grands médias ont sans doute éveillé l'opinion publique mais leur impact en matière de formation reste limité.
- Les associations de défense de la nature, d'écologistes ou de consommateurs se sont développées contribuant largement à la prise de conscience, mais pas toujours de façon organisée.
- De nombreuses administrations nationales ou régionales, les entreprises publiques ont promu une documentation importante, mais qui n'apparaît pas toujours pertinente et reste parfois publicitaire, constituant une sorte de "faire-valoir" des élus ou de l'administration. En revanche, elles ont favorisé le développement des structures d'information ou des lieux d'accueil pour des activités environnementales.
- Dans l'enseignement, quelques incitations, des commissions de réflexion mises en place dans chaque pays, quelques programmes, des curriculums réorientés, des recommandations insufflées. Des activités, du matériel ou des objectifs ont été produits, un certain nombre d'enseignants ont été sensibilisés. Mais cela reste limité, en France. En 2008, moins de 3% des élèves étaient "touchés".

La synthèse qu'il présente sur le site web du laboratoire ne dit pas à partir de quelles études ce bilan a pu être produit (nous avons tenté de la savoir en envoyant un courriel à André Giordan, mais n'avons pas, à ce jour, obtenu de réponse). Cependant il témoigne de travaux menés à échelle européenne.

2.4 CONCLUSION : S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE ?

On pourrait rajouter aussi à ces états des lieux, les comptes rendus de rassemblements internationaux tels que Planet'Ere et WEEC. Il faudrait néanmoins pratiquer une analyse comparative au fil de l'évolution de ces événements en retenant quelques critères à observer.

S'inscrire dans une dynamique internationale d'état des lieux, même tout juste amorcée, parcellaire et éclatée, rejoindrait les objectifs posés par le groupe de travail « articulation avec la CNFU – Volet International ». C'est aussi ce que propose l'ENC dans son cahier d'acteurs - « les pratiques à mutualiser en vue de Rio plus 20 » - : « Dans la logique d'une démarche apprenante dépassant les frontières, les participants à l'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable proposent d'ouvrir le dialogue, l'échange d'expériences et le croisement des regards avec des initiatives, démarches et processus similaires d'autres pays, territoires et régions, ailleurs dans le monde. » Cela donnerait un poids supplémentaire indéniable à l'état des lieux ainsi qu'à l'EEDD.

Néanmoins, il faudrait être vigilant à ce que les résultats n'en restent pas à des déclarations d'intention, comme c'est trop souvent le cas. Combien de rapports restent sans suite car d'une ambition dépassant les possibilités de mise en œuvre. La gouvernance internationale est difficile et, tout comme il est

⁹ Giordan A., 2008, L' Education pour l'Environnement en Europe, <http://www.lides.unige.ch/publi/vulg/EEE.htm>

vivement conseillé de mobiliser les territoires dès l'amont d'un état des lieux national, il faudrait mobiliser les nations en amont d'un état des lieux international.

Il faudrait aussi s'articuler étroitement avec les dynamiques existantes. Il semble alors qu'un état des lieux des états des lieux nationaux et internationaux soit utile, pour éviter de créer le nième rapport de plus, ou d'entrer dans une étude trop vaste.

Ce qui renvoie, là aussi, au problème de l'échelle internationale à choisir, et du nombre de pays à associer. En bref, toutes les questions de périmètre et de cultures partagées qui ont été posées dans cette étude seraient à explorer pareillement à cette échelle plus ample.

Un comité de pilotage serait à recomposer afin d'y inviter des personnes des différentes nations, ainsi que des réseaux internationaux.

Il nous semble qu'une telle étude serait intéressante si elle était menée par la sphère universitaire, mais qu'elle dépasse les capacités et les ambitions d'une nation et de ses acteurs de l'EEDD en prise, au quotidien, avec une réalité vivace et déjà complexe.

Une première approche, légère, pourrait consister à rechercher et réunir les différents états des lieux existants, à les synthétiser et à les rendre accessibles.

3 DES INVARIANTS POUR L'ÉTAT DES LIEUX

3.1 REDIGER ET PARTAGER UN PROPOS SUR LES ENJEUX

Il a paru important de rappeler les enjeux portés par un état des lieux de l'EEDD. Cela pourrait se réaliser comme un préambule au texte présentant l'état des lieux, ses objectifs et sa méthodologie. Il permettrait d'argumenter sur la nécessité sociale de ce travail et de mobiliser ainsi à la fois les partenaires, les financeurs, les territoires et les participants.

Nous en proposons ici des éléments pouvant servir de base de travail à l'écriture de ce préambule. Ces éléments sont issus :

- du préambule de la charte de l'espace national de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- du texte préparatoire à cette étude,
- des entretiens et informations collectées en phase 1,
- des propos tenus par les participants lors des comités de pilotage,
- de nos propres investigations et analyses.

Première approche des enjeux pour un préambule

« Considérant les grandes conférences internationales lors desquelles ont été débattus d'une part, les rapports entre l'environnement et l'activité humaine, et d'autre part, le rôle de l'éducation et de la formation pour éclairer les choix des citoyens :

- *Le sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992),*
- *Le sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (2002)*

« Considérant également

- *Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, définis pour 2015 par les Nations Unies,*
- *La Stratégie pour l'éducation au développement durable, définie en 2005 par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe, dans le cadre de la Décennie de l'éducation en vue d'un développement durable (2005-2014) coordonnée par l'UNESCO,*
- *Les conclusions du Conseil de l'Union Européenne (UE) sur l'éducation au développement durable (nov 2010).*

« S'appuyant sur les textes qui précisent, en France, l'importance de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable notamment :

- *Le Plan National d'Action pour l'éducation à l'environnement (2000)¹⁰,*
- *La Charte de l'environnement adossée à la Constitution de la République française (2005),*
- *Les engagements issus du Grenelle de l'environnement (2008),*
- *Le texte fondateur « Document cadre pour un Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable » signé à Caen (2009),*
- *La Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013.*

« Les acteurs nationaux et territoriaux qui contribuent à la sensibilisation, l'information, la formation et à l'éducation à l'environnement et au développement durable

- *affirment la nécessité de développer ces actions auprès de tous, tout au long de la vie, en se basant notamment sur l'expérience des acteurs de terrain,*
- *reconnaissent l'importance de travailler en coopération et en partenariat¹¹.*

◆ Ces acteurs font le constat suivant :

L'éducation à l'environnement et au développement durable possède une histoire assez courte mais de

¹⁰ Majoritairement issu de la société civile avec participation d'acteurs de l'état.

¹¹ Ces quatre paragraphes sont issus de la charte de l'ENC pour l'EEDD.

développement et de complexification rapide. Ses acteurs sont d'appartenances diverses. Ils sont issus, historiquement, de la protection de la nature et de l'environnement, de l'éducation populaire et de l'éducation relative à l'environnement, de l'enseignement scolaire ou agricole, de la formation des adultes initiale et continue, de l'animation et de la médiation sur les territoires, du développement local et plus récemment du mouvement pour un développement durable ouvrant sur l'ensemble des sphères de la société (entreprises, services transversaux et multiples de l'état et des collectivités, etc.).

« Il en découle une grande diversité et multiplicité d'actions mises en œuvre. Des initiatives multiples sont prises à toutes les échelles de territoires, en direction de tous les publics, à tous les âges de la vie et dans toutes les sphères d'activité. Cet ensemble très hétérogène conduit à faire le constat d'une image peu précise de la situation réelle de l'éducation à l'environnement et au développement durable en France. Son évolution ne fait actuellement pas l'objet de recueils ou de suivis quantitatifs et qualitatifs, structurés, synthétisés et rendus disponibles à tous. »

Ces acteurs savent pourtant aujourd'hui combien l'EEDD est indispensable aux transformations culturelles de la société nécessitées par un développement durable. Les instances politiques de gouvernance nationale et internationale le reconnaissent dans de nombreux textes.

- L'EEDD représente un enjeu majeur pour lutter contre les bouleversements écologiques : l'information, la sensibilisation, l'éducation et la formation sont reconnues comme nécessaires pour préparer, devancer, accompagner le changement des modes de vie, de production, de consommation et d'échanges.
- L'EEDD représente un enjeu majeur dans les bouleversements économiques : le travail sur l'avenir qu'elle opère ouvre les esprits et les envies sur de nouveaux métiers. Elle participe à l'ouverture de l'horizon économique. Intrinsèquement, elle représente déjà de nombreux emplois dans le secteur de l'éducation populaire, des loisirs, de la formation, de la communication, de la médiation, etc.
- L'EEDD représente une réponse faisant face aux bouleversements sociaux et culturels : étant une éducation au changement, elle crée les savoirs, attitudes et savoir-faire de demain. Elle prépare les dispositions intellectuelles et émotionnelles nécessaires à la saisie de la complexité, de l'incertitude, de l'innovation. Elle anime la réflexion sur les visions du monde et leurs interactions avec la nature, les autres sociétés, les autres individus. Elle invoque et met en débat d'autres façons d'habiter la terre.

Mais cette reconnaissance reste celle d'un cercle d'acteurs impliqués et engagés. Les instances décisionnelles sont encore majoritairement dans les déclarations d'intention, plus que dans la réalisation d'actions.

◆ **Un état des lieux permettrait donc :**

- De vérifier et partager la fonction de transformation culturelle de l'EEDD.
- De clarifier le paysage des politiques, stratégies et actions favorisant son développement.
- De repérer les actions innovantes et efficaces, de les valoriser et les démultiplier.
- D'élaborer des scénarios de prospective de court, moyen et long termes.
- De mobiliser plus largement l'ensemble des acteurs de la société.

L'éducation à l'environnement et au développement durable, dans son acception la plus vaste, est au cœur des enjeux de durabilité et de la qualité de la vie pour tous sur la planète. Elle mérite une place politique d'envergure qu'un état des lieux permettra de préciser et de mettre en œuvre.

3.2 ELABORER DES CRITERES CARACTERISANT L'EEDD

Il nous semble que l'éducation à l'environnement et au développement durable doit être clarifiée, même provisoirement, avant d'élaborer l'état des lieux. Les participants à l'état des lieux, quel que soit leur niveau de participation (pilotage, opérateur, transmetteur d'informations, etc.) doivent pouvoir s'appuyer sur une définition afin d'éclairer et de faciliter leurs recherches d'informations.

Voici une proposition pouvant servir, là encore, de base aux échanges et à une écriture collective.

◆ Base de définition

Sera considérée comme pratique d'EEDD toute action volontairement organisée pour accompagner le changement en matière de connaissances, savoirs, attitudes, habiletés, comportements d'un public, quels que soient son âge et son appartenance sociale, répondant à des enjeux, considérés par l'acteur, comme importants vis-à-vis de l'environnement et/ou du développement durable, et quels que soient les lieux et les instances dans lesquels elle se pratique.

◆ Commentaires

- La notion d'éducation est contenue dans l'envie d'agir auprès d'un public, l'implicite étant qu'informer et communiquer participent aussi de l'éducation. Un média, un chargé de communication, un conférencier, un écrivain, etc. peuvent être inclus dans cette catégorie d'acteurs de l'EEDD.
- Il n'y a ici aucun a priori sur les enjeux de l'environnement et/ou du développement durable, chaque acteur pouvant développer ses propres points de vue sur la question en fonction de son contexte.
- Alors que l'UNESCO et le Ministère de l'Education nationale ont adopté l'expression « Education au développement durable », le mot « environnement » a été volontairement conservé dans l'expression EEDD pour cet état des lieux, tout comme pour les travaux de l'ENC. Ceci permet, en effet, de rassembler la diversité des postures autour du développement durable.
- Cette proposition de définir le champ de l'EEDD a déjà été énoncée dans le rapport « *Etat de l'Existant de l'Education à l'Environnement en vue du Développement Durable dans la Francophonie : Outil pour l'action vers une stratégie francophone pour le développement de l'EEDD* » du CFEEDD/UNESCO en 2005.
- Partant d'une définition la plus large possible, l'état des lieux devrait permettre de l'affiner, de la préciser, d'en dresser les contours grâce à l'interprétation qu'en feront les acteurs participants à l'état des lieux. Dès qu'un acteur se dit « j'en suis, et voici les actions dont je peux témoigner », alors il participe par son témoignage à la définition du champ.

Cette proposition d'inclure une définition dans les invariants de l'état des lieux n'est pas partagée par tous les participants du comité de pilotage qui estiment qu'un tel débat nécessiterait trop de temps. Il serait plus efficace de se servir des retours de l'état des lieux pour circonscrire le champ de l'EEDD. Il faudrait alors, en amont, lister quelques critères permettant de spécifier ce qui est de l'EEDD et ce qui n'en est pas.

3.3 ANIMER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE MOBILISANT LES TERRITOIRES

Nous avons pu constater combien il est important d'engager une démarche mobilisant les territoires pour cet état des lieux. Non seulement cela ressort fortement des entretiens et de nos analyses, mais il faut rappeler aussi que la participation est un des principes du développement durable. Le défi 3 de la SNDD l'exprime en ces termes : « *La gouvernance qui doit faciliter notre adaptation aux changements, renforcer notre capacité à choisir des solutions adaptées aux défis de moyen et long termes et aider notre société à évoluer en associant tous les acteurs concernés (État, collectivités territoriales, entreprises, ONG, syndicats...).* »

Mobiliser dans les territoires

Comme le dit un participant du comité de pilotage de l'étude : « *avant de rendre visible et efficace, il faut rendre l'état des lieux faisable* ». Or les acteurs à l'échelle des territoires sont à la fois les garants de la réussite de l'état des lieux, les détenteurs des informations, et les acteurs qui se saisiront de ses résultats pour faire progresser l'EEDD dans la pratique. Ils devront donc non seulement faire circuler les informations mais aussi participer à la définition et à l'organisation de l'état des lieux.

◆ **Plusieurs possibilités s'offrent à nous :**

- Organiser une sorte de séminaire sur l'état des lieux qui rassemblerait des représentants de territoires volontaires, en amont de toute organisation de l'état des lieux.
- Utiliser les assises nationales de 2013 et leurs déclinaisons en régions, en insérant au programme une plénière ouverte sur l'état des lieux.
- Aller à la rencontre de chacun des territoires, dans une phase d'étude complémentaire, pour entendre leurs attentes et échanger sur leurs visions et leurs implications possibles. Cette rencontre peut se faire par un prestataire dans le prolongement de cette étude, ou par les membres du comité de pilotage et de l'ENC impliqués eux-aussi dans les territoires.

Cette mobilisation des territoires devra être articulée avec les délais dans lesquels pourrait être lancé l'état des lieux. Le comité de pilotage est partagé entre deux positions : démarrer vite au vue des échéances politiques et lancer le travail aux assises nationales de 2013 pour mobiliser le plus grand nombre d'acteurs des territoires. Les deux pourraient ne pas être incompatibles selon ce que l'on donne à voir et à faire aux assises, de ce qui serait préparé en amont.

Définir et affiner le protocole en démarche participative

La démarche participative pourra se mettre en place à toutes les étapes du travail : Partager et rédiger les enjeux, délimiter le champ d'investigation, choisir les critères et les indicateurs, organiser la collecte d'informations, suivre le bon déroulement de la collecte et au besoin la relancer, organiser le traitement des informations obtenues, partager les analyses et comptes rendus, assurer la valorisation, la communication et les suites de l'état des lieux.

Cette démarche se jouera aux deux niveaux que sont : l'ENC, les territoires (par sphère et inter-sphères).

3.4 ANTICIPER LES SUITES DE L'ETAT DES LIEUX

Prévoir la communication et la valorisation de l'état des lieux

Cet état des lieux doit servir les objectifs, à la fois, de l'ENC et des acteurs, contributeurs et praticiens, de l'EEDD. Il ne faudrait pas, comme c'est trop souvent le cas des études, qu'il reste un document sans suite. Il est donc nécessaire d'intégrer dès l'amont une réflexion sur les moyens de sa diffusion et de sa valorisation.

Il faut prévoir :

- Les systèmes ou événements d'échanges autour des résultats, au sein de l'ENC et dans les territoires.
- Les supports et outils de diffusion.
- Les budgets et les moyens qui le permettront.

Elaborer des stratégies de développement de l'EEDD

Anticiper aussi les suites à lui donner, non pas déjà en termes de stratégie, mais en termes d'espaces de réflexion, d'échanges, de création et d'innovation, et en termes de moyens qui le permettront. Il s'agit donc de prévoir en amont l'étape de redéfinition des objectifs, des plans d'action, des partenariats ...

Suivre, prolonger, mettre à jour

Il sera bon également de prévoir un espace-temps d'échanges pour faire le point sur cet état des lieux. Mesurer l'avancement qu'il a permis, vérifier son efficacité, et se demander s'il est possible de lui donner un caractère dynamique et donc une suite en termes de recueil d'informations : « transformer la photo en film », en faisant de cet état des lieux un premier niveau servant de base comparative à une évolution.

4 AXE 1 DE L'ETAT DES LIEUX : RENDRE VISIBLE

L'éducation à l'environnement et au développement durable « n'existe » pour l'essentiel qu'au sein d'un cercle très petit d'acteurs sociaux. Il y a comme un grand écart entre la prise de conscience partagée de mettre la question écologique au cœur des débats sociaux (celle du développement durable, plus récente, est encore mal appréhendée) et la connaissance des moyens pour l'y amener.

Même à l'intérieur du monde de l'EEDD, les actions restent encore majoritairement cloisonnées au sein des services et au sein des sphères. Le développement des réseaux et des plateformes de collaboration témoignent d'un besoin de faire ensemble et de faire poids dans la société. Rendre visible les acteurs, leurs organisations et leurs actions est un des moyens pour peser.

Cet axe 1 des attendus de l'état des lieux permettrait donc de dresser le portrait de l'EEDD en France, portrait à partir duquel des décisions et orientations pourraient être définies.

4.1 OBJECTIFS DE L'ETAT DES LIEUX

Les objectifs de l'état des lieux pourraient alors s'énoncer de la façon suivante :

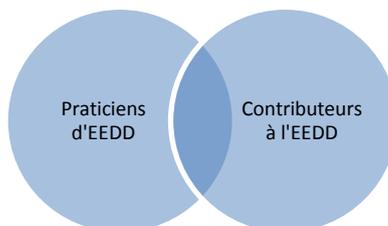
- Identifier le paysage actuel de l'EEDD :
 - o donner une image : qui est où, fait quoi, auprès de qui, comment.
 - o identifier les facteurs de réussite, les leviers, les manques, les besoins.
 - o Identifier les expériences à valoriser.
- Fournir des éléments de délimitation du champ.

⇒ En vue de mobiliser les acteurs, de construire des espaces d'échanges, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies collectives.

4.2 OBJETS

Dans le paysage de l'EEDD, nous devons pouvoir repérer deux instances d'actions et leurs interfaces :

- **Les praticiens** : ceux qui agissent en direct avec ou pour des publics. Ils font plutôt parties de la catégorie des « pédagogues » au sens large, c'est-à-dire qu'ils pensent et animent la manière de transmettre le savoir.
- **Les contributeurs** : ceux qui aident à la mise en œuvre des pratiques, qui donnent un cadre à la pratique, définissent des orientations générales, apportent des contenus informatifs, dispensent des financements et des moyens techniques.
- **Leurs interfaces** : espaces communs, partenariats, collaborations ...



Nous proposons ci-après des éléments pouvant être renseignés dans chacun de ces cercles et à leur interface, en collectant deux types d'informations : des données factuelles et des opinions sur la situation décrite. Ils sont non exhaustifs et devront faire l'objet d'une définition plus rigoureuse lors de

l'élaboration du protocole d'état des lieux.

Les cadres de développement de l'EEDD : cercle des contributeurs

◆ Description factuelle

Par niveaux de territoires.

Les « contributeurs » : qui sont-ils ?

Ils peuvent être : services de l'état, collectivités territoriales, entreprises, associations, universités et laboratoires de recherche, centres de ressources, réseaux, bureaux d'étude, fondations, etc.

Car ils :

- définissent un cadre institutionnel, une politique, des orientations stratégiques,
- mettent en place des dispositifs,
- apportent des moyens financiers, techniques, humains,
- fournissent des ressources informatives, scientifiques, méthodologiques.

Quelles sont leurs formations et diplômes ?

Les politiques et leurs moyens : comment chacun fonctionne-t-il ?

Les politiques : place de l'EEDD dans les politiques publiques, dans les programmes, dans les statuts...

En n'oubliant pas les deux versants de l'EEDD : politiques environnementales et du développement durable et politiques de l'éducation, animation, formation. L'EEDD est souvent à la transversalité des deux.

◆ Leurs avis sur la situation

- Pleins et manques.
- Facilités et difficultés.
- Besoins à combler.
- Recommandations à partager.
- Etc.

Les praticiens et les pratiques

◆ Description factuelle

Les praticiens

- Les structures (sphères), institutions, organismes qui pratiquent l'EEDD de façon explicite et de façon implicite.
- Cette entrée répond à la question : qui fait, ou estime faire de l'EEDD ?
- Il s'agit ici de repérer les acteurs dans leur diversité et leur volonté de participer à une action « éducative » (au sens large) par et pour l'environnement et le développement durable.

Leurs systèmes économiques :

- Budgets, ressources, salariés, bénévoles.

Les métiers et les formations

- Enseignants, animateurs, guides, médiateurs, formateurs, chargés de communication, techniciens, coordonnateurs, administratif, etc.
- Leur formation et diplômes.

Les objectifs visés

- Objectifs environnementaux et de développement durable.
- Objectifs éducationnels.

Les publics ciblés

- Par âge de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse collégiens, jeunesse lycéens, jeunesse post-

- bac, adultes actifs, retraités.
- Par spécificités : familles, personnes à handicap...
- Par cadre : école / formation / travail, vie privée et loisirs, citoyenneté active...

Les territoires et niveaux de territoires d'intervention

Les thématiques traitées.

Les formes pédagogiques

- Programmes pédagogiques :
 - o Courts / longs
 - o De proximité / hors du territoire
 - o Dans la classe / hors la classe.
 - o Sur le terrain / en salle.
 - o Avec nuitées / sans nuitée
- Interventions ponctuelles et conférences
- Programmes de formation
- Outils, médias : malles et mallettes, affiches et expositions itinérantes, livres, livrets et cahiers, DVD et Cd-rom, sites web
- Equipements pour l'accueil des publics.
- Evénements : festivals, spectacles, forums, etc.
- Campagnes de communication.
- Etc.

◆ Leur avis sur la situation

- Résultats : innovation, efficacité, pertinence, mobilisation...
- Quelles expériences à valoriser parce qu'elles sont innovantes et réussies ? Quels résultats d'expériences à partager ?
- Facilités et difficultés.
- Besoins à combler.
- Etc.

Les coopérations d'acteurs

◆ Description factuelle

Forme de la coopération :

Réseaux multi-sphères, dispositifs collectifs, partenariats, plateforme de concertation, etc.

Facteurs de rencontres :

Origine, objet partagé, méthode de coopération, etc.

◆ Leur avis sur la situation

Facilités, difficultés,
Expériences à valoriser
Besoins à combler

Tableau de synthèse

	Cercle des contributeurs	Cercle des praticiens	Coopération d'acteurs
Données factuelles	Les contributeurs Les politiques et leurs moyens Les organisations	Les praticiens Leurs systèmes économiques Les métiers et les	Forme de la coopération Facteurs de rencontre

	d'acteurs	formations Les objectifs visés Les publics ciblés Les thématiques traitées. Les formes pédagogiques	
Avis sur la situation	Pleins et manques. Facilités et difficultés. Besoins à combler. Recommandations à partager.	Résultats Expérience à valoriser Facilités et difficultés. Besoins à combler.	Facilités, difficultés, Expériences à valoriser Besoins à combler

4.3 LES OUTILS

◆ Le tableau de bord à renseigner par les acteurs dans les territoires et dans chacune des sphères

Le tableau de bord, tel que nous l'avons défini en phase 2 et tel qu'il se pratique dans les territoires et dans les sphères semble très difficile de mise en œuvre pour un état des lieux national :

- de nombreuses instances l'utilisent pour son propre fonctionnement, avec chacun sa méthode et ses critères à renseigner. Choisir l'outil tableau de bord reviendrait, soit à trouver le plus petit dénominateur commun à tous, soit imposer un lissage des particularités. Dans le premier cas cela implique un double travail de synthèse (pour sa propre structure et pour l'état des lieux national). Dans le second cas cela signifie uniformiser les modes de pilotage des structures.
- C'est un outil complexe d'utilisation qui suppose que chacun prenne le temps de s'approprier la manipulation et de renseigner régulièrement les critères. Cela demande une très forte mobilisation des acteurs.
- Cela ne fonctionne que si tous les acteurs jouent le jeu. Il n'y a pas de possibilité d'extrapoler en cas de « trous » ou de manques.

◆ Les plateformes d'échange d'informations

Avec les plateformes d'échange d'informations on est dans le mode opératoire de l'estimation : « opération quantitative dont l'ambition est de mesurer objectivement quelque chose mais dont on ne dispose pas de l'instrument nécessaire à l'objectivité totale ».

Son principe est de rassembler des acteurs relais, issus de différentes sphères, chacun venant avec ses propres informations, et de renseigner ensemble l'état des lieux de leur territoire. Cela pourrait être les espaces régionaux et territoriaux de concertation, les plateformes régionales, et tout espace qui rassemblent des acteurs de différentes sphères.

On voit bien les difficultés soulevées par cette technique sur cet axe « rendre visible » de l'état des lieux :

- Que fait-on avec les territoires non munis d'espace de concertation ?
- Les espaces existants rassemblent-ils les acteurs des différentes sphères ?
- Chaque acteur relais porte la responsabilité de rassembler des informations fiables.
- Est-ce le rôle d'une plateforme de concertation de renseigner un outil technique de collecte d'informations ?

◆ L'enquête externe

Il s'agit d'un travail réalisé par un opérateur extérieur aux sphères de l'EEDD, probablement centralisé. Il dispose d'une grille d'enquête, qui peut être élaborée en démarche participative, et se charge d'interroger les différents acteurs de l'EEDD, et de synthétiser les informations recueillies.

Cette technique peut faire appel à des instituts de sondage, des cabinets ou laboratoires de sociologie, aux services statistiques de l'état.

Elle est rapide, mais assez peu mobilisatrice.

◆ La cartographie pour mettre en forme les informations

C'est un premier niveau de portrait qui permet de visualiser les uns par rapport aux autres et de donner

une image globale du paysage. La cartographie est en cela bien appropriée à une double échelle croisée : nationale et territoriale. Elle facilite un pilotage national des orientations et des politiques, et elle donne à voir à chaque territoire des éléments comparatifs vis-à-vis d'autres territoires.

Symboliquement, la carte est rassurante. Elle indique une forme finale accessible et opératoire. Elle est tout aussi dynamique que le tableau de bord, à un degré de complexité moindre. Les « dessous » de carte témoignent de la profondeur des informations qu'une carte peut transmettre.

C'est probablement en jouant avec ces différents outils, de façon complémentaire, qu'on réussira à mener un état des lieux à la fois efficace, participatif et mobilisateur.

4.4 MISES EN ŒUVRE POSSIBLES

Avant d'entrer dans les propositions de scénarios, nous passons par cette étape intermédiaire de repérage des mises en œuvre concrètes pour chaque axe de l'état des lieux.

Première forme : un état des lieux à partir des états des lieux existants

Un état des lieux à partir des états des lieux existants pourrait constituer un premier travail d'investigation permettant de dresser un portrait de l'EEDD. Il suivrait la procédure suivante :

1. Rassembler les différents documents de suivis d'actions d'EEDD auprès de chacune des sphères.
2. Faire apparaître les critères communs aux différents documents en effectuant une première lecture rapide et déterminer le niveau de précision souhaité.
3. Renseigner chaque critère.
4. Interpréter les résultats.
5. Dresser ce premier portrait de l'EEDD.

Cette forme d'état des lieux permet d'obtenir une première vision globale, mais partielle, du paysage de l'EEDD. Les enseignements qu'il en serait tirés, et les manques observés, serviraient alors à définir les objectifs et la méthodologie d'états des lieux plus approfondis et au contact du terrain.

Ce travail peut se faire à partir des :

- Rapports annuels de la SNDD.
- Résultats du tableau de bord des réseaux associatifs.
- Annuaire des acteurs régionaux.
- Différents rapports d'activités et tableaux de bord.
- Etc.

◆ Implications

- Peut constituer soit une version très légère de l'état des lieux, ou une première étape permettant de préciser les objectifs d'un état des lieux plus ambitieux.
- Il est simple de mise en œuvre, le plus difficile étant de rassembler les différents documents. Une personne pourrait ensuite mener le travail d'analyse, accompagnée par un comité de pilotage qui discuterait de la pertinence des critères choisis.
- Cette approche par sa légèreté permet d'intégrer de la même façon l'échelle internationale.
- La matière peut être abondante, il faudra déterminer le niveau de précision attendu.
- Il peut avoir deux architectures :
 - L'une non participative, centralisée par un opérateur national.
 - L'autre impliquant les acteurs concernés au travers un premier inventaire des états des lieux par sphère ou territoire pouvant aller jusqu'à une première synthèse des données.

◆ Moyens nécessaires

- Une personne pendant quelques mois (stagiaire ou chargé de mission).
- Un lieu d'accueil pour cette personne.
- La désignation d'un groupe de pilotage et d'un référent technique.
- Budget estimatif de 10-20 000 euros.

Seconde forme : un état des lieux cartographique à partir d'une base de critères

Cette forme d'état des lieux va chercher les informations directement auprès des acteurs. La procédure est d'élaborer une liste de critères que l'on souhaite renseigner, chaque critère pouvant se subdiviser en indicateurs dont la précision est à définir selon les moyens que l'on souhaite engager. Il est nécessaire d'élaborer un thésaurus afin d'obtenir des informations comparables et faciles à traiter (notamment de façon informatique).

Les questions seraient majoritairement fermées (gain de temps et facilité de traitement) sauf pour les avis et opinions sur la situation.

		Niveau de précision du thésaurus		
		Critères	Indicateurs généraux	Indicateurs détaillés
Cercle des contributeurs				
Données factuelles	Les contributeurs	Service de l'état	Ministère de tutelle Niveau territorial Ou autre	
		Collectivité territoriale	Niveau territorial	
		Association	- Domaine d'activité : spécialisée EEDD, environnement, éducation populaire, social... - Niveau territorial - Taille, nombre d'adhérents...	
		Fondations	Publiques, privées, d'entreprises...	
		Entreprise	Secteur primaire, secondaire, tertiaire. Type d'activité...	
		Etc.		
Les politiques et leurs moyens	Cadre Dispositifs mis en place Objectifs Budget alloué à l'EEDD Personnel affecté à l'EEDD Publics directs Bénéficiaires	Etc.		
Les organisations d'acteurs	Formel / informel Niveau de territoire Formes de partenariats Etc.	Etc.		
Avis sur la situation	Pleins			
	Manque			
	Facilités			
	Difficultés.			
	Besoins à combler.			
	Recommandations à partager.			
Cercle des praticiens				
Données factuelles	Les praticiens	Type de structure : entreprise, association, service de l'état, collectivité...	Echelle de territoire d'intervention	
			Champ d'intervention principal	
			Objectifs de la structure	
			Partenaires	
			Implication dans des organisations d'acteurs	
	Leurs systèmes économiques	Budget alloué à l'EEDD Nombre de salariés en ETP Bénévoles.	Etc.	
	Les métiers et les formations	Animateur, formateur, enseignant, médiateur, guide...	% personnel total	
			Métiers	
Formations				
Les publics ciblés	Selon typologie retenue - majoritaires - occasionnels	Données quantitatives et qualitatives.		
Les thématiques traitées.	Selon typologie retenue - majoritaires - occasionnelles	Données quantitatives et qualitatives.		
Les objectifs visés	Educatoires, environnementaux et de DD.	Données quantitatives et qualitatives.		
Les formes pédagogiques	Selon typologie retenue - majoritaires - occasionnelles	Données quantitatives et qualitatives.		
Avis sur la situation	Résultats			
	Expérience à valoriser			
	Facilités et difficultés.			
	Besoins à combler.			

◆ Implication

- Cette forme permet de maîtriser les critères de l'état des lieux, d'uniformiser la collecte et d'avoir des résultats plus propices à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies collectives. Le niveau de précision et le choix des indicateurs sont à relier à la fois aux objectifs que l'on poursuit et aux moyens que l'on souhaite engager.
- Elle implique plus largement les acteurs nationaux et territoriaux.
 - Il faut définir le niveau de territoire et identifier les structures ou personnes relais (ERC, plateformes...).
 - Le protocole et le thésaurus de référence seraient élaborés en démarche participative avec les territoires.
 - Le recueil des données pourrait se faire au niveau de chaque territoire par un opérateur territorial qui pourrait également en assurer la synthèse.
- Cette implication varie en fonction de la méthodologie de renseignement choisie :
 - Tableau de bord informatique à remplir par les acteurs : une option difficile à mettre en œuvre, comme nous l'avons vu précédemment (voir paragraphe « outils »).
 - Questionnaire à remplir par les acteurs et repris par un opérateur : pourcentage de retours généralement faible.
 - Questionnaire à remplir par l'opérateur sous forme d'entretiens menés avec les acteurs : reste participatif tout en étant assez efficace.
 - Questionnaire à remplir au niveau national par une société de sondage/phoning pour remplir les grilles : moins participatif mais plus rapide.
- Il peut se faire
 - Après une analyse des états des lieux existants (première forme) ayant permis de préciser les critères à renseigner.
 - De façon exhaustive avec des indicateurs généraux, sur l'ensemble du territoire national.
 - Complété par zoom avec des indicateurs plus précis sur certains territoires ou sur certaines organisations (échantillonnage).

◆ Organisation

- Coordination nationale :
 - Groupe de pilotage
 - Opérateur : chargé de mission ou prestataire.
- Coordinations territoriales
 - Groupes de travail par territoire
 - Opérateurs : structure missionnée, chargé de mission ou prestataire.
 - Conventionnement entre ENC et territoires.

◆ Moyens nécessaires

- Temps de travail sur la base d'une investigation à partir des indicateurs généraux
 - Recueil et synthèse des données par territoire sur la base d'un niveau régional et d'en moyenne 200 acteurs :
 - Préparation, questionnaire ou entretiens (15 à 20 minutes par acteur), et synthèse : 1 à 2 mois ETP pour l'opérateur.
 - Groupe technique.
 - Coordination de l'élaboration du protocole et du thésaurus, suivi des travaux des territoires, synthèse et mise en forme des données au niveau national, sur une base de 26 territoires : 2-3 mois minimum.
- Utiliser un logiciel de traitement informatique et construire la base de données.
- Implication des groupes de travaux des territoires et du pilotage national.
- Mise en forme et diffusion des résultats.
- Budget estimé
 - A un niveau régional : moyenne de 5 - 10 000 euros par territoire, pouvant associer des financements croisés nationaux (incitatifs) et territoriaux (si les acteurs sont bien mobilisés).
 - Au niveau national : 20-30 000 euros minimum.

- Mise en forme et diffusion : 10-15 000 euros.
- Selon l'échantillonnage des zooms et le niveau de précision des indicateurs retenus, le budget peut augmenter de façon significative.

Troisième forme : un état des lieux à partir de critères et indicateurs croisés.

L'état des lieux précédent ne croise pas les informations entre elles. Elle se contente de dresser un paysage par critère. Pourtant, tous les critères et indicateurs peuvent être croisés de façon à augmenter la précision des informations collectées, affiner l'analyse du paysage et orienter des stratégies plus fines.

La base de critères restant la même que ci-dessus, voici deux exemples, renseignés par chaque acteur :

Les publics par âge de la vie (ceci n'est qu'un exemple, chacune des strates de publics pouvant être subdivisée).

Publics	Objectifs éducatifs	Type d'action	Lieu de pratique	Quantité de j/p	Budget alloué	Personnels intervenants	Etc.
Petite enfance							
Enfance							
Jeunesse							
Vie adulte							
Retraite							

Les thématiques

Thématiques	Enjeux	Objectif éducatif	Publics	Type d'action	Budget	Niveau de territoire	Etc.
Biodiversité							
Changements climatiques							
Consommation							
Transports et mobilité							
Etc.							

◆ Implications

- Cela nécessite de savoir ce que l'on cherche à approfondir, pourquoi on le cherche, et de s'entendre sur ce choix.
- Il serait trop ambitieux de faire ce travail pour la totalité des critères et indicateurs.
- Cette forme semble plus pertinente à mener après un premier état des lieux généraliste. Elle pourrait convenir dans une logique d'observatoire ou pour affiner des politiques et des stratégies.
- Elle peut cependant venir préciser, par zoom thématique ou territorial, la seconde forme d'état des lieux explorée ci-avant.
- Sa mise en œuvre suit les mêmes types d'organisations que ceux décrits précédemment.

◆ Moyens

- Même base que les moyens décrits pour la forme 2 selon le niveau de précision recherché.

4.5 CONCLUSION

Nous avons pu retenir trois formes d'état des lieux possible permettant de dresser un paysage de l'EEDD aujourd'hui :

4. En réalisant un état des lieux à partir des états des lieux existants.
5. En élaborant un état des lieux cartographique à partir d'une base de critères.
6. En élaborant un état des lieux à partir de critères et indicateurs croisés.

Ces trois formes d'état des lieux sont complémentaires :

- Elles peuvent être menées toutes les trois car elles apportent chacune des informations différentes (1 et 2 et 3).
- Elles peuvent aussi faire l'objet d'une organisation d'état des lieux au fil du temps et par étape (1 puis 2 puis 3, ou 1 puis 3 puis 2).
- Elles peuvent faire l'objet d'un choix selon l'échéance que l'on se donne pour son élaboration et sa mise en œuvre (1 ou 2 ou 3).

Globalement, cet axe est sans doute celui qui sera le plus facile à réaliser rapidement, et sur lequel les acteurs pourraient s'accorder. Il faudra ajuster le niveau de précision souhaitée ainsi que le degré de mobilisation attendue dans les territoires et les sphères.

5 AXE 2 DE L'ETAT DES LIEUX : RENDRE EFFICACE

Le second axe à explorer revient à observer l'impact de l'EEDD auprès des publics, des territoires, des politiques, et de la société dans son ensemble, ceci afin d'en améliorer son efficacité. Tout éducateur, au sens large du terme, souhaite que son action soit utile et réussie. L'aspiration à l'efficacité est inhérente à la fonction. C'est pourquoi l'évaluation a été inventée. Elle répond à une des finalités fondamentales de l'éducation : accompagner le changement. Elle débusque les innovations, identifie les freins et les leviers. Elle participe à l'amélioration de la pertinence de l'EEDD.

Malgré cet intérêt premier pour l'évaluation, elle reste teintée d'une mauvaise réputation. Parce qu'on la confond trop souvent avec le contrôle et sa logique de résultats immédiats, parce qu'elle s'étire entre une objectivité introuvable et une subjectivité refoulée, parce qu'elle fait partie des multiples injonctions de notre société contemporaine, la mise en œuvre de l'évaluation est souvent remise à plus tard.

Nous allons vérifier ici jusqu'où il est réaliste d'aller pour réaliser une évaluation de l'EEDD.

5.1 OBJECTIFS

Face aux enjeux de l'éducation, de l'environnement et du développement durable, il s'agirait de vérifier :

- La pertinence de l'EEDD : Répond-elle à un besoin, un constat, une réalité contextuelle ?
- Son efficacité : les objectifs ont-ils été atteints ?
- Ses effets d'impact : quels effets latéraux, prévus ou non, positifs ou négatifs ont pu être repérés ?
- Son efficacité : le rapport entre l'investissement consenti et les résultats obtenus est-il juste ?

⇒ En vue de peser dans la société.

⇒ En vue d'améliorer les pratiques d'EEDD.

5.2 OBJETS

L'éducation à l'environnement et au développement durable s'est constituée, historiquement, sur le fil de deux grands courants croisés : l'un, le plus ancien, privilégiant la dimension éducative, l'autre, le plus récent, insistant sur la résolution des problèmes environnementaux et des problèmes de durabilité. Si l'on veut respecter cette richesse de l'EEDD, nous devons poser ces deux objets d'attention.

◆ L'EEDD outil pour l'environnement et le développement durable :

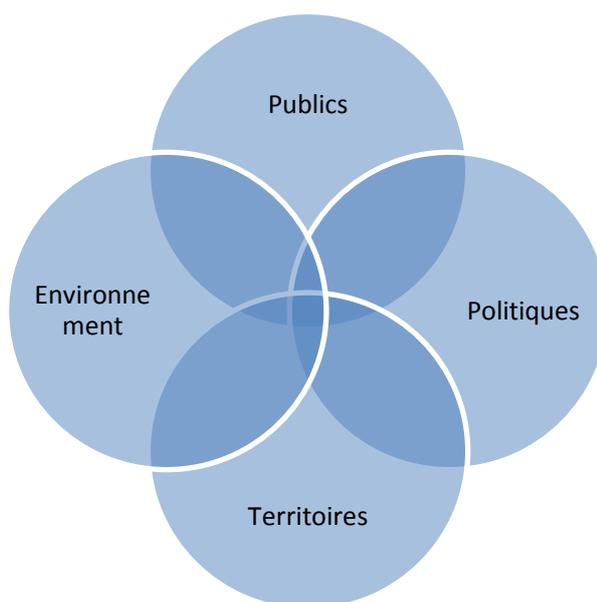
La capacité socio-écologique de l'EEDD à faire émerger les changements attendus au regard des enjeux du développement durable.

◆ L'EEDD outil pour l'éducation :

La capacité de l'EEDD à faciliter et nourrir l'éducation de l'individu et des groupes sociaux.

Les deux seront mêlés dans les critères proposés car les deux questions « quel Homme pour quel Monde ? », « quel Monde pour quel Homme ? » sont indissociables. Mais de les avoir posés ici évite de réduire le champ de l'EEDD à l'un de ses courants, le courant résolutique.

Dans cette optique, quatre cercles s'entrecroisent :



◆ **Les publics :**

- Quel impact l'action a-t-elle sur les individus et les groupes vivant une expérience d'EEDD ? Quels nouveaux savoirs, attitudes, habiletés, comportements a-t-elle permis de développer ?

◆ **Les politiques :**

- Quel impact l'action a-t-elle sur les orientations, les stratégies, les dispositifs ? Dans les associations, les entreprises, les collectivités, les services de l'état, les syndicats de salariés, les organisations collectives ?

◆ **Les territoires :**

- Quel impact l'action a-t-elle sur le paysage territorial, les pratiques sociales, les usages collectifs, les pratiques citoyennes ? : Innovations, transformations, économies de ressources, implications citoyennes, réseaux de transports, etc.

◆ **L'environnement :**

- Quel impact l'action a-t-elle sur les milieux, la biodiversité, la qualité et la quantité des ressources, etc. ? : Reconquête d'espaces, de biodiversité, de qualité des milieux, ressource en eau, réduction et valorisation des déchets, économies d'énergie ...

Sur un système d'investigation

Comme pour l'axe « rendre visible », les actions d'EEDD se partagent entre praticiens et contributeurs. Hormis l'éducation informelle qui se joue sans pédagogue, sans cadre ni méthode, juste dans la rencontre entre un environnement et une personne, toute action d'EEDD formalisée constitue un système : cadre institutionnel, dispositif, orientations politiques, financements, partenariats s'associent aux pédagogies, activités concrètes, outils pratiques, lieux d'intervention pour agir. Il était important de le rappeler.

5.3 LES MOYENS

Les plateformes d'échanges de savoirs

Le rôle que peuvent jouer les plateformes d'échanges de savoir dans l'évaluation s'inscrit dans un repérage collectif d'expériences et d'actions jugées innovantes, réussies ou à valoriser. La plupart des dispositifs dans lesquels s'inscrivent les actions d'EEDD sollicitent une évaluation de la part de ses praticiens. Le repérage des actions à analyser peut se faire sur la base de ces évaluations explicitées dans les comptes-rendus de projets.

Une analyse plus fine pourrait ensuite être menée par un opérateur possédant la compétence d'évaluation.

L'évaluation de projets et d'actions

Deux formes peuvent être données à l'évaluation de projets et d'actions :

- La première partirait de la base offerte par les plateformes d'échange de savoirs.
- La seconde suivrait un projet de A à Z en analysant : pertinence, efficacité, efficience, cohérence externe et interne du projet. Les projets seraient choisis pour leur diversité (thématique, public, type de dispositif partenarial, territoire, forme pédagogique, etc.). Les évaluations auraient la même trame méthodologique afin de pouvoir comparer les résultats.

Cette forme d'évaluation ne peut pas avoir d'ambition exhaustive. Elle fait des choix et travaille sur la qualité plutôt que sur la quantité.

La recherche scientifique.

La recherche scientifique, enfin, est un moyen d'observer ce qui se passe au travers les actions d'EEDD. De nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales peuvent éclairer la connaissance de l'EEDD : sociologie (macro et micro), ethnologie, psychologie environnementale, psychosociologie, sciences de l'éducation et toutes les sous-disciplines de ces disciplines.

Une idée a été émise par un participant du comité de pilotage : pourquoi ne pas solliciter des chercheurs qui feraient des assises nationales leur terrain d'investigation. Une demande, en termes d'attendus, serait formulée et les chercheurs mettraient en œuvre leurs techniques d'enquête durant tout le déroulement de l'événement national.

5.4 MISES EN ŒUVRE POSSIBLES

Synthèse des résultats des évaluations existantes

Là encore, une investigation des évaluations déjà menées pourrait constituer une première forme d'état des lieux.

L'agence de l'eau Seine Normandie, la Région Ile de France, la DREAL Pays de la Loire, la plateforme Provence Alpes Côtes d'Azur, etc. ont déjà mené (ou mènent) de véritables évaluations des dispositifs d'EEDD. Une synthèse des résultats obtenus permettrait de tirer des enseignements généraux, et de les partager avec le plus grand nombre.

◆ Implications

- Cela constituerait une version légère d'état des lieux, nécessitant un simple opérateur encadré d'un comité de pilotage. La matière n'est pas si abondante, il ne serait pas noyé par la masse d'informations.
- Cela permettrait de diffuser l'idée et l'intérêt de l'évaluation pour que chacun se familiarise avec.

- Cela constituerait une première étape permettant de définir ensuite une évaluation en directe et d'envergure nationale.
- Elle pourrait investiguer les évaluations menées en dehors de nos frontières.
- Elle est non participative dans les territoires mais prépare à la mobilisation pour une évaluation future si la communication et la valorisation de ses résultats sont organisées dans cette optique.

◆ **Moyens**

- Une personne pendant 2 à 3 mois (chargé de mission ou étudiant chercheur).
- Un lieu d'accueil pour cette personne.
- La désignation d'un groupe de pilotage et d'un référent technique.
- Budget estimatif de 5-15 000 euros.

Evaluation de dispositifs choisis

Nous le disions précédemment, l'évaluation de dispositifs ne peut pas se faire de manière exhaustive. Et un second niveau d'implication sur cet axe serait de sélectionner quelques dispositifs pour leur variété et de les évaluer.

◆ **Choisir les dispositifs à évaluer**

- dans chaque sphère d'acteurs et/ou rassemblant plusieurs sphères (dispositif partenarial exemplaire).
- A différents niveaux de territoires.

◆ **A partir :**

- Des plateformes d'échange.
- D'un appel à expériences innovantes au sein des sphères et des territoires.
- De la compilation des évaluations existantes.
- De l'état des lieux « Paysage de l'EEDD ».

◆ **Implications**

- Cela apporte une réelle valeur ajoutée à l'image de l'EEDD car elle prouve sa capacité à se remettre en question, à s'engager dans une amélioration de ses pratiques, et à révéler que cela peut être efficace.
- Cela permet de mobiliser l'ensemble des acteurs (contributeurs et praticiens) autour des « systèmes dispositifs ».
- Cela nécessite une compétence en évaluation :
 - Soit le travail est mené par des experts.
 - Soit l'on passe par une phase de formation des acteurs à l'auto-évaluation.
 - Soit les deux collaborent pour avoir un double regard externe et interne sur les dispositifs.

◆ **Moyens**

Sur une base de :

- Environ 15 à 20 dispositifs diversifiés
- Au niveau national : un comité de pilotage et un opérateur coordonnateur.
- Au niveau territorial : une plateforme comité de pilotage qui fait des propositions de dispositifs (cadre d'un appel à évaluation), 15 à 20 opérateurs.
- Budget estimé :
 - 10 à 20 000 euros par dispositif, très variable selon la taille des dispositifs évalués et le niveau de précision attendu.
 - 10 à 20 000 euros pour la coordination nationale.
 - 10 à 20 000 euros pour la valorisation des résultats (mise en forme et diffusion).

Programme de recherche au niveau national

On utiliserait ici le moyen de la recherche scientifique en associant des universités ou laboratoires de

recherche. Les objectifs et la méthodologie serait élaborés en collaboration entre acteurs et scientifiques.

- On peut choisir l'enquête sociologique telle que les commandent l'ADEME, les Agences de l'eau lors des années de consultation, etc. Elles donnent des résultats sur les changements en termes de prise de conscience, d'attitudes, de déclaration d'intention, etc.
- On peut choisir l'enquête ethnologique ou plusieurs chercheurs (ou doctorants) s'immergent sur les territoires œuvrant en EEDD et collectent de l'information auprès des publics, des partenaires, de l'entourage ... ou des acteurs de l'EEDD durant les assises.
- On peut aussi croiser les deux.

◆ Implications

- Il faut trouver les laboratoires de recherche, ce qui peut se faire par des appels à projets de recherche.
- Si ce sont des universités, pour un coût moindre, elles pourront proposer des étudiants-stagiaires (niveau Master ou Doctorat).
- C'est moins mobilisateur, mais très riche d'informations.
- Cela donne une image rigoureuse à l'état des lieux.
- Cela crée des liens à ce jour trop distendus entre la recherche scientifique en EEDD et la pratique.
- Les appels à projets de recherche existent déjà dans les Ministères et dans certains territoires (la Région Bretagne, par exemple, anime un dispositif « ASOSC : appropriation sociale des sciences », et finance des recherches menées dans un partenariat scientifiques / praticiens).

◆ Moyens

Nous n'allons pas proposer ici une base de calcul en termes de moyens à rassembler. Les coûts fluctuent de façon significative selon les choix opérés dans cette forme d'état des lieux. Nous préférons discuter auparavant en comité de pilotage.

5.5 CONCLUSION

Nous avons pu retenir trois formes d'état des lieux possibles qui rendraient compte de la qualité de l'EEDD sur l'axe « rendre efficace l'EEDD » :

4. En réalisant une synthèse des résultats des évaluations existantes.
5. En évaluant des dispositifs choisis.
6. En menant une recherche nationale.

Là encore ces trois formes sont complémentaires :

- Elles n'utilisent pas les mêmes méthodes.
- Elles peuvent se mener les unes après les autres ou de façon simultanée.

Paysage et qualité de l'EEDD constituent les deux aspects d'une même réalité. Nous allons voir maintenant comment ces deux axes peuvent se tisser dans des scénarios réalisables.

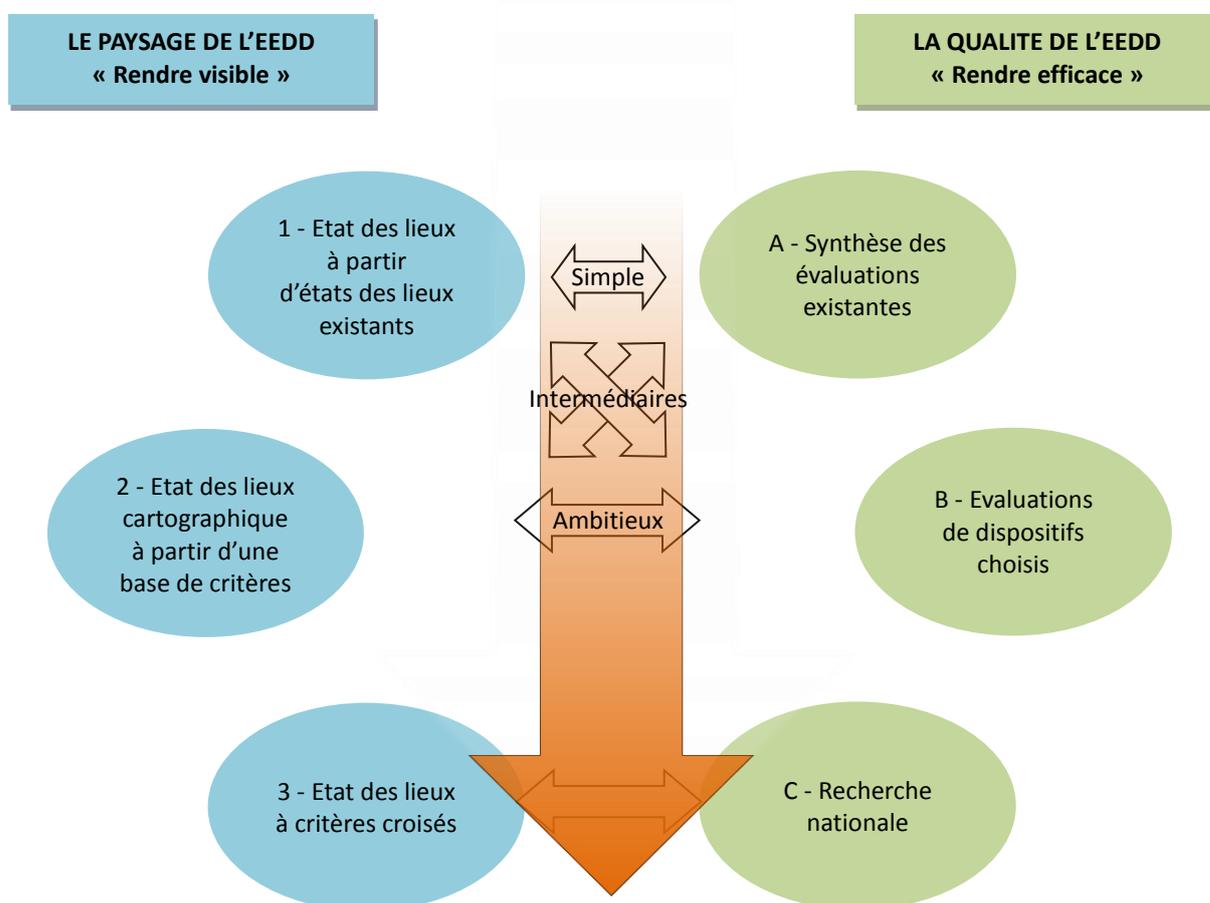
6 SCENARIOS

Nous avons pu explorer deux axes et trois formes par axe pour un état des lieux de l'EEDD. Tous les choix et tous les croisements sont possibles et sont dépendants de :

- l'ambition que l'on se donne,
- l'échéancier dans lequel le premier état des lieux doit s'inscrire,
- la prospective dans laquelle on se place.

Nous avons, dans les chapitres précédents, exposé les implications et moyens requis pour chacune des formes d'état des lieux. Ici nous allons explorer les implications en croisant différentes formes.

Les conclusions de notre étude révèlent la nécessité d'un état des lieux permettant à la fois de « rendre visible » **et** de « rendre efficace ». C'est pourquoi, nous tramons des scénarios en combinant ces deux axes.



6.1 SCENARIO SIMPLE : UN ETAT DES LIEUX DES ETATS DES LIEUX ET EVALUATIONS

Ce premier niveau de scénario est le plus léger à mettre en œuvre, car il se base sur les travaux déjà menés. Il croise les deux axes « rendre visible » et « rendre efficace » en synthétisant les résultats des états des lieux existants et des évaluations déjà menées.

Nous dressons ci-dessous le tableau de ce scénario envisageable.

	LE PAYSAGE DE L'EEDD	LA QUALITE DE L'EEDD
Objectifs	Dresser un paysage du champ de l'EEDD à partir des états des lieux existants dans les différentes sphères et territoires.	Rassembler des éléments révélant la qualité de l'EEDD à partir des résultats d'évaluations déjà menées dans les différentes sphères et territoires.
Périmètre d'investigation	La France et ses différentes échelles territoriales. Les différentes sphères d'acteurs.	
Stratégie méthodologique	Etude documentaire par un ou plusieurs opérateurs suivis d'un groupe de pilotage : - Rassembler les différents documents via les territoires et les sphères. - Pour la cartographie : trouver le plus petit dénominateur commun des critères renseignés. - Effectuer le travail d'analyse et de synthèse. - Mettre en forme et diffuser les résultats.	
Engagement des acteurs	Fournir les états des lieux et les évaluations existants.	
Compétences à mobiliser	- Compétences méthodologiques et techniques en étude documentaire. - Connaissance du champ de l'EEDD.	- Compétences méthodologiques et techniques en étude documentaire. - Connaissance du champ de l'EEDD. - Compétences en évaluation.
Etalement et densité de l'échéancier	Peut démarrer rapidement et se dérouler en 3-4 mois. - 0,5 mois ETP pour rassembler les documents, - 1 mois ETP pour l'analyse et le rapport.	Peut démarrer rapidement et se dérouler en 3-4 mois. - 0,5 mois ETP pour rassembler les documents, - 1 mois ETP pour l'analyse et le rapport.
Moyens humains	- Un opérateur (prestataire, chargé de mission ou stagiaire). - Le comité de pilotage et un référent technique. - Les plateformes territoriales et/ou relais.	- Un opérateur (prestataire, chargé de mission ou étudiant chercheur). - Le comité de pilotage et un référent technique. - Les plateformes territoriales et/ou relais.
Moyens financiers	10-20 000 euros	5-15 000 euros
Prolongements	- Préparer des stratégies de développement de l'EEDD. - Mener un état des lieux cartographique.	- Préparer des stratégies de développement de l'EEDD. - Mener une évaluation de dispositifs.

◆ Synthèse : un même opérateur pour les deux études

- Le même opérateur peut effectuer ce double travail simplifiant ainsi la logistique.
- Sa compétence en étude documentaire et évaluation de dispositifs est plus importante que sa connaissance du champ de l'EEDD.
- La durée de cet état des lieux pourrait s'étaler sur moins de 6 mois :
 - 1 mois pour lancer le travail et rassembler les documents,
 - 4 mois pour les analyser, synthétiser, rédiger le rapport, rendre compte en comité de pilotage, préparer la mise en forme de diffusion.
- Son coût : 10 à 30 K€ selon que l'on s'appuie sur un étudiant chercheur ou un prestataire missionné.

6.2 SCENARIO AMBITIEUX : CARTOGRAPHIE ET EVALUATION DE DISPOSITIFS CHOISIS

Ce scénario, plus ambitieux, effectue un réel travail d'investigation à la fois pour dresser le paysage de l'EEDD et mesurer sa qualité en se basant sur quelques dispositifs phares. Il correspond le mieux aux attentes formulées par les uns et les autres lors des enquêtes de phase 1.

	LE PAYSAGE DE L'EEDD	LA QUALITE DE L'EEDD
Objectifs	Dresser une cartographie de l'EEDD à partir de données collectées dans les territoires et dans les sphères.	Evaluer la qualité de l'EEDD à partir de plusieurs dispositifs choisis pour leur variété.
Périmètre d'investigation	La France et ses différentes échelles territoriales. Les différentes sphères d'acteurs.	
Stratégie méthodologique	Il s'agit d'un travail d'enquête impliquant à la fois une coordination nationale et les territoires. <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration collective du protocole avec les territoires. - Elaboration d'une liste de critères, d'un thésaurus et de la grille d'enquête. - Enquête (plusieurs stratégies de renseignement sont envisageables) - Synthèse. - Mise en forme et diffusion des résultats. 	Il s'agit d'une évaluation de dispositifs choisis. <ul style="list-style-type: none"> - Préparation et diffusion d'un appel à évaluation de dispositifs auprès des territoires et des sphères. - Sélection de 15 à 20 dispositifs. - Investigations. - Analyse et synthèse. - Mise en forme et diffusion.
Engagement de chacun des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les territoires doivent se doter d'organisation « relais », assurer le travail d'enquête et de premier niveau de synthèse. - Les acteurs des différentes sphères doivent s'impliquer au niveau territorial et fournir leurs données. - Mise en place d'un comité de pilotage de l'ENC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les territoires et les sphères doivent proposer des dispositifs à évaluer, puis faciliter l'évaluation de ceux qui sont retenus. - Mise en place d'un comité de pilotage de l'ENC.
Compétences à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du champ de l'EEDD - Compétences méthodologiques et techniques d'enquête et de synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du champ de l'EEDD. - Compétences en évaluation.
Etalement et densité de l'échéancier	Nécessite la mise en place préalable de coordinations territoriales. Peut se dérouler sur 6-9 mois. <ul style="list-style-type: none"> - 1 mois ETP pour élaborer le protocole. - 1-2 mois ETP d'enquête par territoire. - 2-3 mois ETP de coordination et synthèse nationale. 	Peut se dérouler sur 6-9 mois. <ul style="list-style-type: none"> - 0,5 mois ETP pour identifier les dispositifs à évaluer. - 1 à 2 mois ETP par dispositif. - 2 mois ETP de coordination et de synthèse.
Moyens humains à mobiliser	Coordination nationale : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de pilotage - Opérateur : chargé de mission ou prestataire. Coordinations territoriales <ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail par territoire - Opérateurs : structure missionnée, chargé de mission ou prestataire. 	Au niveau national <ul style="list-style-type: none"> - Comité de pilotage - Prestataire-missionné pour la coordination et la synthèse. Au niveau territorial : <ul style="list-style-type: none"> - Un opérateur par dispositif évalué (peut être le même que le coordonnateur national)

	Conventionnement entre ENC et territoires.	
Moyens financiers à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - 5-10 000 € par territoire. - 20-30 000 € pour coordination nationale - 10-15 000 € pour valorisation des résultats. <p><i>Soit environ 30-45 000 € au niveau national</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 10 à 20 000 € par dispositif évalué. - 10 à 20 000 € pour la coordination nationale. - 10 à 15 000 € pour la valorisation des résultats. <p><i>Soit 20-40 000 € au niveau national</i></p>
Prolongements	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des stratégies de développement de l'EEDD. - Etat des lieux à critères croisés. - Mise en place d'un observatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des stratégies de développement de l'EEDD. - Mise en place d'un observatoire.

◆ **Synthèse : pour les deux investigations :**

- Un même opérateur au niveau national.
- Les mêmes plateformes ou relais au niveau territorial, dont seulement une partie engagée dans l'évaluation de dispositifs.
- Budget global estimatif :
 - Au niveau national : 60 000 euros pour la coordination, la synthèse et la valorisation des deux dispositifs d'état des lieux.
 - Au niveau territorial (échelon régional) :
 - 5 à 10 000 euros pour chacune des régions, soit environ 200 000 euros au total.
 - 15 000 euros en moyenne par dispositif évalué, soit 230 000 euros pour 15 dispositifs.
- Le total de 430 000 euros équivaut à une moyenne de 20 000 euros par région, pouvant se répartir entre 1/4 de financements nationaux (pour mobiliser) et 3/4 de financements territoriaux. A titre indicatif, un tel scénario pourrait impliquer :
 - Environ 120 000 euros de financements nationaux au total.
 - Environ 15 000 euros par territoire impliqué.
- C'est le scénario qui correspond le mieux aux attentes exprimées et analysées durant cette étude de faisabilité, mais qui implique des moyens qu'il sera probablement difficiles de réunir.

6.3 SCENARIOS INTERMEDIAIRES

Il serait sans doute plus réaliste de se situer dans une ambition intermédiaire, nécessitant moins de moyens, sans pour autant oblitérer l'intérêt des résultats et la possibilité d'élaborer des stratégies pertinentes pour le développement de l'EEDD.

Ces scénarios croisés sont les suivants :

LE PAYSAGE DE L'EEDD	LA QUALITE DE L'EEDD
Etat des lieux à partir des états des lieux existants (1)	Evaluation de dispositifs choisis (B)
Etat des lieux cartographique à partir d'une base de critères (2)	Synthèse des évaluations existantes (A)

◆ **Implications**

- Dans le premier croisement on opte pour un état des lieux qui révèle et rend compte du paysage de l'EEDD en menant une investigation de terrain, et l'on prépare le terreau des évaluations à venir en repérant ce qui se fait déjà.
- Dans le second cas, on préfère mesurer et donner à voir la qualité de l'EEDD, ses effets et son

impact, et l'on prépare de futurs états des lieux cartographique.
On fait ici clairement le choix pour l'un des objectifs de l'état des lieux, sans pour autant négliger l'autre.

◆ **Budget global estimatif :**

- Au niveau territorial :
 - 10 000 euros par région pour une évaluation ou un état des lieux
 - Soit un total de 250 000 euros pris en charge pour ¼ par les territoires (7500 chacun) et ¼ par le national.
- Au niveau national :
 - Environ 10 000 euros pour un état des lieux des états des lieux ou des évaluations existantes.
 - 30 – 40 000 euros pour une cartographie ou une évaluation plus précise.
 - 50 000 euros pour le soutien du dispositif dans les territoires
 - Soit environ 90-100 000 euros.

6.4 SCENARIO DE PLUS LONGS TERMES

Il reste le scénario le plus ambitieux en termes de méthodologie d'enquête et de collecte d'informations, celui qui combine un état des lieux à critères croisés et une étude évaluative d'envergure nationale (3 et C).

Il est intéressant mais il nécessite :

- une première phase d'investigation et de collecte d'informations.
- que l'EEDD soit reconnue comme une priorité dans les politiques publiques.
- De s'installer sur une plus longue échéance, et probablement à un échelon européen.

Il pourrait être envisagé après la mise en œuvre d'un premier scénario.

Cependant, le comité de pilotage évoque la possibilité de confier un travail d'observation-enquête à des chercheurs au cours des assises nationales de l'EEDD.

7 SUITES A DONNER

7.1 NOS PRECONISATIONS

La mise en œuvre de l'état des lieux doit commencer par une étape de programmation afin d'en réunir toutes les conditions favorables. Il pourrait être pertinent et efficace de désigner un groupe de travail au sein de l'ENC pour animer et faire avancer cette programmation.

Elle aurait pour objectifs de :

- Communiquer auprès des sphères, des territoires, mobiliser les partenaires et tisser des liens.
- Faire le choix du scénario.
- Initier une réflexion partagée sur le champ de l'EEDD et délimiter le périmètre de l'état des lieux.
- Préciser les objectifs opérationnels, définir la méthode et envisager les suites à donner (rédiger le cahier des charges).
- Construire les budgets (national et territorial) et rechercher les partenaires financiers.
- Identifier le prestataire animant la démarche.
- Organiser le dispositif sur les territoires et établir le calendrier.

Du choix du scénario et de la mobilisation attendue dépend le volume de travail et la durée de cette première étape. Autant un scénario léger (de type 1A) pourrait démarrer dès l'automne et être finalisé pour les assises nationales de l'EEDD, autant un scénario plus ambitieux (type 2B) nécessite de prendre le temps d'organiser le réseau de partenaires sur les territoires et envisager les assises comme point d'étape et/ou moment de collecte. Toutefois, cette étape fait déjà partie de l'état des lieux.

Cela pourrait se dérouler comme suit :

- 31 mai : en plénière d'ENC :
 - o restituer l'étude,
 - o animer le débat, opérer des choix de scénarios, se positionner sur ses contributions,
 - o mandater le comité de pilotage pour lancer la programmation de l'état des lieux.
- Fin juin - début juillet : réunion du comité de pilotage pour :
 - o élaborer le cahier des charges, le budget, les partenariats,
 - o mettre en place la stratégie de mobilisation des territoires.
- Été : échanges avec les territoires et les différentes sphères sur les résultats de l'étude et la mise en œuvre de l'état des lieux. Plusieurs possibilités sont envisageables :
 - o Chaque participant de l'ENC peut communiquer auprès de sa sphère et de son territoire.
 - o Des participants du groupe de pilotage peuvent présenter et animer des échanges sur les territoires.
 - o Des présentations et discussions ont lieu dans les assises territoriales.
- Automne :
 - o Mise en place des partenariats techniques et financiers.
 - o Validation de la plénière
- Novembre : démarrage envisageable.

7.2 PRECONISATIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Le groupe de pilotage, réuni le 10 mai autour de ces résultats de phase 3, a décidé :

- De présenter l'ensemble des 6 formes d'état des lieux à la plénière de l'ENC avec leurs implications et l'estimation des moyens nécessaires pour sa mise en œuvre.
- De conseiller le choix d'un état des lieux de forme croisée « 2 et B » :

	LE PAYSAGE DE L'EEDD	LA QUALITE DE L'EEDD
Objectifs	Dresser une cartographie de l'EEDD à partir de données collectées dans les territoires et dans les sphères.	Evaluer la qualité de l'EEDD à partir de plusieurs dispositifs choisis pour leur variété.

Parce que c'est le scénario qui correspond le mieux aux attentes exprimées et aux besoins analysés durant cette étude de faisabilité.

Avec des invariants :

- Rédiger et partager un propos sur les enjeux.
- Définir un périmètre en choisissant des critères qualifiant l'EEDD (qu'est-ce qui serait de l'EEDD et qu'est-ce qui n'en serait pas ?) ou une graduation allant du cœur de l'EEDD à sa périphérie
- Animer une démarche participative mobilisant les territoires.
- Anticiper les suites de l'état des lieux.
- S'inscrire dans le temps en tenant compte des échéances nationales et internationales.

Il y a donc besoin d'une étape complémentaire de travail pour le groupe de pilotage qui pourrait se réunir fin juin – début juillet pour :

- Caractériser l'état des lieux.
- Caractériser la démarche.
- Qualifier l'EEDD.
- Inscrire les assises dans le scénario.

7.3 RESULTATS DE LA PLENIERE DE L'ENC

Cette étude a été présentée en plénière de l'ENC le 31 mai. Il avait été décidé de retracer les trois phases et leurs résultats afin de permettre aux participants de s'approprier la démarche qui a permis d'aboutir aux préconisations de scénarios et de mise en œuvre.

Le temps imparti à la discussion a permis de soulever les questions suivantes :

Méthodologie générale :

- La démarche participative est importante : les territoires doivent contribuer aussi à l'analyse des résultats.
- Il est important de trouver la place des assises de l'EEDD dans le processus en tenant compte de ce qui est déjà en cours.
- Les assises et l'état des lieux partagent certains résultats attendus, notamment cette idée de mieux cerner le champ de l'EEDD.
- En termes de moyens humains à mobiliser, il faut faire appel davantage aux acteurs de terrain, cela peut permettre d'aller plus vite, cela peut réduire les coûts, puisque chaque acteur fait la saisie de ce qui le concerne. Il faut alors se donner collectivement les moyens de "réguler/contrôler" l'information fournie.

Autour de la forme B du scénario (évaluation de dispositifs / analyse qualitative) :

- Il faudra définir ce que l'on entend par « dispositif ». Comment seront-ils choisis ? Sont-ils choisis par l'ENC ou par les espaces de concertation et plateformes sur les territoires ?
- Qui construit la grille d'évaluation ?
- Il faudrait aussi évaluer la rétro-action de l'impact de l'EEDD sur les territoires, c'est-à-dire « en quoi et comment les phénomènes socioéconomiques ont-ils un impact sur l'EEDD ? »
- Comment prend-t-on en compte le temps entre l'action de l'EEDD et ses effets ?
- Cette évaluation n'est pas antinomique avec une recherche d'envergure nationale.

Implication :

- Si un dispositif est choisi en Provence-Alpes-Côtes d'Azur, la région pourra s'engager dans le financement de son évaluation.
- Le scénario 2B suppose un coût financier non négligeable que le CGDD n'a pas la possibilité de financer. Cela suppose d'aller dans le sens de la recherche de moyens.
- L'ARF peut être mobilisée mais il faut que la demande soit claire, et que chacun des autres acteurs le fasse dans sa sphère.
- On peut mobiliser des outils qui seraient pris en charge par les territoires volontaires pour participer à l'expérimentation de l'état des lieux.

Points de vigilance à avoir :

- Attention à l'articulation entre territoires et ENC : des dynamiques de cartographie et de tableaux de bord existent sur les territoires, il devra y avoir convergence et cohérence. Les acteurs des territoires ne doivent pas être que des contributeurs, ils doivent aussi être à la source de l'élaboration de critères, grilles, à la sélection de dispositifs, etc.
- Bien poser la question des finalités : au-delà de savoir ce qui se passe, il s'agit de savoir ce qu'on voudrait qu'il se fasse en matière d'EEDD.

Au final :

Il y a une forte adhésion à ce que soit élaboré un argumentaire sur les enjeux identifiés, par l'étude de faisabilité, pour un état des lieux national.

Aucune forme n'a été actée par l'ENC. Les participants sont invités à répondre à une consultation électronique sur la base d'un tableau « discussion sur orientations et modalités » initié par le comité technique et le groupe de pilotage "étude".

Le groupe de pilotage se réunit le 2 juillet pour organiser et proposer les modalités pratiques de la suite à donner à cette étude.

ANNEXES

1 QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN RAPIDE PLENIERE ENC

1. Que pensez-vous de la mise en place du travail d'état des lieux national de l'éducation à l'environnement et au développement durable.
2. Qu'aimeriez-vous que cet état des lieux vous apporte et apporte à l'ENC ?
3. Quelles informations pensez-vous qu'il soit pertinent de rassembler par cet état des lieux?

2 QUESTIONNAIRE D'ENTRETIENS APPROFONDIS PHASE 1

1 - Définition du champ de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable

◆ Définition du champ de l'EEDD

Définition, objectifs, publics, agents, stratégies...

◆ Organisation de votre organisme / EEDD

Importance relative, lisibilité de l'EEDD, système d'organisation des acteurs, liens avec les acteurs d'autres organismes.

◆ Organisation de votre sphère / EEDD

Importance relative, lisibilité, systèmes d'organisations des acteurs, interconnaissance entre les acteurs, liens avec les autres sphères...

NB : *il ne s'agit pas ici de commencer l'état des lieux mais d'appréhender la culture de chaque acteur / chaque sphère. Ce premier chapitre doit être rapidement passé en revue car il n'est qu'une introduction dans le sujet.*

2 – Situation actuelle : existant en terme d'Etat des lieux au sein de votre organisme

NB : *nous utiliserons tout le long de l'entretien le terme générique « d'état des lieux » pour nommer tout ce qui ressemble de près ou de loin à un collectage d'informations permettant d'avoir une image d'une situation d'EEDD.*

◆ Les pratiques existantes

Qu'est ce qui se fait en termes de suivi et d'observation des actions (Etats des lieux internes, annuaires, rapports d'activités, évaluations externes, enquêtes, référentiels ...).

◆ Les objectifs

Qu'est ce qui est observé, collecté ? Pourquoi ? dans quelles intentions ?

◆ Les méthodes

Comment sont organisés la collecte et le traitement de l'information, par qui, à quelle fréquence ?

◆ Les moyens affectés au suivi et aux états des lieux,

Humains, techniques et financiers

◆ La disponibilité de l'information

Quel usage est fait de l'information ? Comment est-elle accessible ?

◆ Existe-t-il des dispositifs au niveau de l'ensemble de votre sphère (reliant les acteurs de la sphère)

◆ Eléments de comparaison

Exemples d'Etat des lieux menés dans d'autre pays ? en EEDD ou sur d'autres sujets ?

◆ Documents et ressources à récupérer pour mieux connaître cette situation actuelle.

3 – Commentaires et opinions sur la situation décrite

- ◆ **Points forts**
- ◆ **Points faibles**
- ◆ **Commentaires**

4- besoins et envies / Etat des lieux national de l'EEDD

- Pourquoi faire un état des lieux national de l'EEDD ?
- Sur quoi devrait-il porter (items)/ ne pas porter ?
- Sur quel périmètre de l'EEDD (champ).
- Sur quelle échelle de temps ?
- Sur quelle échelle géographique ?
- Pour en faire quoi ? (usage, valorisation)
- Comment cela pourrait-il s'organiser ?
- Par qui cela pourrait-il être réalisé ?
- A l'aide de quels moyens ?
- Quelles sont les conditions de réussite ?
- Quelles difficultés devront être levées / obstacles à contourner.

5 – Contributions et mobilisations envisageables

- ◆ **Quels bénéfices sont envisageables pour :**
 - Vous
 - L'EEDD
 - Les acteurs de votre sphère
- ◆ **Quelle implication pourrait y avoir votre organisation ?**
- ◆ **Quelle implication peut-on attendre des autres acteurs de votre sphère ?**

3 LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

Enquête approfondie

NOM	Prénom	Structure
TOURNAILLE	Nadine	ERC Basse Normandie
BREGEON	Jacques	ESCEM
COBLENCÉ	Fabienne	Direction des Sports - Ministère des Sports
FARGEVIEILLE	Brigitte	EDF
MAURICE	Antoine	Communauté urbaine Grand Toulouse
DELHAYE	Annick	ARF
BLANC	Olivier	REN
HERON	Dominique	Veolia environnement
LEREVEREND	Thierry	FEEE/CFEEDD
MAGNIER	Martine	Fédération des PNR
MARTEL	Olivier	GRAND LYON
HORTOLAN	Michel	Ifrée
TOUZE	Guillaume	SGEN/CFDT
VALANTIN	Jean-Michel	DGESCO/MENJVA
VILLAUME	Frédéric	ERC Rhône Alpes / GRAINE

Nom	structure	sphère
ANGLADE GAR	RNF	associations
DULIN	Scouts et guides de France	associations
GERARD	CFEEDD / REN	associations
GOUBAULT	Fédération des clubs CPN	associations
GUESNON	UNCPIE	associations
GUINOT	Ligue de l'enseignement	associations
LEREVEREND	FEEE	associations
MOUNIER	fédération des conservatoires d'espaces naturels	associations
NOEL	FNE	associations
PREVOST	Francas	associations
THUBE	IFREE	associations
DELHAYE	Comité 21	collectivité
MAGNIER	Fédération des Parcs naturels régionaux	collectivité
MARTEL	GRAND LYON	collectivité
MAURICE	Communauté urbaine Grand Toulouse	collectivité
OUDIN	Région PACA	collectivité
RABATEL	Pays d'Autan	collectivité
TOURNAILLE	Conseil Régional Basse Normandie	collectivité
VERNIER	Nausicaa	collectivité
BECK	SNCF	Entreprise
HERON	Véolia Environnement	Entreprise
LASERRE	Nature et découvertes	Entreprise
MAILLIER	Eco-emballages	Entreprise
COBLANCE	Direction des Sports- Ministère des Sports	État
COCHERY	DGER - Ministère agriculture	État
JEURY	MAEE/DGM	État
JOUHANEAU	CGDD/DDD	État
FOUCAUD	Plateforme EEDD PACA	ETC
RENE	ERC Basse Normandie	ETC
ROBIN	SNES -FSU	syndicat

4 BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ARDOINO (J.) et BERGER (G.), 1989, *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes. Le cas des universités*, Paris, éd. Matrice Andsha
- BOUTINET (J.-P.), 1993, *Psychologie des conduites à projet*, Paris : PUF, Que sais-je ?
- CEFAÏ D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris : La Découverte / M.A.U.S.S.
- HADJI C., 1998, L'évaluation des apprentissages. Trente ans de recherches et de débats, in RUANO-BORBALAN J.C., *Eduquer et former*, Auxerre, Sciences Humaines Editions, pp 275-281
- HANSOTTE (M.), 2008, *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*. Bruxelles : éditions de Boeck (2^e édition).
- JOULE (R.V) et BEAUVOIS (J.L.) 1998, *La soumission librement consentie*, Éditions Presses Universitaires de France.
- LE BRETON (D.), 2006, *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*. Paris : Editions Métailié.
- MOSER (G.) et Weiss (k), 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris : Armand-Colin/VUEF.
- ROSNEY (J. de), 1976, *Le macroscope*, Paris : éditions du Seuil.
- SAUVAGEOT (A.), 2003. L'épreuve des sens. De l'action sociale à la réalité virtuelle. Paris : PUF.
- WOILLEZ (M.) et ROCAHERD (E.), 2003, « Tableau de bord, un outil pour le suivi des poissons migrateurs : concepts et méthode pour le choix des indicateurs, exemple de la population de grande alose du bassin versant Gironde-Garonne-Dordogne », *Revue Ingénieries*, n°35, pp. 43-59.

Articles et rapports

- GIRAULT (Y.) et FORTIN-DEBART (C.), 2006, *Etat des lieux et des perspectives en matière d'Education relative à l'Environnement*, USM Muséologie et médiation des sciences, Muséum d'histoire naturelle, Paris.
- LEGRAND (E.), 2000, Utilisation pragmatiques de cartes mentales comme outil d'évaluation en éducation relative à l'environnement, in *ERE : regards, recherches, réflexions. L'évaluation en ERE*, volume 2/2000, FUL, UQAM pp.75-95.

Webographie

- BARBIER (R.), Les trois pédagogies. Vers une pédagogie de notre temps, In *Le journal des chercheurs*, http://www.barbier-rd.nom.fr/journal/article.php?id_article=39, consulté le 27 mars 2012.
- BESSIRE (D.) et le Collectif de recherche sur l'immatériel, 2000, Du tableau de bord au pilotage : l'entreprise au risque de se perdre, Manuscrit auteur, publié dans *21^e congrès de l'AFC*, France, article consulté sur le site <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/58/74/30/PDF/BESSIRE.pdf>, le 16 mars 2012.
- PEZET (A.), 2007, Les « french tableaux de bord » (1885-1975). L'invention du microscope managérial, Manuscrit auteur, publié dans *Comptabilité et environnement*, France, article consulté sur le site : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00544878/> le 15 mars 2012.
- VAN DELFT (L.), 1985, La cartographie morale au XVII^e siècle, *Études françaises*, vol. 21, n° 2, 1985, p. 91-115. **Cartographies**, Sous la direction de Bernard Beugnot et Françoise Siguret, Les Presses de l'Université de Montréal, <http://id.erudit.org/iderudit/036861ar>.